



**Consortium conjoint pancanadien
pour les écoles en santé**

Collaboration des gouvernements dans les secteurs de la santé et de l'éducation

Rapport annuel

30 Septembre 2019



Table des matières

Message de la directrice exécutive	iv
Résumé	v
CCES Déclaration sur la réconciliation	viii
Introduction	3
Collaboration intersectorielle	3
À propos du CCES	3
Mandat	3
Vision	3
Mission	3
Orientation stratégique	4
Résultats à long terme	4
Structure organisationnelle	5
À propos de l'approche globale de la santé en milieu scolaire	6
Accomplissements du Consortium	9
Leadership	9
Développement et échange des connaissances	12
Renforcement des capacités	16
Suivi, évaluation et reddition de comptes	17
Faits saillants des progress réalisés chez les administrations membres et de soutien	17
Yukon	18
Territoires du Nord-Ouest	21
Nunavut	26
Terre-Neuve-et-Labrador	29
Île-du-Prince-Édouard	32
Nouveau-Brunswick	36
Ontario	40
Manitoba	46
Saskatchewan	55
Alberta	57
Columbie-Britannique	59

Gouvernement du Canada	63
Perspective d'avenir	69
Annexe A : Entente	71
Annexe 1 : Entente de partage des coûts	76
Annexe 2 : Cadre de référence : Comité de gestion.....	77
Annexe B : États des revenus, des dépenses et du surplus d'exploitation du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé.....	81
Annexe C: Plan stratégique 2015-2020	82
Annexe D : Coordonnées des personnes-ressources des administrations membres et de soutien, et liens aux sites Web	85

Message de la directrice générale



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2019 du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES), qui résume les dernières réalisations de nos administrations membres ainsi que nos progrès collectifs.

Il y a cinq ans, le CCES cherchait de nouvelles façons d'orienter ses travaux pour améliorer la santé, le bien-être et les résultats d'apprentissage des enfants et des adolescents dans toutes les communautés scolaires du Canada. La Commission de vérité et réconciliation mettait la dernière main à son enquête sur [l'héritage douloureux laissé par les pensionnats indiens](#). Plusieurs milliers de nouveaux arrivants, dont ceux arrivés de Syrie au cours des cinq dernières années, ont redéfini la notion de foyer pour eux-mêmes et leurs familles. Les concepts d'équité et d'inclusion ont permis d'améliorer le travail des communautés scolaires à l'appui des élèves et du personnel LGBTQ+. Au cours du présent mandat (2015-2020), les douze provinces et territoires membres du CCES et le gouvernement fédéral, représenté par l'Agence de la santé publique du Canada, ont mené de nombreuses initiatives et déployé des efforts soutenus pour appuyer l'ensemble de nos élèves.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le CCES a procédé à un examen interne afin de déterminer les orientations stratégiques sur lesquelles il doit continuer de s'appuyer ainsi que les domaines dans lesquels il doit apporter des changements. Les ministères de la Santé et de l'Éducation entendent maintenir leur engagement à l'égard de la création de communautés scolaires saines et sécuritaires pour tous les élèves et le personnel, de l'amélioration des pratiques en matière d'engagement des jeunes et de l'investissement dans les soutiens scolaires qui favorisent le bien-être des élèves.

Les collaborateurs du CCES font preuve d'un dévouement qui se reflète dans les valeurs qu'ils incarnent : collaboration, diversité et inclusion, équité, pratique fondée sur des données probantes et innovation.

L'année prochaine, le Consortium veut faire fond sur ses progrès et poursuivre ses travaux dans les domaines de la recherche, des politiques et des pratiques relatives à l'approche globale de la santé en milieu scolaire au Canada.

Katherine Eberl Kelly

Directrice générale

Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé

Rapport annuel de 2019 du CCES – *Faits saillants*

Objectif 1

Leadership

Contribution nationale dans les secteurs suivants :

- Approche globale de la santé en milieu scolaire
- Cannabis
- Commotions cérébrales
- Vapotage
- Engagement des jeunes
- Santé mentale positive
- Lignes directrices nationales pour l'éducation en matière de santé sexuelle

Objectif 2

Développement et échange des connaissances

Groupes de travail :

- Réconciliation
- Planificateur des écoles en santé
- Évaluation et renouveler

Objectif 3

Renforcement des capacités

- Déclaration sur la réconciliation
- Analyses du milieu
- Ressource concernant le vapotage pour les écoles

Objectif 4

Suivi, évaluation et reddition de comptes

- Rapport d'évaluation évolutive



Le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) est le fruit d'un partenariat officiel entre les ministères de l'Éducation et de la Santé du Canada. Des représentants de divers ordres de gouvernement des 12 provinces et territoires et de l'Agence de la santé publique du Canada se réunissent pour développer et mobiliser les connaissances et pour travailler avec des chercheurs d'un peu partout au pays sur de nouvelles données et pratiques ainsi que sur des outils et des ressources. Le CCES travaille activement à cet égard depuis sa création, en 2005. En 2019, l'engagement des provinces et des territoires membres, qui bénéficient de l'appui du gouvernement fédéral, demeure toujours aussi ferme : l'approche globale de la santé en milieu scolaire offre un cadre qui favorise l'amélioration de la santé, du bien-être et de la réussite scolaire de chaque élève au pays.

Au cours de la dernière année, le CCES a concentré ses efforts sur des priorités et engagements dans divers secteurs.

Les 94 appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada ont continué à stimuler les efforts dans de nombreuses sphères d'activité du Consortium. En 2019, le Groupe de travail sur la réconciliation a élaboré la Déclaration de réconciliation du CCES. La Déclaration, qui est reproduite à la fin du présent résumé, a été traduite non seulement en français, mais aussi en inuktitut et en inuinnaqtun. Le CCES est reconnaissant envers le Nunavut pour les deux dernières traductions. En outre, les membres du CCES demeurent déterminés à partager des renseignements et des pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d'enseignement liés aux pensionnats indiens et à l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits, conformément à l'appel à l'action 63. ii.

En 2019, dans la foulée de son engagement à l'égard de la surveillance, de l'évaluation et de la reddition de comptes continues, le CCES a produit un rapport d'évaluation qui fait état du travail collectif accompli dans le cadre de son mandat. Ce rapport reflète la nature complexe du CCES et tient compte de la diversité des besoins des différentes administrations, du rôle d'intermédiaire assumé par le CCES et du caractère multidimensionnel du renforcement des capacités.

Le CCES prévoit inclure un module autochtone dans sa Trousse de la santé mentale positive, qui a été révisée en 2017. Après avoir consulté les provinces et territoires membres, le CCES a amorcé les premières étapes de l'élaboration de ce module, avec l'appui de collègues autochtones.

On examine actuellement les possibilités futures du Planificateur des écoles en santé, répondant ainsi aux commentaires et à l'intérêt croissant des utilisateurs en ce qui concerne le couplage des données avec d'autres sources pour fournir aux communautés scolaires des renseignements plus riches et plus utiles sur la santé, le bien-être et la réussite de tous les élèves.

Le Cadre d'indicateurs et de mesures de base de la santé en milieu scolaire et du rendement des élèves est l'une des ressources élaborées par le CCES au cours des dernières années qui peut être liée aux modifications apportées au Planificateur des écoles en santé. Cette ressource offre encore la possibilité d'établir des liens entre les mandats des écoles à l'égard de la réussite et du rendement des élèves et les mandats plus larges des secteurs de l'éducation et de la santé en ce qui concerne l'amélioration de la santé et du bien-être de tous les membres des communautés scolaires.

Depuis 2009, le CCES est un membre important de l'équipe de recherche canadienne associée à l'Enquête sur le comportement des jeunes d'âge scolaire en matière de santé, car il permet d'établir des liens entre les responsables de la recherche et les écoles de l'ensemble des provinces et territoires du Canada. La collecte de données pour le cycle 2017-2018 est terminée, et les chercheurs travaillent avec les responsables des écoles, des districts et des provinces et territoires pour améliorer les avantages que peut procurer cette enquête internationale. Plus particulièrement, les chercheurs espèrent améliorer les avantages pour les écoles et le système d'éducation dans son ensemble en faisant inclure cette enquête dans leurs plans d'amélioration.

Le travail du CCES consiste en grande partie à enrichir, à échanger et à mobiliser les connaissances avec les provinces et territoires membres ainsi qu'avec des intervenants et partenaires de partout au pays. Le Consortium a participé à des groupes de travail nationaux, comme celui sur les Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle, et a fait des présentations dans le cadre de conférences, dont la Conférence nationale de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Dans les douze provinces et territoires membres, on utilise divers moyens pour favoriser la santé en milieu scolaire : certains ne s'appliquent qu'à un contexte géographique et administratif particulier, tandis que d'autres sont repris dans d'autres régions du pays. Parmi les faits saillants de la dernière année, mentionnons les initiatives et réalisations ci-dessous, qui sont décrites plus en détail dans les rapports des provinces et territoires présentés plus loin dans le présent document.

Yukon : Programme Kickin' Ash

Les enseignants et les élèves sont invités à faire preuve de créativité pour mettre en œuvre leurs propres activités de prévention du tabagisme à l'aide des petites subventions qui leur sont accordées. « Je pense que mon expérience préférée cette année a été une sortie au mont Sima avec un groupe d'élèves qui n'avaient jamais fait de ski alpin. Je pense à un élève en particulier, qui a passé la plus grande partie de la journée sur la pente Bunny pour apprendre à se déplacer sur la neige. Nous avons réussi à le convaincre de prendre le télésiège; une fois rendu au sommet, il était tellement impressionné par la beauté du paysage qu'il voulait rester assis au milieu de la pente pour admirer les montagnes. »

Enseignante, Centre d'apprentissage individuel

Territoires du Nord-Ouest : Programme d'études des langues autochtones

Pendant l'année scolaire 2018-2019, le programme d'études des langues autochtones, initialement mis à l'essai dans une école pour chacune des neuf langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, a été élargi à l'échelle territoriale et est maintenant offert dans les 40 écoles des Territoires du Nord-Ouest qui ont

un programme en langue autochtone. La version préliminaire du programme d'études a été révisée à la lumière des commentaires des enseignants, des directeurs d'école, des surintendants, des gouvernements autochtones et d'autres informateurs clés.

Nunavut : Projet Soundfield for Learning

Le ministère de l'Éducation veille à doter toutes les salles de classe du Nunavut d'un système de sonorisation pour amplifier la voix de l'enseignant et à fournir une formation axée sur l'utilisation de la technologie de sonorisation ainsi que sur l'incidence des problèmes d'audition non traités sur l'apprentissage du langage et de la littératie et sur le développement socioaffectif et psychologique.

Terre-Neuve-et-Labrador : Les directives provinciales en matière d'alimentation en milieu scolaire

En prévision de la publication de la toute dernière version du Guide alimentaire canadien en 2018, on a déterminé qu'il fallait mettre à jour les directives provinciales en matière d'alimentation en milieu scolaire ainsi que les ressources connexes afin qu'elles tiennent compte des plus récentes recommandations nationales sur la saine alimentation.

Île-du-Prince-Édouard : Projet microphone

Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale – Le Groupe de travail sur l'engagement des jeunes a collaboré avec une artiste de l'Î.-P.-É., Kinley Dowling, des éducateurs et des organismes communautaires pour élaborer une nouvelle ressource pédagogique intitulée Projet microphone. Cette ressource est conçue pour aider les enseignants du programme d'études en santé de la 9^e année à entamer avec les élèves d'importantes discussions sur des sujets en lien avec la santé sexuelle, comme le consentement, les normes de genre, l'intervention des témoins et les agressions sexuelles.

Nouveau-Brunswick : Symposium provincial sur le cannabis

Le 2 novembre 2018, le ministère de la Santé a organisé un Symposium provincial sur le cannabis. Cet événement avait pour objectif de mieux faire connaître le cannabis et ses effets sur les jeunes aux professionnels qui œuvrent au sein du système scolaire public de la province. Il a permis aux participants d'avoir un aperçu de l'enjeu de la légalisation du cannabis et des effets néfastes de la consommation de cannabis sur la santé, et de découvrir de nouvelles ressources et les meilleures pratiques en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies.

Ontario: Le programme pilote d'accompagnement des Autochtones

Ce programme vise à favoriser la persévérance scolaire des élèves autochtones et à les aider à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Durant l'année scolaire 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a lancé le programme pilote dans 19 conseils scolaires ciblés un peu partout dans la province, et il investira des fonds supplémentaires en 2019-2020 pour élargir ce programme.

Manitoba: PROJECT 11

Programme en classe, conçu et appuyé par la True North Foundation des Jets de Winnipeg et évalué en partenariat avec Enfants en santé Manitoba. Ce programme, destiné aux élèves de la maternelle à la 8^e année, permet de sensibiliser les élèves à la santé mentale, à la prévention du suicide et aux moyens de favoriser l'acquisition et la mise en pratique de stratégies d'adaptation positive

Saskatchewan : Politique Nourishing Minds: Eat Well – Learn Well – Live Well (2019)

Cette politique renouvelée s'appuie sur une approche globale de la santé en milieu scolaire et tient compte

des toutes dernières références, ressources, normes nutritionnelles et pratiques en matière de salubrité des aliments ainsi que des points de vue, des considérations culturelles et des perspectives des Premières Nations et des Métis de la Saskatchewan.

Alberta : Processus de financement à l'appui de changements durables

L'Alberta Healthy School Community Wellness Fund (Fonds mieux-être de la communauté scolaire en santé de l'Alberta) a permis de fournir du financement à 57 administrations scolaires pour les aider à apporter des changements durables qui favorisent une culture du mieux-être et un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de la population d'élèves. Ces processus favorisent une transformation durable, car ils sont davantage axés sur les procédures et les politiques que sur les activités.

Colombie-Britannique : Soutien aux initiatives axées sur la santé mentale dans les écoles

La Colombie-Britannique a continué d'attacher une grande importance aux initiatives axées sur la santé mentale dans les écoles. En 2018-2019, elle a notamment contribué au leadership systémique en organisant la deuxième conférence annuelle sur la santé mentale en milieu scolaire et en accordant des subventions aux districts scolaires et aux écoles privées pour les aider à renforcer la capacité des écoles à améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves.

Agence de la santé publique du Canada : Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

Dans son 5e/6e rapport sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le Canada expose pour la première fois le point de vue des enfants et des adolescents dans son mémoire présenté au Comité. Ce rapport fait état d'un vaste éventail d'initiatives qui témoignent des importants progrès réalisés au regard de la mise en œuvre de la Convention au Canada.

Déclaration de réconciliation du CCES : français, anglais, inuinnaqtun, inuktitut¹

1 Les quatre icônes ont des hyperliens vers la Déclaration complète sur le site Web du CCES.



Énoncé de la Déclaration de réconciliation des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada en matière de santé scolaire

La Déclaration de réconciliation des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada en matière de santé scolaire est un document qui vise à reconnaître et à honorer les contributions des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada à la santé scolaire et à la réussite éducative des élèves.

La Déclaration de réconciliation des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada en matière de santé scolaire est un document qui vise à reconnaître et à honorer les contributions des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada à la santé scolaire et à la réussite éducative des élèves.

La Déclaration de réconciliation des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada en matière de santé scolaire est un document qui vise à reconnaître et à honorer les contributions des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada à la santé scolaire et à la réussite éducative des élèves.

La Déclaration de réconciliation des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada en matière de santé scolaire est un document qui vise à reconnaître et à honorer les contributions des Premières Nations, des Métis et des Autochtones du Canada à la santé scolaire et à la réussite éducative des élèves.

2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584-2585-2586-2587-2588-2589-2590-2591-2592-2593-2594-2595-2596-2597-2598-2599-2600-2601-2602-2603-2604-2605-2606-2607-2608-2609-2610-2611-2612-2613-2614-2615-2616-2617-2618-2619-2620-2621-2622-2623-2624-2625-2626-2627-2628-2629-2630-2631-2632-2633-2634-2635-2636-2637-2638-2639-2640-2641-2642-2643-2644-2645-2646-2647-2648-2649-2650-2651-2652-2653-2654-2655-2656-2657-2658-2659-2660-2661-2662-2663-2664-2665-2666-2667-2668-2669-2670-2671-2672-2673-2674-2675-2676-2677-2678-2679-2680-2681-2682-2683-2684-2685-2686-2687-2688-2689-2690-2691-2692-2693-2694-2695-2696-2697-2698-2699-2700-2701-2702-2703-2704-2705-2706-2707-2708-2709-2710-2711-2712-2713-2714-2715-2716-2717-2718-2719-2720-2721-2722-2723-2724-2725-2726-2727-2728-2729-2730-2731-2732-2733-2734-2735-2736-2737-2738-2739-2740-2741-2742-2743-2744-2745-2746-2747-2748-2749-2750-2751-2752-2753-2754-2755-2756-2757-2758-2759-2760-2761-2762-2763-2764-2765-2766-2767-2768-2769-2770-2771-2772-2773-2774-2775-2776-2777-2778-2779-2780-2781-2782-2783-2784-2785-2786-2787-2788-2789-2790-2791-2792-2793-2794-2795-2796-2797-2798-2799-2800-2801-2802-2803-2804-2805-2806-2807-2808-2809-2810-2811-2812-2813-2814-2815-2816-2817-2818-2819-2820-2821-2822-2823-2824-2825-2826-2827-2828-2829-2830-2831-2832-2833-2834-2835-2836-2837-2838-2839-2840-2841-2842-2843-2844-2845-2846-2847-2848-2849-2850-2851-2852-2853-2854-2855-2856-2857-2858-2859-2860-2861-2862-2863-2864-2865-2866-2867-2868-2869-2870-2871-2872-2873-2874-2875-2876-2877-2878-2879-2880-2881-2882-2883-2884-2885-2886-2887-2888-2889-2890-2891-2892-2893-2894-2895-2896-2897-2898-2899-2900-2901-2902-2903-2904-2905-2906-2907-2908-2909-2910-2911-2912-2913-2914-2915-2916-2917-2918-2919-2920-2921-2922-2923-2924-2925-2926-2927-2928-2929-2930-2931-2932-2933-2934-2935-2936-2937-2938-2939-2940-2941-2942-2943-2944-2945-2946-2947-2948-2949-2950-2951-2952-2953-2954-2955-2956-2957-2958-2959-2960-2961-2962-2963-2964-2965-2966-2967-2968-2969-2970-2971-2972-2973-2974-2975-2976-2977-2978-2979-2980-2981-2982-2983-2984-2985-2986-2987-2988-2989-2990-2991-2992-2993-2994-2995-2996-2997-2998-2999-3000-3001-3002-3003-3004-3005-3006-3007-3008-3009-3010-3011-3012-3013-3014-3015-3016-3017-3018-3019-3020-3021-3022-3023-3024-3025-3026-3027-3028-3029-3030-3031-3032-3033-3034-3035-3036-3037-3038-3039-3040-3041-3042-3043-3044-3045-3046-3047-3048-3049-3050-3051-3052-3053-3054-3055-3056-3057-3058-3059-3060-3061-3062-3063-3064-3065-3066-3067-3068-3069-3070-3071-3072-3073-3074-3075-3076-3077-3078-3079-3080-3081-3082-3083-3084-3085-3086-3087-3088-3089-3090-3091-3092-3093-3094-3095-3096-3097-3098-3099-3100-3101-3102-3103-3104-3105-3106-3107-3108-3109-3110-3111-3112-3113-3114-3115-3116-3117-3118-3119-3120-3121-3122-3123-3124-3125-3126-3127-3128-3129-3130-3131-3132-3133-3134-3135-3136-3137-3138-3139-3140-3141-3142-3143-3144-3145-3146-3147-3148-3149-3150-3151-3152-3153-3154-3155-3156-3157-3158-3159-3160-3161-3162-3163-3164-3165-3166-3167-3168-3169-3170-3171-3172-3173-3174-3175-3176-3177-3178-3179-3180-3181-3182-3183-3184-3185-3186-3187-3188-3189-3190-3191-3192-3193-3194-3195-3196-3197-3198-3199-3200-3201-3202-3203-3204-3205-3206-3207-3208-3209-3210-3211-3212-3213-3214-3215-3216-3217-3218-3219-3220-3221-3222-3223-3224-3225-3226-3227-3228-3229-3230-3231-3232-3233-3234-3235-3236-3237-3238-3239-3240-3241-3242-3243-3244-3245-3246-3247-3248-3249-3250-3251-3252-3253-3254-3255-3256-3257-3258-3259-3260-3261-3262-3263-3264-3265-3266-3267-3268-3269-3270-3271-3272-3273-3274-3275-3276-3277-3278-3279-3280-3281-3282-3283-3284-3285-3286-3287-3288-3289-3290-3291-3292-3293-3294-3295-3296-3297-3298-3299-3300-3301-3302-3303-3304-3305-3306-3307-3308-3309-3310-3311-3312-3313-3314-3315-3316-3317-3318-3319-3320-3321-3322-3323-3324-3325-3326-3327-3328-3329-3330-3331-3332-3333-3334-3335-3336-3337-3338-3339-3340-3341-3342-3343-3344-3345-3346-3347-3348-3349-3350-3351-3352-3353-3354-3355-3356-3357-3358-3359-3360-3361-3362-3363-3364-3365-3366-3367-3368-3369-3370-3371-3372-3373-3374-3375-3376-3377-3378-3379-3380-3381-3382-3383-3384-3385-3386-3387-3388-3389-3390-3391-3392-3393-3394-3395-3396-3397-3398-3399-3400-3401-3402-3403-3404-3405-3406-3407-3408-3409-3410-3411-3412-3413-3414-3415-3416-3417-3418-3419-3420-3421-3422-3423-3424-3425-3426-3427-3428-3429-3430-3431-3432-3433-3434-3435-3436-3437-3438-3439-3440-3441-3442-3443-3444-3445-3446-3447-3448-3449-3450-3451-3452-3453-3454-3455-3456-3457-3458-3459-3460-3461-3462-3463-3464-3465-3466-3467-3468-3469-3470-3471-3472-3473-3474-3475-3476-3477-3478-3479-3480-3481-3482-3483-3484-3485-3486-3487-3488-3489-3490-3491-3492-3493-3494-3495-3496-3497-3498-3499-3500-3501-3502-3503-3504-3505-3506-3507-3508-3509-3510-3511-3512-3513-3514-3515-3516-3517-3518-3519-3520-3521-3522-3523-3524-3525-3526-3527-3528-3529-3530-3531-3532-3533-3534-3535-3536-3537-3538-3539-3540-3541-3542-3543-3544-3545-3546-3547-3548-3549-3550-3551-3552-3553-3554-3555-3556-3557-3558-3559-3560-3561-3562-3563-3564-3565-3566-3567-3568-3569-3570-3571-3572-3573-3574-3575-3576-3577-3578-3579-3580-3581-3582-3583-3584-3585-3586-3587-3588-3589-3590-3591-3592-3593-3594-3595-3596-3597-3598-3599-3600-3601-3602-3603-3604-3605-3606-3607-3608-3609-3610-3611-3612-3613-3614-3615-3616-3617-3618-3619-3620-3621-3622-3623-3624-3625-3626-3627-3628-3629-3630-3631-3632-3633-3634-3635-3636-3637-3638-3639-3640-3641-3642-3643-3644-3645-3646-3647-3648-3649-3650-3651-3652-3653-3654-3655-3656-3657-3658-3659-3660-3661-3662-3663-3664-3665-3666-3667-3668-3669-3670-3671-3672-3673-3674-3675-3676-3677-3678-3679-3680-3681-3682-3683-3684-3685-3686-3687-3688-3689-3690-3691-3692-3693-3694-3695-3696-3697-3698-3699-3700-3701-3702-3703-3704-3705-3706-3707-3708-3709-3710-3711-3712-3713-3714-3715-3716-3717-3718-3719-3720-3721-3722-3723-3724-3725-3726-3727-3728-3729-3730-3731-3732-3733-3734-3735-3736-3737-3738-3739-3740-3741-3742-3743-3744-3745-3746-3747-3748-3749-3750-3751-3752-3753-3754-3755-3756-3757-3758-3759-3760-3761-3762-3763-3764-3765-3766-3767-3768-3769-3770-3771-3772-3773-3774-3775-3776-3777-3778-3779-3780-3781-3782-3783-3784-3785-3786-3787-3788-3789-3790-3791-3792-3793-3794-3795-3796-3797-3798-3799-3800-3801-3802-3803-3804-3805-3806-3807-3808-3809-3810-3811-3812-3813-3814-3815-3816-3817-3818-3819-3820-3821-3822-3823-3824-3825-3826-3827-3828-3829-3830-3831-3832-3833-3834-3835-3836-3837-3838-3839-3840-3841-3842-3843-3844-3845-3846-3847-3848-3849-3850-3851-3852-3853-3854-3855-3856-3857-3858-3859-3860-3861-3862-3863-3864-3865-3866-3867-3868-3869-3870-3871-3872-3873-3874-3875-3876-3877-3878-3879-3880-3881-3882-3883-3884-3885-3886-3887-3888-3889-3890-3891-3892-3893-3894-3895-3896-3897-3898-3899-3900-3901-3902-3903-3904-3905-3906-3907-3908-3909-3910-3911-3912-3913-3914-3915-3916-3917-3918-3919-3920-3921-3922-3923-3924-3925-3926-3927-3928-3929-3930-3931-3932-3933-3934-3935-3936-3937-3938-3939-3940-3941-3942-3943-3944-3945-3946-3947-3948-3949-3950-3951-3952-3953-3954-3955-3956-3957-3958-3959-3960-3961-3962-3963-3964-3965-3966-3967-3968-3969-3970-3971-3972-3973-3974-3975-3976-3977-3978-3979-3980-3981-3982-3983-3984-3985-3986-3987-3988-3989-3990-3991-3992-3993-3994-3995-3996-3997-3998-3999-4000-4001-4002-4003-4004-4005-4006-4007-4008-4009-4010-4011-4012-4013-4014-4015-4016-4017-4018-4019-4020-4021-4022-4023-4024-4025-4026-4027-4028-4029-4030-4031-4032-4033-4034-4035-4036-4037-4038-4039-4040-4041-4042-4043-4044-4045-4046-4047-4048-4049-4050-4051-4052-4053-4054-4055-4056-4057-4058-4059-4060-4061-4062-4063-4064-4065-4066-4067-4068-4069-4070-4071-4072-4073-4074-4075-4076-4077-4078-4079-4080-4081-4082-4083-4084-4085-4086-4087-4088-4089-4090-4091-4092-4093-4094-4095-4096-4097-4098-4099-4100-4101-4102-4103-4104-4105-4106-4107-4108-4109-4110-4111-4112-4113-4114-4115-4116-4117-4118-4119-4120-4121-4122-4123-4124-4125-4126-4127-4128-4129-4130-4131-4132-4133-4134-4135-4136-4137-4138-4139-4140-4141-4142-4143-4144-4145-4146-4147-4148-4149-4150-4151-4152-4153-4154-4155-4156-4157-4158-4159-4160-4161-4162-4163-4164-4165-4166-4167-4168-4169-4170-4171-4172-4173-4174-4175-4176-4177-4178-4179-4180-4181-4182-4183-4184-4185-4186-4187-4188-4189-4190-4191-4192-4193-4194-4195-4196-4197-4198-4199-4200-4201-4202-4203-4204-4205-4206

Collaboration intersectorielle

L'obtention de résultats équitables en matière d'apprentissage et de bien-être pour tous les enfants et adolescents du Canada constitue un enjeu complexe qui nécessite un changement systémique majeur.

Par définition, notre engagement à travailler en collaboration exclut toute concurrence. Les différentes administrations ont des besoins et des points forts qui leur sont propres, et c'est en concertant leurs efforts qu'elles peuvent chacune atteindre les buts qu'elles ont en commun.

La collaboration intersectorielle vise à améliorer le bien-être et l'apprentissage des élèves – pour favoriser la réussite des élèves.

À propos du CCES

Mandat

Créé en 2005, le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) est un partenariat formé entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de favoriser la santé, le bien-être et la réussite des enfants et des adolescents en milieu scolaire.

Le CCES, qui reconnaît que les provinces et territoires ont mis en œuvre des initiatives pour favoriser la création de milieux scolaires sains, réunit les principaux représentants des ministères de l'Éducation et de la Santé en vue de :

- resserrer la collaboration entre les ministères, les organismes, les services et les autres intervenants afin de soutenir les écoles en santé;
- renforcer la capacité des secteurs de la santé et de l'éducation à travailler ensemble de façon plus efficace et plus efficiente;
- favoriser la compréhension du concept de l'approche globale de la santé en milieu scolaire, en faire valoir les avantages et assurer le soutien des initiatives.

En 2015, les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation et les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la Santé ou du Mieux-être se sont engagés à exécuter le mandat actuel de cinq ans (2015-2020) du CCES.

Vision

Épanouissement des enfants et adolescents canadiens au sein de communautés scolaires engagées à favoriser un apprentissage, une santé et un bien-être sans pareils.

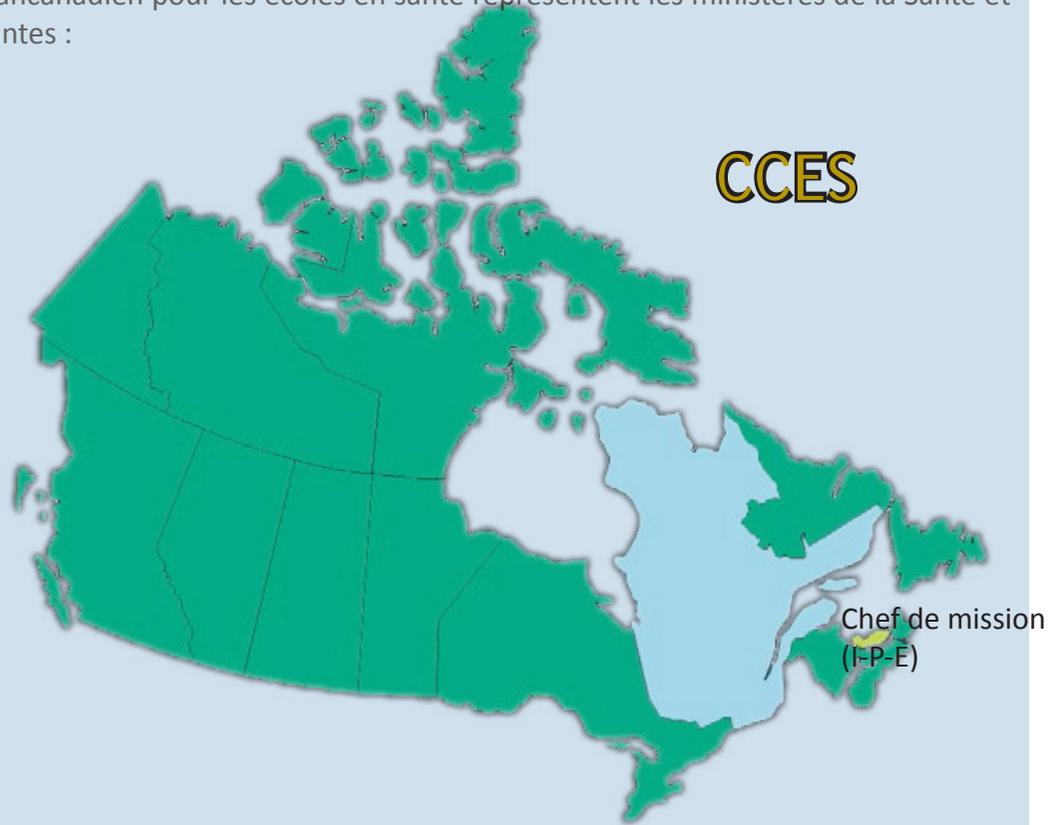
Mission

Travailler en collaboration au sein des systèmes d'éducation et de santé afin de favoriser l'apprentissage, la santé et le bien-être des enfants et adolescents dans les communautés scolaires.

Membres du CCES

Les membres du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé représentent les ministères de la Santé et de l'Éducation des administrations suivantes :

- Colombie-Britannique
- Alberta
- Saskatchewan
- Manitoba
- Ontario
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Île-du-Prince-Édouard
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nunavut
- Territoires du Nord-Ouest
- Yukon



L'Agence de la santé publique du Canada, qui représentait le gouvernement fédéral auprès du CCES, n'est pas membre au même titre que les provinces et territoires, mais elle soutient le travail du CCES dans le domaine consultatif et financier.

Le Québec partage les préoccupations et les objectifs du CCES et continuera de lui apporter sa contribution en partageant des renseignements et en appliquant les pratiques exemplaires, mais il entend demeurer seul responsable de répondre aux besoins en matière de santé en milieu scolaire sur son territoire.

Orientation stratégique du CCES

L'orientation stratégique à long terme du CCES continue d'appuyer la raison d'être du CCES : être le catalyseur qui resserrera la collaboration entre les ministères de la Santé et de l'Éducation et renforcera leur capacité afin qu'ils puissent mieux atteindre leurs objectifs mutuels, et appuyer des mandats communs quant à la promotion de la santé des enfants et des adolescents dans les écoles canadiennes.

L'orientation générale est établie dans le Plan stratégique du CCES (voir l'annexe C).

Résultats à long terme

Le CCES s'est engagé à atteindre trois principaux résultats à long terme définis ci-après :

1. Action intersectorielle accrue entre la santé et l'éducation

Le CCES a pour mandat d'améliorer la collaboration entre les ministères de l'Éducation et de la Santé en ce qui concerne l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

2. Capacité du système, collaboration et efficience accrues

Le CCES appuie les travaux des administrations membres et du gouvernement fédéral pour favoriser l'adoption d'une approche globale de la santé en milieu scolaire pour aborder les enjeux liés au bien-être et à la réussite scolaire des élèves. Dans le cadre des relations qu'ils établissent, les ministères de l'Éducation et de la Santé et d'autres intervenants clés (organismes nationaux et internationaux, organisations non gouvernementales et centres de recherche) cherchent avant tout à collaborer pour résoudre des questions et aborder des priorités en lien avec l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

3. Coordination accrue de la recherche

Le CCES établit et maintient des relations avec la communauté de chercheurs et oriente les priorités liées à l'approche globale de la santé en milieu scolaire de manière à améliorer l'élaboration de données probantes et l'échange de connaissances.

Structure organisationnelle du Consortium conjoint pour les écoles en santé



Le Consortium conjoint pour les écoles en santé est régi par deux Comités de sous-ministres : le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME) et la Conférence des sous-ministres de la Santé (CSMS).

Les deux comités du CCES chargés d'établir l'orientation stratégique et le programme des travaux sont le Comité de gestion et le Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire.

Comité de gestion

Le Comité de gestion constitue le principal forum au sein duquel se tiennent des discussions et se prennent des décisions au niveau de la direction en ce qui concerne les travaux du CCES. Dans le cadre de son mandat,

qui est de faire progresser les priorités stratégiques du Consortium communiquées par les deux comités de sous-ministres, il :

- favorise les échanges sur des idées, des possibilités et des préoccupations en lien avec des enjeux nouveaux ou actuels;
- assure la supervision et l'encadrement de projets importants qui sont approuvés par le Consortium et exécutés par le Secrétariat;
- fournit des conseils et établit des liens utiles entre les objectifs du Consortium et les enjeux particuliers des administrations en ce qui concerne la santé et l'éducation;
- participe à des discussions et prend des décisions au sujet de questions stratégiques ou opérationnelles, s'il y a lieu, dans le but d'aider le Secrétariat à faire progresser le programme du Consortium;
- offre au besoin une tribune pour discuter de questions qui ne concernent pas la santé et l'éducation.

Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire

Le Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire regroupe des analystes principaux en matière de politiques, des consultants, des gestionnaires et des spécialistes provenant des ministères responsables de l'éducation, de la santé et de la promotion de la santé. Il constitue un forum pancanadien visant à faciliter la mise en œuvre d'initiatives fondées sur l'approche globale de la santé en milieu scolaire dans l'ensemble du pays et à améliorer la collaboration et l'harmonisation entre les secteurs de la santé et de l'éducation pour faire la promotion du mieux-être et de la réussite scolaire des élèves.

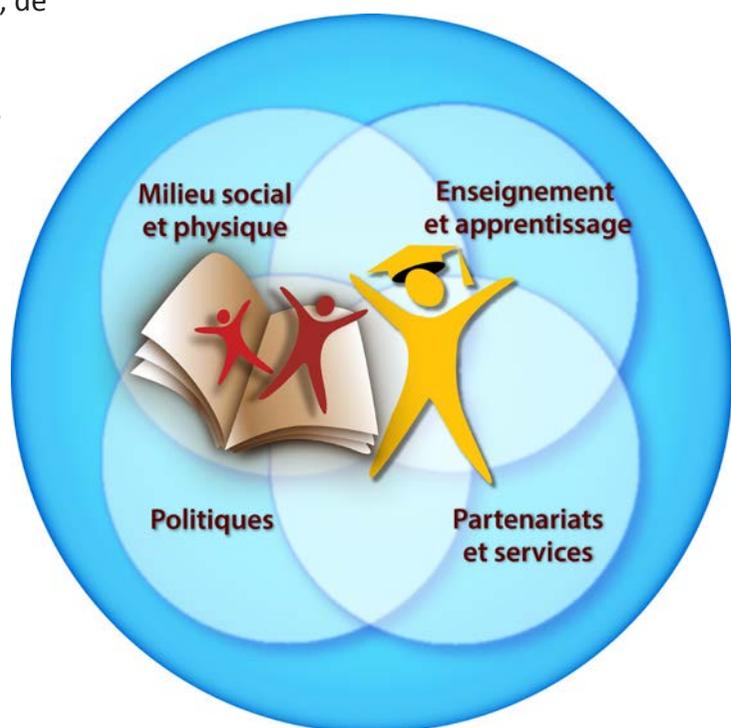
Le Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire travaille en collaboration avec les provinces et territoires pour y faire progresser les travaux du CCES par le repérage précoce et l'analyse des enjeux, des lacunes, des nouvelles tendances et des questions qui intéressent le CCES et ses administrations membres.

Secrétariat du CCES

Le Secrétariat est responsable de la direction, de la planification et de la coordination des activités du CCES. Lors de rencontres, de conférences et de consultations qui ont lieu un peu partout au pays, le Secrétariat fait valoir l'importance du caractère représentatif du CCES et de l'incidence pour les collectivités des résultats qu'il obtient.

À propos de l'approche globale de la santé en milieu scolaire

L'approche globale de la santé en milieu scolaire (AGSMS) est un cadre de référence reconnu à l'échelle internationale, qui vise à améliorer le rendement scolaire et le bien-être des élèves.



Cette approche est adoptée dans les provinces et territoires du Canada pour établir et renforcer les liens entre la santé des élèves et les résultats d'apprentissage. Le fruit de cette approche planifiée, intégrée et holistique est appelé Écoles en santé, Écoles promotrices de Santé (Health Promoting Schools) ou Communautés scolaires en santé (Healthy School Communities), selon l'administration.

Cette approche mobilise l'ensemble de la communauté scolaire et comprend quatre composantes distinctes, mais interreliées, qui sont présentées ci-après.

- **Milieu social et physique**

Le milieu social repose sur :

- la qualité des relations entre le groupe des membres du personnel et le groupe des élèves de l'école et au sein de chacun de ces groupes
- le bien-être émotionnel des élèves
- l'influence des relations avec les familles et l'ensemble de la collectivité
- Il aide la communauté scolaire à faire des choix d'habitudes de vie saines en favorisant l'acquisition de compétences et en encourageant l'autonomie et la solidarité.

Le milieu physique comprend :

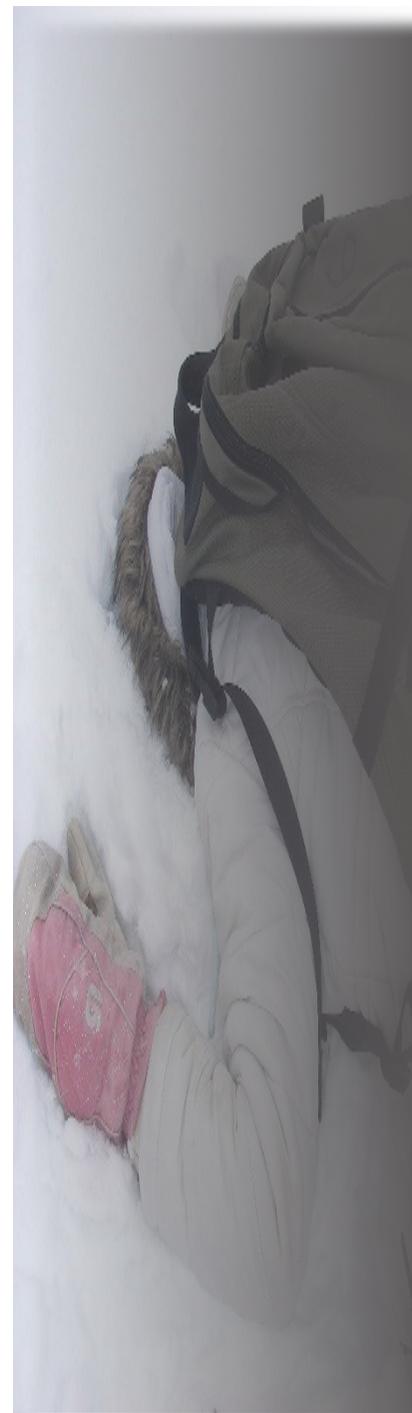
- les bâtiments, les terrains, les aires de jeu et l'équipement qui se trouve à l'intérieur et à l'extérieur de l'école
- les commodités d'usage liées notamment à l'hygiène, à la pureté de l'air et à la saine alimentation
- les aires conçues pour favoriser le développement d'un sentiment de sécurité et d'appartenance chez les élèves et prévenir les blessures
- Sûr et accessible, il favorise l'adoption de saines habitudes de vie pour tous les membres de la communauté scolaire.

- **Enseignement et apprentissage**

- programme d'études formel et informel provincial ou territorial, ressources et activités connexes
- connaissances, compréhension et compétences permettant aux élèves d'améliorer leur santé, leur bien-être et leurs résultats d'apprentissage
- occasions d'apprentissage professionnel sur la santé et le bien-être pour les membres du personnel.

- **Politique**

- politiques, lignes directrices et pratiques qui favorisent et soutiennent



le bien-être et la réussite scolaire des élèves, et qui façonnent un environnement scolaire respectueux, accueillant et bienveillant pour l'ensemble de la communauté scolaire.

- **Partenariats et services**

Les partenariats comprennent :

- les liens entre l'école et la famille des élèves
- les relations de travail mutuellement bénéfiques entre les écoles et entre les écoles et d'autres organismes communautaires et groupes représentatifs
- la collaboration entre les secteurs de la santé, de l'éducation, etc. à l'amélioration de la santé à l'école.

Les services comprennent :

- des services communautaires et scolaires qui soutiennent et favorisent la santé et le bien-être des élèves et du personnel.

Approche globale de la santé en milieu scolaire dans le contexte des écoles favorisant la santé

Les élèves en santé apprennent mieux, et les personnes instruites sont en meilleure santé¹²³ : « Lorsque les efforts déployés par les écoles en matière de santé sont d'une grande qualité et qu'ils sont planifiés de façon stratégique, et coordonnés de manière efficace, ils constituent l'un des meilleurs investissements qui soient pour améliorer la santé tant physique que mentale des jeunes du pays.⁴ »

Approche globale de la santé en milieu scolaire au Canada : Bien-être et réussite scolaire des élèves

Pour que l'approche globale de la santé en milieu scolaire progresse de façon efficace et durable, elle doit reposer sur le partage d'une vision commune, la juste répartition des responsabilités et l'harmonisation des interventions dans les secteurs de la santé et de l'éducation notamment.

Le défi à relever consiste à coordonner les efforts afin que les partenaires regroupent leurs ressources et élaborent en collaboration avec les écoles des plans d'action pour les soutenir.

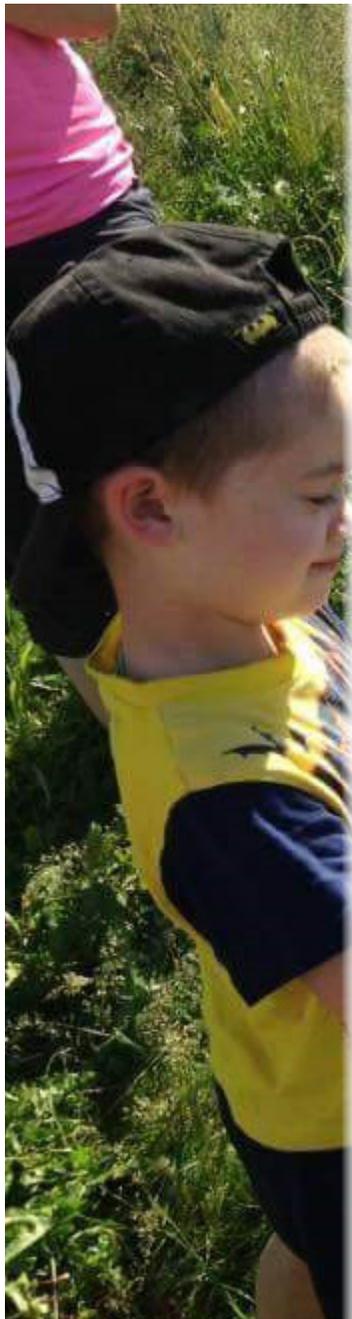
Au Canada, le CCES favorise la collaboration entre les secteurs de la santé et

1 Stewart-Brown, S. (2006). What is the evidence on school health promotion in improving health or preventing disease and, specifically, what is the effectiveness of the health promoting schools approach? Health Evidence Network Report. Copenhagen, DK: WHO Regional Office for Europe. <http://www.euro.who.int/document/e88185.pdf>.

2 Hussain, A. Christou, G., Reid, MA, & Freeman, J. (2013) Core Indicators and Measures (CIM) Framework for school health and student achievement in Canada. Summerside, PE: Pan-Canadian Joint Consortium for School Health (JCSH). <http://www.jcsh-cces.ca/>

3 Murray, N.D., Low, B.J., Hollis, C., Cross, A., Davis, S. (2007). Coordinated school health programs and academic achievement: A systematic review of the literature. *Journal of School Health*, 77(9), p. 589-599.

4 Basch CE. (2011). Healthier students are better learners: high-quality, strategically planned, and effectively coordinated school health programs must be a fundamental mission of schools to help close the achievement gap. *Journal of School Health*. 81 (10), p. 597.



de l'éducation, et offre des modèles à cette fin, car la collaboration joue un rôle essentiel dans le cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

Accomplissements du Consortium

Le CCES fournit à ses membres des outils, des ressources et un forum national qui leur permettent d'échanger des connaissances, de coordonner les priorités et de renforcer l'harmonisation entre les secteurs de la santé et de l'éducation.

Son approche cohérente et harmonisée de la collaboration horizontale favorise l'amélioration de la santé et de l'apprentissage des enfants et adolescents en milieu scolaire.

Les faits saillants des progrès réalisés par les administrations membres et de soutien sont présentés à la **page 18**.

Leadership

En tant que voix collective des gouvernements au chapitre de la santé en milieu scolaire au Canada, le Consortium s'emploie à sensibiliser davantage les diverses administrations à l'existence de liens entre l'éducation et la santé qui jouent un rôle essentiel dans la vie et l'avenir des enfants et adolescents.

Comme il s'agit du seul mécanisme permettant aux représentants des secteurs publics de l'éducation et de la santé de se rencontrer et de travailler en collaboration à l'échelon pancanadien, on considère le CCES comme un outil efficace et rentable pour développer des ressources, créer et partager des connaissances et renforcer les capacités visant à améliorer la santé en milieu scolaire.

Les membres et partenaires apprécient grandement les occasions d'échange des connaissances et d'activités collaboratives qu'il fournit.

Le CCES continue de suivre les principales recommandations (énumérées ci-après) formulées lors de la toute première rencontre des cadres supérieurs des ministères de la Santé et de l'Éducation qui a eu lieu au début de 2013.

- Approche globale de la réussite scolaire tenant compte de l'élève dans son intégralité et contribution au système d'éducation de l'approche globale de la santé en milieu scolaire.
- Moyens pour tenir compte du point de vue authentique des jeunes dans le cadre des initiatives liées à l'approche globale de la santé en milieu scolaire.
- Contribution soutenue à la collaboration des ministères de la Santé et de l'Éducation.

Les travaux dans le domaine soutiennent les trois résultats à long terme : capacité



du système, collaboration et efficacité accrues, action intersectorielle accrue entre les secteurs de la santé et de l'éducation et coordination accrue de la recherche.

Le CCES fait progresser l'utilisation, le suivi et l'évaluation de trois importantes ressources (décrites ci-après) et s'engage activement à cet égard.

Le Planificateur des écoles en santé



Reconnaissant que l'école est un milieu crucial où les élèves acquièrent les connaissances et les compétences qui leur permettront de vivre bien et en santé durant toute leur vie, le CCES a élaboré le [Planificateur des écoles en santé \(PES\)](#) – outil en ligne conçu pour aider les éducateurs à évaluer leur environnement favorisant la santé et à élaborer des plans pour l'améliorer. Le Planificateur des écoles en santé a été reconnu comme un outil valide et fiable par le Conseil canadien de la santé et l'organisme Agrément Canada⁵.

Voici les caractéristiques principales du Planificateur des écoles en santé.

- Il a été mis au point pour le CCES par le Centre pour l'avancement de la santé des populations (Propel) en collaboration avec un comité consultatif du CCES. Il est offert gratuitement en français et en anglais à toutes les écoles du pays. Une vidéo promotionnelle (en français et en anglais) est également offerte.
- Il a fait l'objet d'essais intensifs menés par des enseignants, des chercheurs et des spécialistes de l'approche globale de la santé en milieu scolaire de toutes les régions du pays.
- Il comporte un module de base et quatre modules portant sur des sujets précis (saine alimentation, activité physique, réduction du tabagisme et santé mentale positive).
- Il permet d'évaluer la santé scolaire en examinant le milieu scolaire propice au bien-être dans son ensemble en fonction des quatre composantes de l'approche globale de la santé en milieu scolaire : milieu social et physique; enseignement et apprentissage; politique d'écoles en santé; et partenariats et services.
- Il recommande que l'école mette sur pied une équipe formée de membres de la communauté scolaire afin qu'elle réalise une évaluation judicieuse et approfondie de l'école et de la communauté scolaire.
- Après avoir rempli l'un des modules du Planificateur des écoles en santé, les écoles reçoivent les résultats de l'évaluation et des recommandations personnalisées en fonction des réponses données, ainsi qu'une liste de ressources axées sur l'action et conçues pour la province ou le territoire où elles sont situées. Les écoles peuvent partager leurs résultats et leurs accomplissements avec les membres du personnel, les élèves, les parents et la collectivité dans son ensemble.

5 Taryn, O., Steve, M., Rhona, H. (2017). « Soutien en faveur de l'alimentation saine dans les écoles conformément à l'approche globale de la santé en milieu scolaire : évaluation au cours des premières années de la mise en œuvre de la Politique de l'Ontario concernant les aliments et les boissons dans les écoles. » Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada : Recherche, politiques et pratiques, vol. 37, no 9, p. 338.

- Il permet de fournir aux conseils et districts scolaires qui le demandent des rapports globaux produits à partir des données des écoles qui ont utilisé le Planificateur des écoles en santé.

La trousse de l'engagement des jeunes

Un engagement significatif des jeunes est associé à la prévention des risques, à l'amélioration de la santé et à la réussite scolaire. Quand les jeunes ont l'occasion de participer à la prise de décisions, ils ressentent un sentiment d'appartenance envers le milieu scolaire et la collectivité, tissent des relations avec leurs camarades et avec les adultes, et acquièrent de nouvelles compétences. Ils sont alors davantage enclins à prendre de sages décisions et à adopter des comportements sains et prennent moins de risques nocifs pour la santé. De plus, ils réussissent généralement mieux à l'école et continuent à apprendre tout au long de leur vie.

En 2018, le CCES et la [Commission des étudiants](#) ont renouvelé la collaboration entamée en 2013 pour réviser en profondeur, mettre à jour et enrichir la [Trousse de l'engagement des jeunes](#). La nouvelle version se compose de huit modules distincts, mais interreliés, et reprend des sections très appréciées des modules initiaux (Qu'est-ce que l'engagement des jeunes, Susciter l'engagement des jeunes et Maintenir l'engagement des jeunes), auxquelles s'ajoute un tout nouveau module intitulé Épanouissement des jeunes.

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 1 : Introduction](#)

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 2 : Qu'est-ce que l'engagement des jeunes?](#)

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 3 : Engagement des jeunes dans l'action - Susciter l'engagement des jeunes](#)

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 4 : Engagement des jeunes dans l'action - Qualités associées à l'engagement des jeunes](#)

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 5 : Engagement des jeunes dans l'action - Maintenir l'engagement des jeunes](#)

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 6 : Engagement des jeunes dans l'action – Défis et évaluation](#)

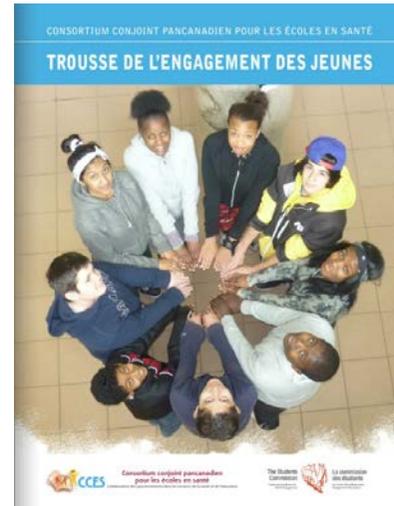
[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 7 : Épanouissement des jeunes](#)

[Trousse de l'engagement des jeunes - Module 8 : Ressources et notes de fin de document](#)

La Trousse, qui se présente sous forme de livre électronique interactif (en versions française et anglaise), comprend des vidéos, des outils et des liens vers des ressources additionnelles qui peuvent servir à planifier et à évaluer l'engagement des jeunes.

Santé mentale positive

Le CCES continue d'axer ses principaux efforts dans le domaine de la santé mentale positive, qui se sont traduits en 2016-2017 par la diffusion de la nouvelle version révisée de la [Trousse de la santé mentale positive](#).



La Trousse de la santé mentale positive demeure une ressource importante pour les travaux effectués dans les communautés scolaires de l'ensemble du Canada. Il s'agit d'un livre électronique interactif, offert en versions française et anglaise, qui contient des vidéos, des liens et des ressources dont les écoles se servent pour s'autoévaluer et pour planifier leurs pratiques en matière de santé mentale positive dans le cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

La Trousse de la santé mentale positive comprend une série de modules en ligne qui renferment des renseignements et des documents maniables et faciles d'utilisation. Cette trousse tient compte des résultats de recherches récentes menées au Canada, inclut un module portant précisément sur le bien-être du personnel, et présente des pratiques prometteuses en matière de diversité et d'inclusion. En outre, elle permet d'évaluer les pratiques en matière de santé mentale positive et d'obtenir, en fonction des résultats obtenus, une série de stratégies personnalisées pour améliorer la santé dans les écoles pour le bénéfice des élèves, des éducateurs et des membres du personnel. Cet outil d'évaluation peut être utilisé conjointement avec le [Planificateur des écoles en santé du CCES](#) pour évaluer la santé du milieu scolaire dans son ensemble.

La Trousse de la santé mentale positive comprend cinq modules :

- [Module 1 : Introduction à la santé mentale positive](#)
- [Module 2 : Connexité à l'école](#)
- [Module 3 : Résilience en milieu scolaire](#)
- [Module 4 : Relations au sein de l'équipe scolaire](#)
- [Module 5 : Évaluation des pratiques et des perspectives en santé mentale positive](#)

La 2^e édition de l'analyse documentaire et des énoncés des meilleures pratiques associées à la santé mentale positive – [Le milieu scolaire comme terrain propice à la promotion de la santé mentale positive : Meilleures pratiques et perspectives](#) (2013) – demeure bien appréciée pour sa contribution à l'égard des perspectives et des pratiques concernant la santé mentale positive dans le contexte de la santé en milieu scolaire.

Développement et échange des connaissances

Le rôle du CCES consiste à établir des liens entre les secteurs de la politique, de la pratique et de la recherche. Toutes les ressources élaborées ou recommandées par le Consortium sont fondées sur une approche intégrée et holistique visant à améliorer les résultats d'apprentissage et de la santé. Ces secteurs appuient les trois objectifs à long terme suivants : **action intersectorielle accrue entre la santé et l'éducation; coordination accrue de la recherche; capacité du système, collaboration et efficience accrues.**

Initiatives de coordination de la recherche

Pour remplir son objectif à long terme concernant la coordination accrue de la recherche, le CCES participe à de nombreuses initiatives de développement et de diffusion de la recherche.

L'[Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire](#) est une enquête multinationale menée tous les quatre ans depuis 30 ans; la collecte des données actuelles a été effectuée en 2017-2018, et le CCES a continué de réunir des chercheurs et des praticiens pour favoriser la diffusion des résultats au cours de la dernière année. Depuis 2009, le CCES appuie cette recherche dans le cadre d'une collaboration avec l'équipe de recherche sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire (enquête HBSC) pour élargir l'échantillon afin de le faire passer d'une échelle nationale à une échelle provinciale ou territoriale. Ce nouvel échantillon rendra possible la tenue d'évaluations reflétant chaque province ou territoire.

Les données de l'enquête HBSC sont recueillies par l'entremise de sondages d'autoévaluation menés en milieu scolaire auprès de jeunes âgés de 11 à 15 ans. Les jeunes de ce groupe d'âge sont rendus à une période de leur vie où ils subissent des changements physiques et affectifs et où ils commencent à prendre d'importantes décisions sur les plans personnel et professionnel.

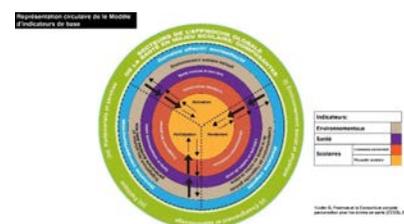
L'enquête HBSC vise à accroître les connaissances et la compréhension en ce qui concerne la santé et le bien-être chez les jeunes ainsi que le contexte social associé à leurs comportements à l'égard de la santé, particulièrement en milieu scolaire.

Cette enquête est financée par l'Agence de la santé publique du Canada et réalisée par une équipe de recherche de l'Université Queen's dirigée par Wendy Craig, Ph. D., et Will Pickett, Ph. D.

[Modèle d'indicateurs de base de l'approche globale de la santé en milieu scolaire et de la réussite des élèves \(2016\)](#)

Le CCES a continué de travailler à l'avancement des importants travaux de recherche entrepris par feu John Freeman, Ph. D. et son équipe de recherche du Social Program Evaluation Group, à l'Université Queen's.

Ce modèle permet d'explorer les liens qui existent entre l'approche globale de la santé en milieu scolaire et la réussite des élèves et d'en diffuser les résultats. En 2013, le CCES a entamé une collaboration avec M. Freeman et son équipe afin d'élaborer et de publier une revue de la littérature enrichie de données issues de groupes de discussion et d'entrevues. Les travaux concernant le modèle d'indicateurs de base se sont poursuivis en 2016 et ont permis de produire un modèle représenté sous une forme circulaire (illustrée ci-dessus) et sous la forme de tableaux. Le cadre utilisé pour ce modèle comprend les indicateurs scolaires, les indicateurs de réussite, les indicateurs de la santé et les indicateurs environnementaux du modèle de 2013, qui sont énoncés dans le document intitulé [Élaboration du Cadre des indicateurs et mesures de base de la santé en milieu scolaire et de la réussite des élèves au Canada](#). Les lacunes suivantes ont été relevées dans le cadre de la recherche :



- Absence de publications scientifiques sur des approches globales, intégrées et holistiques de la santé en milieu scolaire (la plupart des recherches portent sur un seul aspect de la santé, en général la saine alimentation ou l'activité physique).
- Absence de recherches portant sur le contexte canadien particulier (la plupart des recherches ont été menées aux États-Unis).
- Absence d'une compréhension générale dans la recherche sur le rendement des élèves (les chercheurs ont tendance à assimiler le rendement des élèves à la réussite scolaire personnelle).

Les travaux futurs dans ce domaine visent à approfondir la recherche sur l'application pratique du Modèle d'indicateurs de base dans les communautés scolaires ainsi qu'à élaborer du matériel à l'intention des éducateurs.

Présentations et partenariats

Outre ses travaux en matière de leadership et de développement et d'échange des connaissances, le CCES est régulièrement invité à participer à des forums nationaux et internationaux, à des ateliers et à des discussions sur des sujets liés à la santé dans les écoles et, plus généralement, sur les stratégies à élaborer pour établir et maintenir une collaboration multisectorielle.

Le CCES maintient également des partenariats de longue date avec divers réseaux, organismes et comités qui se consacrent à l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'apprentissage des enfants et adolescents du Canada, dont les suivants : le projet Healthy People, Healthy Communities (Des gens en santé, des collectivités en santé), le Groupe fédéral/provincial/territorial en nutrition et la Conférence des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs.

Au cours de la dernière année, le CCES a travaillé en tant que consultant ou collaborateur auprès de divers partenaires :

- **Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire – Édition 2017-2018** : Il s'agit de la troisième édition du questionnaire national (2013-2014; 2009-2010) élaboré conjointement par le comité consultatif de recherche du CCES et les chercheurs principaux canadiens (feu John Freeman, Ph. D., et Will Pickett, Ph. D.; Will Pickett, Ph. D., et Wendy Craig, Ph. D.) afin de faciliter la collecte de données dans les provinces et territoires participants.
- **Comité directeur sur la santé mentale positive des jeunes (ASPC)** : Ce comité directeur créé par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour orienter les travaux concernant un nouveau projet sur la santé mentale positive des jeunes.
- **Groupe de travail sur les Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle** : Ce groupe de travail, qui avait pour mandat de réviser les Lignes directrices, a notamment abordé les points suivants au cours de ses discussions : 1) les Lignes directrices dans le contexte plus large de la promotion de la santé sexuelle; 2) les éléments de l'éducation en matière de santé sexuelle; 3) la théorie et la recherche sur l'éducation en santé sexuelle; 4) la formation des éducateurs en santé sexuelle; et 5) le dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et la sensibilisation à cet égard.
- **Initiative intitulée National Roundtable on System-Wide Integration and Measurement to Optimize School Mental Health & Wellbeing** : Cette initiative a réuni des éducateurs, des professionnels de la santé, des chercheurs, des représentants des gouvernements et des organismes communautaires de toutes les régions du pays. Elle avait pour objectif de permettre aux participants de contribuer aux travaux en cours sur les initiatives liées à la santé mentale positive en milieu scolaire et d'en tirer parti dans le cadre des travaux menés à l'échelle du système.
- Initiative de promotion des collaborations axées sur la création de communautés scolaires plus saines et la prévention de la consommation problématique de substances chez les jeunes au Canada : Lors d'un forum tenu à Toronto en novembre 2018, les participants se sont penchés sur le rôle joué par les communautés scolaires en santé à l'égard de la prévention de la consommation problématique de substances chez les jeunes. Cette initiative était parrainée par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et l'administrateur en chef de la santé publique (ACSP) du Canada.
- Symposium de partenariat sur le cannabis – Éducation et sensibilisation du public : L'édition annuelle de cet événement parrainé par Santé Canada a eu lieu à Ottawa, en octobre 2018. Elle a réuni des organismes partenaires de divers secteurs, des organisations autochtones, des représentants provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que des ministères et organismes fédéraux désireux de poursuivre le travail collectif d'éducation et de sensibilisation du public après la légalisation du cannabis.

Au cours de la dernière année, les membres et le personnel du CCES ont fait des présentations dans le cadre d'un large éventail d'ateliers et de conférences, et ont parlé de la santé en milieu scolaire au nom des ministères de l'Éducation et de la Santé lors de conférences et de réunions d'organismes, d'agences et de groupes de recherche nationaux. Ces présentations rejoignent les objectifs à long

terme suivants du CCES : **action intersectorielle accrue entre la santé et l'éducation et coordination accrue de la recherche.**

L'approche globale de la santé en milieu scolaire, la santé mentale positive, les liens entre l'approche globale de la santé en milieu scolaire et la réussite des élèves, l'engagement des jeunes et les succès des collaborations dans les domaines des politiques, des pratiques et de la recherche ont été présentés dans le cadre des conférences et ateliers nationaux énumérés ci-après (au moyen de présentations orales et de présentations par affiche). Le Secrétariat et les membres du CCES ont participé à ces événements en vue de contribuer à l'échange et au transfert de connaissances avec des intervenants clés du Canada et d'autres pays œuvrant dans les domaines interreliés de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents et de la santé en milieu scolaire.

- **Congrès annuel de l'Association canadienne des gestionnaires de commissions scolaires** : Du 4 au 6 juillet 2018, à Ottawa (Ontario). Présentations : 1) *Concussion in Sport and the Education Sector* ([Traduction libre] Les commotions cérébrales dans le sport et le secteur de l'éducation, dont l'un des coprésentateurs était Jocelyn East, du Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales); 2) *Overview of the Pan-Canadian Joint Consortium for School Health* ([Traduction libre] Aperçu du Consortium conjoint pour des écoles en santé); 3) *A Contemporary Focus on Comprehensive School Health in Canada* ([Traduction libre] État de la situation concernant l'approche globale de la santé en milieu scolaire au Canada), par Antony Card, Ph. D., membre du comité d'experts.
- **Assemblée des commissaires nationaux sur l'éducation autochtone et Congrès annuel de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires – Édition 2018** : Du 4 au 7 juillet 2018, à Halifax (Nouvelle-Écosse). Présentation : *Joint Consortium for School Health: Tools and Resources Support Student Health, Well-Being, and Achievement* ([Traduction libre] Consortium conjoint pour des écoles en santé : Outils et ressources pour favoriser la santé, le bien-être et la réussite des élèves).
- **L'Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique** : Du 20 au 22 août 2018, à Charlottetown (Î.P.É.). Présentation : *How the Youth Engagement Toolkit Brings Youth Voice and Inclusion into School Communities* ([Traduction libre] Comment la Trousse de l'engagement des jeunes favorise la participation et l'inclusion des jeunes dans les communautés scolaires). Atelier présenté par Ellen Coady, coordonnatrice de la santé en milieu scolaire (T.-N.-L.), et sa collègue Rhonda McKinnon : *The Roadmap for Integrating Social and Emotional Learning into Practice* ([Traduction libre] Feuille de route pour l'intégration de l'apprentissage socioaffectif dans la pratique).
- **Congrès national de l'Association canadienne pour la santé mentale – « Prêts pour un autre siècle : façonner l'avenir »** : Du 22 au 24 octobre 2018, à Montréal (Québec). Présentation : *Youth Engagement Toolkit: Bringing youth voice to comprehensive school health* ([Traduction libre] La Trousse de l'engagement des jeunes : Permettre aux jeunes de s'exprimer sur l'approche globale de la santé globale en milieu scolaire).
- **Édition 2019 de la conférence Shaping the Future (sommet pancanadien sur les écoles en santé)** : Du 30 janvier au 3 février 2019, à Lake Louise (Alberta). Atelier : *Healthy School Planner* (Planificateur des écoles en santé).
- **Association canadienne de santé publique – Santé publique 2020** : Du 30 avril au 30 mai 2019, à Ottawa (Ontario). Présentations : 1) *How Can Comprehensive School Health Improve Student Achievement?* ([Traduction libre] Comment l'approche globale de la santé en milieu scolaire peut-elle aider les élèves à améliorer leurs résultats scolaires?); 2) *The Positive Mental Health Toolkit: Bringing a comprehensive whole student, whole school approach to mental health promotion* ([Traduction libre] La trousse de la santé mentale positive : Une approche globale de l'élève et de l'école pour favoriser une bonne santé mentale).

- **Conférence sur le mieux-être intitulée *Wellness-supporting environments in our communities, homes, schools and workplaces*** ([Traduction libre] Environnements propices au mieux-être dans nos collectivités, nos foyers, nos écoles et nos milieux de travail) : Les 1^{er} et 2 mai 2019, à Moncton (Nouveau-Brunswick). Kiosque du CCES.

Le Rapport annuel est toujours diffusé à l'intention des partenaires et des intervenants au pays et ailleurs dans le monde en format en ligne uniquement sur le site Web du CCES : <http://www.jcsh-cces.ca/index.php/accueil>.

Le site Web du CCES offre une plateforme permettant le partage de ressources intéressantes à l'intention d'un plus vaste public : enseignants et professionnels de la santé, chercheurs et fonctionnaires gouvernementaux, élèves, familles et communautés scolaires. Le site offre des ressources élaborées par le CCES ainsi que du matériel conçu par les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral et d'autres pays.

Renforcement des capacités

Le CCES s'emploie essentiellement à donner aux secteurs de la santé et de l'éducation davantage de moyens de collaborer efficacement.

L'objectif en matière de renforcement des capacités permet aux administrations membres de faire progresser une approche globale de la santé en milieu scolaire afin de favoriser au mieux l'apprentissage, la santé et le bien-être. Cet objectif vient à l'appui des travaux du CCES réalisés au sein des provinces et territoires ainsi que des travaux réalisés en collaboration par les provinces et territoires à l'égard des interventions suivantes :

- promouvoir et partager ses outils et ressources, comme la Trousse de la santé mentale positive et de la Trousse de l'engagement des jeunes
- améliorer de manière coordonnée et globale l'engagement, le bien-être et la réussite scolaire des élèves
- travailler conjointement avec les agences et organismes partenaires dans le but de les aider à utiliser le cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire
- privilégier le travail de collaboration dans les domaines de la recherche, des politiques et des pratiques, lequel est essentiel pour l'élaboration et la diffusion de ressources fondées sur des pratiques et des données probantes visant à favoriser le bien-être, la santé et l'apprentissage des élèves du Canada.

La détermination du CCES à améliorer la collaboration entre les secteurs de l'éducation et de la santé des provinces et territoires continue de se refléter dans les commentaires positifs exprimés par des membres lors des rencontres pancanadiennes en personne et des conférences téléphoniques qui ont eu lieu chaque année. Selon les évaluations, les membres sont d'accord ou entièrement d'accord pour dire que les rencontres en personne ont constitué un emploi valable de leur temps et qu'elles leur ont permis d'établir des contacts et d'échanger des ressources avec d'autres administrations. Cet avantage est considérable, permanent



et mesurable : l'évolution de la santé en milieu scolaire au Canada a été influencée par les relations de travail solides et respectueuses qui se sont établies entre les membres du Comité de gestion, du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire et du Secrétariat depuis la création du Consortium.

Suivi, évaluation et reddition de compte

Le CCES contrôle et examine ses travaux continuellement pour s'assurer qu'ils permettent de soutenir l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves.

Nous surveillons sur une base régulière l'incidence et l'applicabilité des initiatives du CCES dans de nombreux contextes et communautés scolaires.

Au cours du mandat 2015-2020, le CCES adopte une approche évolutive de l'évaluation; celle-ci est adaptée aux organisations qui œuvrent à générer des changements systémiques face à de grands enjeux sociaux comme la santé des enfants, les résultats d'apprentissage des élèves et les pressions exercées sur les communautés scolaires. Dans ce contexte, le processus exige des méthodes plus novatrices pour mesurer les progrès ainsi qu'une volonté de réviser les plans, les activités et les ressources afin que ces derniers puissent continuer de profiter aux provinces, aux territoires et aux communautés scolaires. « Le caractère évolutif de l'évaluation évolutive est fondé sur l'innovation en tant que moteur du changement. L'innovation en changement social survient quand il se produit un changement dans la pratique, les politiques, les programmes ou la circulation des ressources. L'innovation est différente de l'amélioration, en ce qu'elle entraîne une réorganisation au niveau des systèmes et peut survenir à l'échelle de l'organisme, du réseau ou de l'ensemble de la société⁶. »



Faits saillants des progrès réalisés chez les administrations membres et de soutien

Le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé joue un rôle de catalyseur en favorisant la coopération et la collaboration entre les administrations membres et de soutien, et en leur sein, et les secteurs de la santé et de l'éducation, en appui aux approches globales de la santé en milieu scolaire.

Les faits saillants des progrès réalisés chez les administrations membres et de soutien sont présentés dans ce rapport pour illustrer l'éventail des activités ayant eu lieu au cours de l'année dans tout le Canada et pour présenter le travail accompli par les membres à tous les échelons afin de faire progresser l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

Veuillez noter que les réalisations qui suivent témoignent des progrès réalisés au cours de l'exercice 2018-2019. Pour en savoir plus, consultez le site Web sur la santé

⁶ Gamble, J. A. A. (2008). ABC de l'évaluation évolutive, p. 15-16. La fondation de la famille J.W. McConnell.

en milieu scolaire de chacune des administrations. Reportez-vous à l'annexe D pour obtenir les coordonnées des personnes-ressources des administrations ainsi que les liens aux sites Web.



Yukon

Faits saillants : 2018-2019

- **Semaine du modèle d'éducation en région rurale du ministère de l'Éducation** La Semaine du modèle d'éducation en région rurale du ministère de l'Éducation est un programme d'études intensif d'une durée d'une semaine qui permet aux élèves des régions rurales de vivre des expériences d'apprentissage pratiques.
- **Programme *Kickin' Ash***
Une présentation sur le cannabis (« *Let's Talk Pot/Le cannabis : parlons-en!* ») a été organisée dans toutes les écoles du Yukon, y compris au Collège du Yukon et dans plusieurs centres communautaires, afin de permettre à plus d'un millier d'élèves et d'alliés adultes d'en apprendre davantage sur le cannabis, ses composantes chimiques, ses effets sur la santé, les méthodes de consommation ainsi que les facteurs qui peuvent influencer sur la prise de décisions concernant la consommation de cannabis.
- **Éducation complète en santé sexuelle**
Au cours de la dernière année, l'intérêt pour l'éducation en santé sexuelle a encore grandi, car on est de plus en plus conscient qu'il est possible d'améliorer les compétences et les connaissances des jeunes pour leur permettre de bien gérer leurs relations sociales.

Introduction

À l'instar du paysage unique du Grand Nord, la situation de la santé en milieu scolaire du Yukon a évolué et s'est progressivement transformée pour devenir un modèle distinctif fondé sur des structures durables qui sont suffisamment souples pour s'adapter aux conditions changeantes et aux tendances nouvelles.

Sous la direction d'acteurs clés des secteurs de la santé et de l'éducation, et avec le soutien essentiel des enseignants et d'autres intervenants de première ligne, les initiatives en matière de santé dans les écoles du Yukon, bien qu'elles semblent différer légèrement selon les collectivités, sont toujours axées vers le même objectif de créer et de promouvoir des environnements propices à l'épanouissement des élèves.

Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Affaires sociales du Yukon bénéficient également de l'importante contribution de la Direction des sports et des loisirs du ministère des Services aux collectivités.

La santé en milieu scolaire est toujours soutenue par le cadre de référence en matière de savoir-faire physique du Yukon ([Yukon Framework for Physical Literacy](#)). Ce cadre de référence facilite la collaboration entre les trois ministères précités et des organismes sans but lucratif clés tels que la RPAY (Recreation and Parks Association of Yukon), Sport Yukon, le Yukon Aboriginal Sport Circle et Special

TRAVAUX DE RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES INITIATIVES DU YUKON

Mackenzie, S. H., Son, J. S., et Eitel, K. (2018).

« Using outdoor adventure to enhance intrinsic motivation and engagement in science and physical activity: an exploratory study. » *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 21, 7686.

Watson, T. M., Valleriani, J., Hyshka, E., et Rueda, S. (2019)

« Cannabis legalization in the provinces and territories: missing opportunities to effectively educate youth? » *Canadian Journal of Public Health*, 14.

Kågesten, A., Parekh, J., Tunçalp, Ö., Turke, S., et Blum, R.W. (2014).

« Comprehensive adolescent health programs that include sexual and reproductive health services: A systematic review. » *American Journal of Public Health*, 104(12) : e23–e36. Publication en ligne, décembre 2014. <https://ajph.aphapublications.org/doi/pdfplus/10.2105/AJPH.2014.302246>

Leadership

Semaine du modèle d'éducation en région rurale du ministère de l'Éducation

La Semaine du modèle d'éducation en région rurale du ministère de l'Éducation est un programme d'études intensif d'une durée d'une semaine qui permet aux élèves des régions rurales de vivre des expériences d'apprentissage pratiques. Ce programme vise à favoriser le développement sain des élèves en leur permettant d'aborder divers cheminements de carrière. Le programme, lancé avec succès en 2015-2016 et prolongé en 2018-2019, a continué de donner aux élèves des régions rurales la possibilité d'établir des liens avec leurs camarades d'autres régions rurales et de participer à des ateliers leur permettant d'acquérir une précieuse expérience dans les domaines des arts, de la technologie et des métiers.

Programme Playground Leadership dans les écoles de Whitehorse – RPAY

Le programme *Playground Leadership*, mieux connu sous l'acronyme anglais APE (Active Playground Experiences), est toujours aussi populaire auprès des élèves du niveau intermédiaire. Ce programme vise à favoriser l'adoption de valeurs, d'attitudes et de comportements propices à un mode de vie sain dans le cadre d'un leadership assuré par les pairs. Il se déroule habituellement sous la forme de deux ou trois séances de 90 minutes suivies de visites de terrains de jeu. Il offre des ateliers axés sur différents thèmes : promotion du travail d'équipe; acquisition d'habiletés de communication et de résolution de conflits; adoption d'attitudes favorisant un mode de vie sain; enseignement de jeux à de jeunes enfants; autoévaluation et évaluation par les pairs.

Au cours de la dernière année, on a formé plus de 130 « meneurs » de terrains de jeu et organisé des ateliers dans neuf écoles.

« Les jeunes enfants recherchent la compagnie de meneurs sur les terrains de jeu. Deux de mes élèves m'ont remerciée d'avoir permis à « de grands enfants » de jouer avec eux et m'ont dit qu'ils appréciaient beaucoup leur présence. » – Enseignante, école élémentaire Holy Family

Développement et échange des connaissances

Programme de littératie en santé mentale – « Le Guide »

« Le Guide » est un programme de littératie en santé mentale fondé sur des données probantes pour les élèves de la 9^e à la 12^e année. Il est le fruit d'une collaboration entre l'Association canadienne pour la santé mentale et la Financière Sun Life. À la fin de 2018, des éducateurs en santé et en littératie physique de 10^e année du Yukon ont participé à une formation d'une journée sur « Le Guide ». Plusieurs écoles ont commencé à mettre en œuvre cette ressource, et plusieurs autres ont élaboré des plans pour la mettre en œuvre au cours de la prochaine année scolaire. La formation sur « Le Guide » sera également offerte aux éducateurs en septembre 2019.



Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire (HBSC)

L'enquête HBSC a toujours été accueillie avec enthousiasme au Yukon, mais le cycle de 2018 a subi plusieurs modifications importantes qui visaient à en faire un élément prédominant de l'examen des comportements et des expériences des jeunes yukonnais en matière de santé. La collecte des données a eu lieu en février et en mars 2018, et les résultats préliminaires ont été dévoilés en décembre 2018. Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux collaborent actuellement à la création d'un comité consultatif qui sera chargé de planifier la diffusion de l'information dans l'ensemble du Yukon. Nos partenaires des Premières Nations ont participé à l'élaboration de l'enquête, et ils continueront de jouer un rôle de premier plan à l'égard de la diffusion de l'information.

Éducation complète en santé sexuelle

Au cours de la dernière année, l'intérêt pour l'éducation en santé sexuelle a encore grandi, car on est de plus en plus conscient qu'il est possible d'améliorer les compétences et les connaissances des jeunes pour leur permettre de bien gérer leurs relations sociales. La plupart des écoles du Yukon et un certain nombre de foyers de groupe pour jeunes ont organisé des séances et des ateliers sur divers thèmes importants, dont la prise de décisions en lien avec la sexualité, le consentement, les infections transmises sexuellement (ITS), la puberté, les parties du corps, la proximité physique et les contacts sains. Les infirmières en santé communautaire ont également bénéficié d'une formation en cours d'emploi offerte par la Section de promotion de la santé afin d'enrichir leur « trousse d'outils » sur des sujets susceptibles d'être enseignés.

Renforcement des capacités

Programme *Kickin' Ash*

Kickin' Ash est un programme de prévention du tabagisme lancé en 2015 qui vise à inciter les jeunes yukonnais de la 4^e à la 7^e année à obtenir les renseignements factuels, à exprimer leurs pensées et à apprendre la vérité au sujet du tabagisme. Les enseignants et les élèves sont invités à faire preuve de créativité pour mettre en œuvre leurs propres activités de prévention du tabagisme à l'aide des petites subventions qui leur sont accordées. À titre d'exemple, une école a organisé une journée de ski dans un centre de la région. Voici le témoignage d'une enseignante :

« Je pense que mon expérience préférée cette année a été une sortie au mont Sima avec un groupe d'élèves qui n'avaient jamais fait de ski alpin. Je pense à un élève en particulier, qui a passé la plus grande partie de la journée sur la pente pour débutants pour apprendre à se déplacer sur la neige. Nous avons réussi à le convaincre de prendre le télésiège; une fois rendu au sommet, il était tellement impressionné par la beauté du paysage qu'il voulait rester assis au milieu de la pente pour admirer les montagnes. Puis, il a bien fallu redescendre! Après des larmes et des câlins, des rires et des sourires... et de nombreuses chutes, nous avons finalement atteint le bas de la pente. Il était très fier de ses exploits ce jour-là (et moi aussi)! »

Enseignante, Centre d'apprentissage individuel

Le programme *Kickin' Ash* a continué d'évoluer en 2019 et comprend maintenant un module sur le cannabis. Dans le cadre de ce nouveau module, une présentation sur le cannabis (« *Let's Talk Pot/Le cannabis : parlons-en!* ») a été organisée dans toutes les écoles du Yukon, y compris au Collège du Yukon et dans plusieurs centres communautaires, afin de permettre à plus d'un million d'élèves et d'alliés adultes d'en apprendre davantage sur le cannabis, ses composantes chimiques, ses effets sur la santé, les méthodes de consommation ainsi que les facteurs qui peuvent influencer sur la prise de décisions concernant la consommation de cannabis. Les élèves ont toujours réagi positivement en exprimant des commentaires comme les suivants : « On pouvait s'exprimer librement, sans crainte du jugement »; « L'information présentée était généralement pertinente »; « J'ai bien apprécié le fait que le message n'était pas tendancieux ».

Cycle Smart – RPAY

La RPAY (Recreation and Parks Association of Yukon) offre *Cycle Smart*, un programme axé sur la promotion de l'activité physique dans les écoles du Yukon qui donne aux enfants la possibilité d'acquérir et de mettre en pratique des notions de base importantes sur la sécurité à vélo. Dans le cadre de ce programme, on installe une série de stations sur le terrain de jeu de l'école; les enfants passent d'une station à l'autre pour exercer diverses habiletés (traverser des intersections, signaler son intention, rouler en ligne droite, vérifier son angle mort [menton à l'épaule], mettre correctement son casque de sécurité, etc.).

Au cours de la dernière année

- 896 élèves et enseignants ont participé à des ateliers *Cycle Smart* organisés dans 11 communautés rurales
- 87 élèves de Whitehorse et 36 élèves de régions rurales du Yukon ont participé à des randonnées guidées sur route
- tous les enseignants et administrateurs qui ont évalué le programme *Cycle Smart* ont déclaré qu'ils y inscriraient de nouveau leur école et qu'ils encourageaient les autres écoles à y participer.



Territoires du Nord-Ouest

Faits saillants : 2018-2019

- **Conseillers auprès des enfants et des jeunes** – Le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation entendent augmenter le nombre de conseillers auprès des enfants et des jeunes (CAEJ) dans les écoles et les collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Les CAEJ exerceront majoritairement leur travail dans les écoles, mais ils seront également présents dans la collectivité afin que tous les enfants et les jeunes, y compris ceux qui ne sont pas scolarisés, puissent avoir accès facilement à leurs services durant toute l'année.
- **Programme d'études des langues autochtones** – Pendant l'année scolaire 2018-2019, le programme d'études des langues autochtones, initialement mis à l'essai dans une école pour chacune des neuf langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, a été élargi à l'échelle territoriale et est maintenant offert dans les 40 écoles des Territoires du Nord-Ouest qui ont un programme en langue autochtone. La version préliminaire du programme d'études a été révisée à la lumière des commentaires des enseignants, des directeurs d'école, des surintendants, des gouvernements autochtones et d'autres informateurs clés.
- **Série d'affiches sur le cannabis** – Le ministère de la Santé et des Services sociaux a utilisé les fonds fournis dans le cadre du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada pour créer quatre affiches éducatives animées sur le cannabis. Il suffit de lire le code QR avec un appareil intelligent pour voir l'affiche « s'animer » et présenter des messages importants sur les effets du cannabis sur le cerveau en développement. Le lancement des



affiches dans les écoles a provoqué surprise et bonheur en plus de ranimer la discussion entre les aînés, les membres de la collectivité et les jeunes.

Introduction

Le Healthy Choices Framework (HCF) des Territoires du Nord-Ouest est un cadre de travail sur les choix en santé découlant d'une collaboration entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, le ministère des Affaires municipales et communautaires et le ministère de la Justice du gouvernement des T.N.-O. D'autres ministères et organismes de ce même gouvernement participent également aux activités menées dans ce cadre. Grâce à ce projet, les ministères partenaires coordonnent leurs efforts pour soutenir de nombreuses nouvelles initiatives gouvernementales axées sur la promotion de la santé et la réussite des élèves.

Leadership

Conseillers auprès des enfants et des jeunes – Le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation collaborent dans le cadre d'une initiative qui s'échelonne sur une période de quatre ans et qui permettra d'augmenter le nombre de conseillers auprès des enfants et des jeunes (CAEJ) dans les écoles et les collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Cette initiative permettra de déployer dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest 42 CAEJ et sept superviseurs cliniques qui seront des employés du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les CAEJ exerceront majoritairement leur travail dans les écoles en offrant des services en mieux-être mental aux élèves et en agissant comme personnes-ressources pour le personnel enseignant. Ces employés permanents seront également présents dans la collectivité afin que tous les enfants et les jeunes, y compris ceux qui ne sont pas scolarisés, puissent avoir accès facilement à leurs services durant toute l'année. Au cours de la première année de l'initiative, on a déployé quatre conseillers et un superviseur clinique dans la région des Tlichos, et trois conseillers et un superviseur clinique dans la région du Dehcho.

Organisme Northern Counselling and Therapeutic Services (NCTS) – Cet organisme de counseling retenu sous contrat est spécialisé dans la prestation des services aux collectivités nordiques du Canada où l'accès à des services de counseling est limité. Au cours de la dernière année, l'organisme NCTS a fourni des services à 12 écoles, soit le plus grand nombre d'écoles ayant reçu son soutien jusqu'à ce jour. Ce fort taux de participation s'explique par un chevauchement entre la prestation d'un programme pilote existant et la mise en œuvre de la nouvelle initiative visant l'augmentation du nombre de conseillers auprès des enfants et des jeunes (CAEJ). L'organisme NCTS fournit des services et du soutien par l'entremise de mécanismes d'accès par voie aérienne et à distance. Ces services sont notamment les suivants : counseling, évaluation psychologique, services du programme d'assistance aux employés, intervention de crise et stratégie de soutien tenant compte des traumatismes subis. En 2018-2019, l'organisme a élargi la portée de ses activités pour englober de nouvelles collectivités (Gameti, Wekweeti, Saamba K'e, Jean Marie River, Nahanni Butte et Wrigley) dans la région des Tlichos et la région du Dehcho.

Équipe de soutien dans les territoires – Le ministère de l'Éducation, de la Culture et



de la Formation a amorcé la création d'une équipe de soutien territorial qui aura pour mandat de compléter l'offre de services intégrés spécialisés du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'équipe participera à l'élaboration de programmes pour les cas prioritaires et complexes désignés, aidera à la conception et à la mise en œuvre de plans de soutien et assurera le perfectionnement professionnel du personnel enseignant. On prévoit de nombreux déplacements; toutefois, les cas seront évalués un par un, et l'équipe utilisera dans la mesure du possible les technologies à distance pour fournir les services. Pour traiter les cas complexes, l'approche fondée sur le travail d'équipe présente notamment l'avantage d'obtenir la collaboration de plusieurs experts et de participer à des réunions régulières dirigées par le Ministère avec les coordonnateurs régionaux en inclusion scolaire pour fournir des conseils et renforcer les capacités. Le Ministère a pourvu un premier poste, soit celui de coordonnateur en santé mentale. Au cours de la première année de son initiative, le Ministère s'est employé principalement à offrir au personnel une formation portant sur les pratiques tenant compte des traumatismes et les interventions dans les cas d'aiguillage vers des services de santé mentale.

Autochtonisation des ressources en santé mentale destinées aux écoles secondaires – Dans la foulée d'une première année de mise en œuvre réussie du programme de formation en santé mentale pour les éducateurs, [Go To Educator](#), les Territoires du Nord-Ouest et d'autres partenaires ont amorcé le processus d'autochtonisation du Guide du programme d'études connexe, soit un programme d'intervention en littératie fondé sur des données probantes qui vise à améliorer les connaissances des élèves de la 8^e à la 12^e année en matière de santé mentale. Le personnel du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation collabore avec plusieurs intervenants : des chercheurs, des praticiens, des éducateurs et d'autres partenaires de l'Université Dalhousie, de l'organisme Alberta Health Services et de l'Université de l'Alberta; des éducateurs et des décideurs de la communauté autochtone en Nouvelle-Écosse, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest; ainsi que des spécialistes en éducation autochtone de l'Université de la Colombie-Britannique. On a mis sur pied un groupe de travail ainsi qu'un groupe d'observateurs participants. Les travaux réalisés à ce jour comprennent une analyse documentaire et une analyse de l'environnement. On a également terminé les entrevues avec les informateurs clés des administrations partenaires qui serviront à l'élaboration du nouveau guide.

Programme d'études des langues autochtones – La revitalisation et la réappropriation de la langue contribuent à l'amélioration du mieux-être et de la santé sur les plans personnel et collectif dans les Territoires du Nord-Ouest. Pendant l'année scolaire 2018-2019, le programme d'études des langues autochtones, initialement mis à l'essai dans une école pour chacune des neuf langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, a été élargi à l'échelle territoriale et est maintenant offert dans les 40 écoles des Territoires du Nord-Ouest qui ont un programme en langue autochtone. Les outils d'évaluation de la compétence orale ont également fait l'objet d'un projet pilote. Chaque enfant a été évalué par un interlocuteur qui n'était pas son enseignant, mais c'est la moyenne de son école qui a été déclarée. L'évaluation continue et les résultats obtenus servent à établir les objectifs et à déterminer les domaines dans lesquels le système doit accroître les mesures de soutien. Puisque l'exercice d'un leadership et la coordination des mesures de soutien en matière de développement du langage sont des éléments clés de la réussite, une formation a été offerte aux directeurs d'école, aux enseignants de soutien du programme, aux coordonnateurs en littératie et aux autres enseignants en milieu scolaire. La version préliminaire du programme d'études a été révisée à la lumière des commentaires des enseignants, des directeurs d'école, des surintendants, des gouvernements autochtones et d'autres informateurs clés.

Développement et échange de connaissances

Programme d'études en santé et mieux-être – On a mis à l'essai le nouveau programme d'études en santé et mieux-être de la 4^e à la 6^e année et terminé la rédaction de la version préliminaire des résultats d'apprentissage de la 7^e à la 9^e année. Dans le cadre du processus, il est essentiel de continuer d'assurer la réalisation d'enquêtes collaboratives, la participation des élèves et l'acquisition de compétences



permanentes dans le domaine de la santé et du mieux-être. On a choisi six enseignants du territoire pour mettre à l'essai sur le terrain la version préliminaire des résultats d'apprentissage de la 7^e à la 9^e année et donner leur avis sur leur expérience en ce qui concerne la mise en œuvre du cycle d'enquêtes collaboratives. Ces résultats d'apprentissage, qui ont fait l'objet d'un processus de rédaction itératif orienté par une rétroaction constante, devraient être mis à l'essai à grande échelle à l'automne 2019.

Série d'affiches sur le cannabis – Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation publique sur le cannabis, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié en janvier quatre affiches éducatives animées sur le cannabis. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a financé le projet à l'aide des fonds fournis dans le cadre du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada. Les affiches ont été créées par l'artiste local Cody Fennell et comportent une fonction de réalité augmentée qui permet de les animer à l'aide d'une application. Les affiches ont été présentées à l'occasion de foires communautaires sur la santé dans les Territoires du Nord-Ouest et sont expédiées dans les écoles en accompagnement d'une revue sur le cannabis destinée aux élèves. Elles fournissent de l'information sur les liens entre le cannabis et la santé mentale, le développement du cerveau et la grossesse ainsi que sur la consommation plus sécuritaire. Le message cible les jeunes, et la plupart des premiers commentaires reçus sont très encourageants.

Programme *The Dope Experience* – Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mené du 19 au 22 mars une séance de planification d'actions, qui a fini par être désignée comme « *The Dope Experience* » par les participants, afin d'élaborer un concept d'éducation sur la consommation de substances. Cette séance a réuni des artistes, des éducateurs, des aînés et des jeunes. Le programme *The Dope Experience* propose une approche créative fondée sur l'investigation en ce qui a trait à l'éducation sur plusieurs substances, dont le cannabis, l'alcool et le tabac. Au cours de la séance de planification, on a envisagé trois modèles d'ateliers différents pour mobiliser les jeunes dans l'ensemble du territoire. À compter de l'automne 2019, des équipes d'animateurs se rendront dans chaque collectivité du territoire pour y offrir ces nouveaux ateliers amusants et créatifs en vue de favoriser l'émergence d'un mouvement de participation communautaire dirigé par des jeunes.

Campagne de sensibilisation du public sur les opioïdes « Soyez au fait » – Les responsables de la campagne [Soyez au fait](#) de Santé Canada se sont rendus dans quatre collectivités des Territoires du Nord-Ouest entre février et mars 2019. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre d'une tournée pancanadienne visant à sensibiliser les gens aux dangers liés à l'usage des opioïdes. La plateforme comportait cinq stations numériques permettant de transmettre des messages clés sur le fentanyl, les signes d'une surdose, l'utilisation du naloxone, la stigmatisation et l'utilisation d'opioïdes. L'événement a été organisé conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Rapport personnalisé de l'Enquête sur le comportement des jeunes d'âge scolaire en matière de santé – Le ministère de la Santé et des Services sociaux a financé la production d'un rapport personnalisé de l'Enquête sur le comportement des jeunes d'âge scolaire en matière de santé pour les Territoires du Nord-Ouest. Le rapport

des Territoires du Nord-Ouest comprend des questions additionnelles et des tableaux supplémentaires faisant état de l'évolution de la situation au fil du temps et insiste particulièrement sur les facteurs de protection. Les paramètres concernant Yellowknife, les centres régionaux et les petites collectivités correspondent maintenant aux paramètres des rapports annuels issus des résultats obtenus à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest avec les questionnaires [Early Development Instrument](#) (Instrument de mesure du développement de la petite enfance) et [Middle Years Development Instrument](#) (Instrument de mesure du développement durant les années intermédiaires).

Sensibilisation aux risques associés au vapotage – Le ministère de la Santé et des Services sociaux a rassemblé des ressources liées au vapotage et préparé du matériel de communication sur le sujet qui ont été distribués dans toutes les écoles des Territoires du Nord-Ouest situées dans des collectivités où on vend des produits de vapotage.

Renforcement des capacités

Soutien aux communautés scolaires en santé en collaboration avec Ever Active Schools – Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et le ministère des Affaires municipales et communautaires ont établi une nouvelle relation avec [Ever Active Schools](#), un organisme albertain qui aide les écoles à faire la promotion d'environnements sociaux et physiques propices à la création de communautés scolaires en santé. À l'automne 2018, le ministère des Affaires municipales et communautaires, la Mackenzie Recreation Association, l'Aboriginal Sports Circle et [APPLE Schools](#) ont collaboré avec Ever Active Schools pour encadrer la prestation d'un programme de mentorat en littératie physique d'une durée d'une semaine dans les collectivités de Behchoko, de Gameti, de Fort Providence et de Norman Wells. Ce programme de mentorat sur place, qui comprenait des activités d'apprentissage professionnel et des ressources, visait à susciter la mobilisation communautaire et à favoriser le renforcement des capacités, en plus d'assurer un service de soutien en ligne pré et post-programme. Mentionnons à titre d'exemples la ressource *Don't Walk in the Hallway* (autocollants incitant les élèves à bouger), des jeux de stimulation physique en classe et des exercices de maîtrise de soi visant à favoriser un apprentissage et un bien-être optimaux. Le financement a été accordé dans le cadre du programme Bon départ de Canadian Tire, qui vise à encourager les jeunes à être actifs et à éliminer les obstacles financiers à leur participation. Cette initiative s'inscrit dans la politique canadienne sur l'activité physique menée par l'Agence de la santé publique du Canada, [Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs](#).

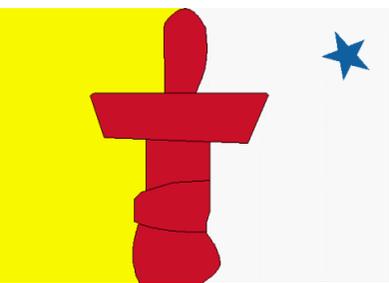
Formation collaborative sur l'inclusion scolaire – Pour la troisième année consécutive, tous les coordonnateurs régionaux en inclusion scolaire et les enseignants de soutien du programme ont participé à des séances de formation dans l'ensemble du territoire. Comparativement à l'ancienne formule régionale, la nouvelle formule a permis d'améliorer la planification concertée, le réseautage interterritorial et les normes de pratique en matière d'inclusion scolaire. Les deux séances de formation tenues à l'automne et à l'hiver portaient sur le rôle de leadership du personnel de soutien du programme, la pratique qui tient compte des traumatismes et l'autorégulation. En février 2019, Karen Braun, une consultante de Calgary rattachée au [MEHRIT Centre](#), a fait des présentations portant sur les comportements attribuables au stress et les comportements répréhensibles ainsi que sur les stratégies favorisant la maîtrise de soi chez les élèves.

Soutien aux alliances gais-hétéros – En collaboration avec l'Université Western, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a offert une formation de deux jours intitulée Fourth R - Healthy Relationships Plus Program à l'intention des conseillers auprès du personnel des alliances gais-hétéros. Toutes les écoles des Territoires du Nord-Ouest des niveaux intermédiaire et secondaire ont été invitées à participer à l'un des deux ateliers qui ont eu lieu en octobre et en décembre 2018 afin de permettre à leurs représentants de partager par la suite l'information acquise avec les membres de leurs alliances gais-hétéros respectives. On a distribué des ressources, notamment des livres, des vidéos et des affiches, dans les écoles afin de promouvoir la sécurité et l'inclusion des élèves et du personnel LGBTQ2S+. Cette activité devait coïncider avec la diffusion des nouvelles lignes directrices scolaires des Territoires du Nord-Ouest concernant

les groupes LGBTQ2+, qui étaient en cours d'élaboration; or, en raison du nombre élevé d'intervenants et du temps nécessaire pour intégrer les commentaires reçus et traiter les nouvelles versions, la production de la version finale a dû être reportée à l'automne 2019.

Groupe de mentorat en matière de maîtrise de soi – Afin d'accroître le soutien en matière de maîtrise de soi dans les écoles, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a retenu les services de Paula Jurczak, animatrice et consultante certifiée par le Centre MEHRIT, pour diriger une série de réunions de soutien en ligne avec des groupes régionaux d'enseignants de soutien et d'aides-éducateurs en milieu scolaire. Le groupe de mentorat s'adapte aux besoins particuliers des groupes régionaux et constitue une ressource pour la discussion et la mise en pratique de connaissances et de stratégies en matière de maîtrise de soi dans le cadre d'activités d'investigation en petits groupes. En plus de consolider les connaissances des éducateurs, les groupes discutent d'approches et d'interventions face aux comportements et aux besoins des élèves selon une perspective axée sur les forces, tout en explorant les environnements et les activités qui favorisent la maîtrise de soi et le bien-être des enseignants et des élèves.

Financement versé dans le cadre du Programme des brigades jeunesse des T.N.-O. – Le Programme des brigades jeunesse des T.N.-O., administré par le ministère des Affaires municipales et communautaires, appuie les projets destinés aux Ténos de moins de 25 ans au comportement marginal ou à risque. Les projets proposés doivent être conçus de façon à améliorer les perspectives et les débouchés offerts aux jeunes et à encourager ceux-ci à faire des choix sains et responsables. Le financement versé dans le cadre du Programme des brigades jeunesse a permis à l'école Chief T'Selehye de Fort Good Hope d'embaucher un coordonnateur à temps partiel pour son nouveau programme d'enseignement en plein air intitulé *Keepers of the Land*. Ce programme d'importance culturelle fondé sur le programme d'études [Dene Kede](#), qui donnait droit à des crédits, a permis aux élèves de créer des liens significatifs entre eux et avec les gardiens du savoir, les aînés et le territoire, favorisant ainsi l'amélioration de leur bien-être dans toutes ses dimensions (sociale, affective, physique et spirituelle) et le renforcement de diverses compétences transférables sur le marché du travail.



Nunavut

Faits saillants : 2018-2019

- **Projet Soundfield for Learning**
Le ministère de l'Éducation veille à doter toutes les salles de classe du Nunavut d'un système de sonorisation pour amplifier la voix de l'enseignant et à fournir une formation axée sur l'utilisation de la technologie de sonorisation ainsi que sur l'incidence des problèmes d'audition non traités sur l'apprentissage du langage et de la littératie et sur le développement socioaffectif et psychologique.
- **Programme de lecture en inuktit**
Dans le cadre du programme de lecture en inuktit (*Inuutsiarniq Literacy Program*) du ministère de la Santé, les éducateurs discutent de stratégies en matière de modes de vie sains que les élèves peuvent mettre en pratique dans

leur vie personnelle tout en abordant des résultats d'apprentissage importants dans le domaine de la littératie.

- **Centre Umingmak**

Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé ont participé à un groupe de travail pour soutenir la création au Nunavut d'un centre d'aide pour les enfants, qui ouvrira ses portes en 2019.

Introduction

Le plan d'action Inuusivut est l'une des priorités du gouvernement du Nunavut, car il représente son engagement à contribuer au bien-être et à l'autonomie des Nunavummiut et des collectivités du Nunavut. Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé ont travaillé en collaboration pour favoriser le bien-être et l'autonomie des enfants et des adolescents dans le cadre d'une approche globale de la santé en milieu scolaire qui est compatible avec les points forts des collectivités autochtones et qui les met en valeur. L'élaboration de cette approche du mieux-être des enfants et des adolescents s'inscrit dans les domaines du leadership, du développement et de l'échange des connaissances, et du renforcement des capacités. Les stratégies employées à cette fin font l'objet des prochains paragraphes.

Leadership

- Le taux de perte auditive est plus élevé chez les enfants du Nunavut que chez les enfants du reste du Canada. En 2017-2018, le ministère de l'Éducation a lancé dans l'ensemble du territoire le projet **Soundfield for Learning** pour offrir aux écoles du Nunavut davantage de matériel, de ressources et de formation. À terme, ce projet vise à doter toutes les salles de classe du Nunavut d'un système de sonorisation pour amplifier la voix de l'enseignant et à fournir une formation axée sur l'utilisation de la technologie de sonorisation ainsi que sur l'incidence des problèmes d'audition non traités sur l'apprentissage du langage et de la littératie et sur le développement socioaffectif et psychologique.
- En 2017-2018, le ministère de l'Éducation a élaboré et mis en œuvre des **ressources liées au développement socioaffectif** pour aider les conseillers scolaires communautaires du Nunavut (*Ilinniarvimmi Inuusilirijit*) dans leurs interventions auprès des élèves qui doivent faire face à des problèmes personnels. Au nombre de ces ressources, mentionnons notamment : un document de base intitulé *Small Group Process Guide*, conçu pour aider le personnel scolaire à favoriser la formation de groupes en créant des milieux sécuritaires et inclusifs propices à l'apprentissage; le programme *Northern Zones*, adapté du document *Zones of Regulation* et conçu pour aider les élèves de la maternelle à la 8^e année à acquérir de saines habitudes de maîtrise de soi; le programme *Mindmasters*, conçu pour favoriser la régulation émotionnelle chez les élèves de la maternelle à la 4^e année par l'enseignement de techniques de relaxation, de pensée positive et de pleine conscience. Le programme *Mindmasters*, créé par Terry Orlick, Ph. D., a été adapté pour mieux répondre à la réalité culturelle des élèves du Nunavut.
- Le ministère de la Santé cherche à améliorer les indicateurs socioéconomiques et de santé en appuyant le programme de lecture Inuktut Titiqiriniq du

TRAVAUX DE RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES INITIATIVES DU NUNAVUT

Gray, A.P., Richer, F., et Harper, S/ (2016).

Individual- and community-level determinants of Inuit youth mental wellness. [La revue canadienne de santé publique](#). 107.3, p. 251-257.

Rourke, R., Kong, D. C. C., et Bromwich, M. (2016).

Tablet audiometry in Canada's north: a portable and efficient method for hearing screening. *Otolaryngology--Head and Neck Surgery*, 155(3), p. 473-478. <http://www.sbccc.org.br/arquivos/OTO2016-09/473.full.pdf>

Basch, C. E. (2011).

Healthier students are better learners: A missing link in school reforms to close the achievement gap. *Journal of School Health*, 81(10), p. 593-598. DOI :10.1111/j.1746-1561.2011.00632.x

ministère de l'Éducation au moyen du programme de littératie Inuutsiarniq, qui constitue un volet complémentaire axé sur la santé. Le programme Inuutsiarniq regroupe une série de lectures qui s'intègrent au programme Inuktut Titiqqiriniq et permettent de transmettre des messages relatifs aux modes de vie sains d'une manière amusante, cohérente et mobilisatrice, à l'appui des résultats d'apprentissage essentiels en littératie. Cette série de lectures aborde les sujets suivants :

- la nutrition, par exemple la façon de manger et de préparer des repas sains, la valeur nutritive des aliments, y compris les aliments traditionnels;
- la prévention des blessures, par exemple la façon de prévenir les engelures ou de se protéger des chiens;
- les moyens de prendre soin de sa santé physique et mentale;
- l'importance d'avoir des poumons en santé (pour commencer à introduire des messages sur la réduction du tabagisme).



Le programme Inuutsiarniq a été créé pour aider les lecteurs à se familiariser avec les différentes façons de prendre soin de leur santé physique et mentale. En lisant les livres du programme avec leurs élèves, les éducateurs ont l'occasion de discuter de stratégies en matière de modes de vie sains qu'ils peuvent mettre en pratique dans leur vie personnelle et de renforcer leurs compétences fondamentales en lecture, en écriture et en communication orale. En développant des habiletés et des connaissances en matière de modes de vie sains dès leur plus jeune âge, les élèves sont plus susceptibles de rester en bonne santé physique et mentale toute leur vie. Grâce à de solides compétences en littératie, il est possible de faire des choix sains et d'adopter de bonnes habitudes de vie, par exemple en observant une saine alimentation, en faisant régulièrement de l'exercice physique et en évitant les substances et les comportements dangereux.

Développement et échange de connaissances

- Soutenir l'inclusion scolaire demeure une priorité. Cette année, le ministère de l'Éducation a organisé la conférence Tunngaviliurniq (un lieu d'ancrage pour nos élèves), qui avait pour objectif d'obtenir le point de vue des aînés sur les meilleures pratiques en matière d'inclusion scolaire. L'apprentissage auprès des aînés et la résolution de problèmes avec leur aide ont permis au Ministère de définir des stratégies et des approches qui permettront aux communautés scolaires de mieux répondre aux divers besoins des élèves sur les plans scolaire, physique et affectif.
- En 2017-2018, le ministère de l'Éducation a entrepris l'élaboration d'un cadre pour des écoles sûres et bienveillantes. Ce cadre, qui est élaboré au Nunavut en consultation et en collaboration avec des éducateurs et d'autres intervenants du Nunavut, y compris des jeunes et des membres d'organisations inuites, énoncera des moyens que peuvent prendre les écoles pour favoriser une bonne attitude caractérisée par l'ouverture d'esprit, l'accueil et l'inclusion (tunnganaarniq) au sein d'un territoire propice au renforcement du bien-être (inuusivut).

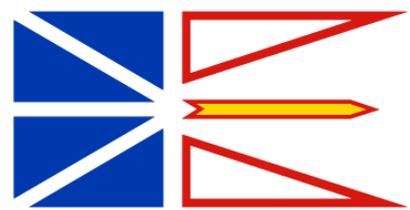
Renforcement des capacités

- Les ministères de l'Éducation et de la Santé ont participé à un groupe de travail pour appuyer la création d'un centre de défense des droits des enfants au Nunavut. Le centre d'aide Umingmak, qui ouvrira ses portes en 2019, est conçu comme un guichet unique qui permettra de coordonner les efforts de divers fournisseurs de services en vue de réduire le traumatisme secondaire et d'accroître le soutien offert aux enfants, aux jeunes et à leurs familles après un signalement. Les bœufs musqués adultes (umingmak) forment une barrière autour de leurs congénères plus petits ou vulnérables pour les préserver du danger. Le groupe de travail a créé un espace de collaboration entre les organisations, les organismes et les ministères afin d'appuyer le développement du centre et de rendre compte des négociations et des partenariats futurs.

Terre-Neuve-et-Labrador

Faits saillants : 2018-2019

- Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a élaboré une ébauche de politique en matière d'enseignement et d'apprentissage réceptifs (version 3, 2019) visant à permettre aux éducateurs de rester à l'affût des occasions de favoriser l'apprentissage des élèves. L'apprentissage socioaffectif est un volet particulier de cette politique axée sur la prévention par une approche progressive de l'apprentissage. La politique en est actuellement à la deuxième phase de sa mise en œuvre en trois phases au sein de la population d'élèves de la maternelle à la 6^e année.
- En prévision de la publication de la toute dernière version du Guide alimentaire canadien en 2018, on a déterminé qu'il fallait mettre à jour les directives provinciales en matière d'alimentation en milieu scolaire ainsi que les ressources connexes afin qu'elles tiennent compte des plus récentes recommandations nationales sur la saine alimentation. Dans le cadre de ce processus de révision, les intéressés ont participé à un examen et à une évaluation des directives actuelles ainsi qu'à la préparation d'un plan concernant la saine alimentation dans les écoles de la province. Le rapport découlant de cette évaluation, menée par Food First NL, ainsi que le nouveau Guide alimentaire canadien serviront à orienter le processus de révision des directives provinciales en matière d'alimentation en milieu scolaire.
- Le Newfoundland and Labrador English School District et les régies régionales de la santé ont appuyé l'engagement des élèves et leur éducation à la santé dans dix écoles dans le cadre du **projet SWAT (Peer Led Student Wellness Action Team)**. Ce projet dirigé par des pairs a permis aux jeunes de participer à la planification et à la prise de décisions qui concernent leur santé et celle d'autrui. Grâce aux partenariats qui ont été établis entre les jeunes et les adultes au cours du projet, tous ont pu apporter leur contribution, enseigner et apprendre les uns des autres.



Introduction

Le programme *Healthy Students Healthy Schools* (HSHS) est une initiative interministérielle appuyée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère des Enfants, des Aînés et du Développement social

RESEARCH ALIGNED WITH NL INITIATIVES

Artiga, S., & Hinton, E.
(2019).

Beyond health care: the role of social determinants in promoting health and health equity. *Health, 20*, 10.

Berg, S., Bradford, B.,
Robinson, D. B., & Wells, M.
(2018).

Got Health? Action Researching A Student-Led Health Promotion Program. *The Canadian Journal of Action Research, 19*(1), 33-47.

Shahid, S. M., & Bishop, K. S.
(2019).

Comprehensive Approaches to Improving Nutrition: Future Prospects. *Nutrients, 11*(8), 1760.

et le ministère de la Santé et des Services communautaires. Lancé en 2004, ce programme, par l'entremise d'agents de liaison pour la promotion de la santé en milieu scolaire, met à profit les efforts de promotion de la santé déployés par le Newfoundland and Labrador English School District, le Conseil scolaire francophone, les régies régionales de la santé et les partenaires communautaires. Le programme HSHS favorise la collaboration entre les secteurs de la santé et de l'éducation dans le but de favoriser et de soutenir la création de milieux d'apprentissage sains et de conditions propices à l'adoption de saines habitudes de vie chez les élèves. Cette approche horizontale et collaborative aide à faire progresser et à diffuser les travaux de recherche, les pratiques et les politiques visant à améliorer les résultats en matière d'apprentissage et de santé chez les enfants et les jeunes. En outre, le programme HSHS soutient l'approche du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, qui consiste à intégrer le volet de la santé dans toutes les politiques, ainsi que la vision d'une santé et d'un mieux-être améliorés pour la population de la province.

Leadership

- En juin 2018, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a publié un plan d'action en matière d'éducation (*Education Action Plan*) dans le cadre de son initiative relative au mieux-être des jeunes, [The Way Forward](#). Ce plan d'action vise principalement à mettre en œuvre l'approche globale de la santé en milieu scolaire.
- Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a instauré un secrétariat au sein du Conseil exécutif. Ce secrétariat assume les responsabilités suivantes :
 - a) mettre en œuvre l'approche globale de la santé en milieu scolaire;
 - b) élaborer un modèle provincial de services de santé annuels pour les enfants au sein d'un même ministère;
 - c) faire la promotion de l'intégration du volet de la santé dans toutes les politiques et pratiques en milieu scolaire auprès de tous les ministères offrant des services aux jeunes;
 - d) renouveler l'engagement du gouvernement à l'égard d'un modèle de coordination des services destinés aux enfants et aux jeunes ayant des besoins complexes;
 - e) assurer le suivi des recommandations adressées aux écoles qui sont énoncées dans le rapport intitulé *Towards Recovery*.
- En novembre 2018, les intéressés ont assisté à un forum provincial sur l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Les objectifs de ce forum étaient les suivants :
 - a) présenter un aperçu de l'approche globale de la santé en milieu scolaire et du concept de l'intégration du volet de la santé dans toutes les politiques;
 - b) faire valoir les avantages d'une approche globale de la santé en milieu scolaire dans le contexte de Terre-Neuve-et-Labrador;
 - c) définir l'approche globale de la santé en milieu scolaire dans un langage clair et simple;

- d) faire connaître les initiatives en cours qui visent à favoriser l'adoption d'une approche globale de la santé en milieu scolaire;
 - e) déterminer les prochaines étapes vers l'instauration d'une approche globale de la santé en milieu scolaire.
- Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a élaboré une ébauche de politique en matière d'enseignement et d'apprentissage réceptifs (version 3, 2019) visant à permettre aux éducateurs de rester à l'affût des occasions de favoriser l'apprentissage des élèves. L'apprentissage socioaffectif est un volet particulier de cette politique axée sur la prévention par une approche progressive de l'apprentissage. La politique en est actuellement à la deuxième phase de sa mise en œuvre en trois phases au sein de la population d'élèves de la maternelle à la 6^e année.
 - Des conseillers auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, chargés de représenter toutes les matières enseignées et tous les services fournis aux élèves, ont précisé davantage les résultats d'apprentissage dans une ébauche de document de base provincial portant sur l'apprentissage socioaffectif.
 - Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a élaboré une version pilote des guides des programmes d'études en éducation à la santé de la maternelle et de la 1^{re} année dans laquelle ont été inclus des résultats d'apprentissage relatifs au volet socioaffectif.
 - Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance travaille à l'élaboration d'un plan visant à intégrer des résultats d'apprentissage spécifiques relatifs au volet de la santé mentale et des toxicomanies chez les élèves au cours du processus de renouvellement des programmes d'études, afin d'inclure et de renforcer ce volet dans toutes les matières.

Développement et échange des connaissances

- En prévision de la publication de la toute dernière version du Guide alimentaire canadien en 2018, on a déterminé qu'il fallait mettre à jour les directives provinciales en matière d'alimentation en milieu scolaire ainsi que les ressources connexes afin qu'elles tiennent compte des plus récentes recommandations nationales sur la saine alimentation. Dans le cadre de ce processus de révision, les intéressés ont participé à un examen et à une évaluation des directives actuelles ainsi qu'à la préparation d'un plan concernant la saine alimentation dans les écoles de la province. Le rapport découlant de cette évaluation, menée par Food First NL, ainsi que le nouveau Guide alimentaire canadien serviront à orienter le processus de révision des directives provinciales en matière d'alimentation en milieu scolaire.
- Les administrateurs scolaires de la province ont participé à une formation sur les premiers soins en santé mentale.
- Les membres du personnel des écoles de la province ont suivi les programmes de formation *Go-To-Teacher* et *LGBTQ inclusive practices*, qui visent à favoriser le bien-être des élèves.

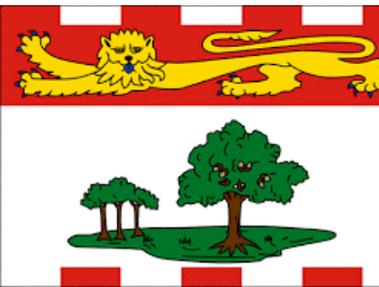
Renforcement des capacités

- Le programme de financement *Community Addictions Prevention and Mental Health Promotion Fund* a permis à six écoles d'organiser des activités axées sur la promotion de la santé mentale positive et du mieux-être.
- Le programme de financement *Community Healthy Living Fund* a permis à 33 écoles d'instaurer des conditions propices à l'activité physique et à la saine alimentation.
- Le programme de subventions de la Coalition régionale du mieux-être a permis à 51 écoles de promouvoir le mieux-être tout en favorisant l'établissement de partenariats entre les groupes communautaires.
- En partenariat avec le Newfoundland and Labrador English School District, le ministère des Enfants, des



Aînés et du Développement social a permis jusqu'à maintenant à 165 écoles d'appliquer les recommandations du Planificateur des écoles en santé.

- Le Newfoundland and Labrador English School District et les régies régionales de la santé ont appuyé l'engagement des élèves et leur éducation à la santé dans dix écoles dans le cadre du **projet SWAT (Peer Led Student Wellness Action Team)**. Ce projet dirigé par des pairs a permis aux jeunes de participer à la planification et à la prise de décisions qui concernent leur santé et celle d'autrui. Grâce aux partenariats qui ont été établis entre les jeunes et les adultes au cours du projet, tous ont pu apporter leur contribution, enseigner et apprendre les uns des autres.
- Le Newfoundland and Labrador English School District a permis à 51 écoles d'améliorer leur environnement alimentaire grâce au **projet SucSeed**, qui fait appel à l'utilisation d'un système hydroponique intérieur offrant aux éducateurs une approche pratique pour enseigner aux élèves l'agriculture, la sécurité alimentaire et la saine alimentation.
- Les conseillers des programmes et services auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ont élaboré à l'intention des éducateurs une séance de formation professionnelle en ligne d'une durée de trois heures portant sur la politique en matière d'enseignement et d'apprentissage réceptifs. Cette séance a été offerte aux éducateurs dans 40 écoles au cours d'une première phase, dans un format virtuel et en personne, ainsi qu'à 40 directions d'école au cours d'une deuxième phase, dans le cadre de deux journées de formation professionnelle (mai 2018).



Île-du-Prince-Édouard

Faits saillants : 2018-2019

- Le nouveau programme d'alimentation en milieu scolaire de l'Île-du-Prince-Édouard vise à améliorer les connaissances des élèves sur l'alimentation, à leur fournir des aliments frais, locaux et sains dans les écoles, ainsi qu'à mettre à jour la politique actuelle en la matière.
- Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu et le ministère de la Santé et du Mieux-être collaborent avec des partenaires communautaires pour mieux faire connaître les risques associés aux cigarettes électroniques et au vapotage et faciliter les discussions avec les élèves sur ces sujets.
- Une nouvelle ressource pédagogique intitulée [Projet Microphone](#) a été élaborée en collaboration avec Kinley Dowling, auteure-interprète insulaire. Cette ressource est conçue pour aider les enseignants à entamer avec les élèves d'importantes discussions sur des sujets en lien avec la santé sexuelle, comme le consentement, les normes de genre, l'intervention des témoins et les agressions sexuelles. Le Projet Microphone est un outil précieux qui aidera les éducateurs et les jeunes de l'Île à aborder des sujets liés à la violence sexuelle.

Introduction

Les partenariats multisectoriels demeurent essentiels si l'on veut améliorer la santé, le bien-être et les résultats scolaires des élèves de l'Île. Les efforts collectifs consentis ont permis d'engendrer et de renforcer diverses initiatives en matière

de santé dans les écoles, lesquelles ont favorisé l'adoption de comportements sains et la réussite chez les élèves ainsi que l'amélioration de leurs résultats scolaires. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu, le ministère de la Santé et du Mieux-être, le Bureau du médecin hygiéniste en chef, les organismes communautaires, les commissions scolaires, les élèves, les enseignants et les parents bénévoles demeurent des partenaires et des collaborateurs actifs dans le cadre de ces efforts.

Leadership

- Sous le parrainage de la Direction des écoles publiques de langue anglaise, et avec l'appui de plusieurs ministères (Éducation et Apprentissage continu, Santé et Mieux-être, Développement social et Logement, Agriculture et Terres, Finances), un nouveau [programme d'alimentation en milieu scolaire](#) est en cours d'élaboration dans le cadre d'une approche globale de la santé dans les écoles. Ce programme vise à améliorer les connaissances des élèves sur l'alimentation, à leur fournir des aliments frais, locaux et sains en milieu scolaire, ainsi qu'à mettre à jour la politique actuelle en la matière. Il permet d'explorer divers modèles d'infrastructure possibles, comme une cuisine centralisée à but non lucratif qui fournit de la nourriture aux écoles satellites selon une contribution volontaire. Deux projets de démonstration ont été réalisés pour mettre à l'essai ce modèle de distribution alimentaire, et de nombreuses activités ont été organisées pour inciter les élèves à participer aux conversations sur l'alimentation en milieu scolaire. Un changement global de l'environnement alimentaire dans les écoles permettra d'améliorer la santé et le mieux-être des enfants d'âge scolaire et de leurs communautés.
- De nouvelles [Lignes directrices pour la gestion du diabète dans les écoles](#) ont été élaborées en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu, les services aux élèves des commissions scolaires et des spécialistes du diabète de Santé Î.-P.-É. Ces lignes directrices fournissent des renseignements sur :
 - le diabète et la gestion du diabète;
 - l'insuline et l'administration de l'insuline;
 - les responsabilités des parents, des directions d'école et du personnel enseignant;
 - le traitement d'urgence de l'hypoglycémie et de l'hyperglycémie.

Les lignes directrices définissent clairement les responsabilités des parents et du personnel afin d'offrir aux élèves diabétiques un milieu sécuritaire propice à leur apprentissage et à la gestion de leur diabète.

Développement et échange des connaissances

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu et le ministère de la Santé et du Mieux-être continuent de collaborer avec des partenaires communautaires pour mieux informer les adultes (p. ex. enseignants, membres du personnel des services aux élèves, parents, etc.) sur les risques associés aux cigarettes électroniques et au vapotage afin de faciliter les discussions avec les

TRAVAUX DE RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES INITIATIVES DE L'Î.-P.-É.

Plaut, D., Thomas, M., Hill, T.,
Worthington, J., Fernandes,
M., et Burnett, N. (2018).

Getting to Education Outcomes: Reviewing Evidence from Health and Education Interventions. In *Re-Imagining School Feeding: A High-Return Investment in Human Capital and Local Economies*, p. 223.

Beres, Melanie Ann. (2014)

« Rethinking the concept of consent for anti-sexual violence activism and education. » *Feminism & Psychology*, 24.3 (2014), p. 373-389.

Joyce, A., Dabrowski, A.,
Aston, R., et Carey, G. (2017).

Evaluating for impact: what type of data can assist a health promoting school approach? *Health promotion international*, 32(2), p. 403-410. <https://academic.oup.com/heapro/article-pdf/32/2/403/11194956/daw034.pdf>

élèves sur ces sujets. La PEI Tobacco Reduction Alliance – PETRA (alliance pour la lutte contre le tabagisme de l'Î.-P.-É.) a lancé sur son site Web une nouvelle ressource intitulée [Know the Risks: Vaping & PEI Youth](#) (en anglais seulement), qui renferme notamment une fiche de conseils et un document infographique destinés aux personnes d'influence adultes. Cette ressource a été présentée aux nombreux partenaires, dont le personnel du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu, le personnel des écoles et des commissions scolaires ainsi que les membres des associations foyer-école, afin d'appuyer les efforts collectifs de sensibilisation et de prévention déployés par les partenaires gouvernementaux et communautaires à l'égard des élèves.



- [Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale](#) – Le Groupe de travail sur l'engagement des jeunes a collaboré avec une artiste de l'Île, Kinley Dowling, des éducateurs et des organismes communautaires pour élaborer une nouvelle ressource pédagogique intitulée [Projet Microphone](#). Cette ressource est conçue pour aider les enseignants du programme d'études en santé de la 9^e année à entamer avec les élèves d'importantes discussions sur des sujets en lien avec la santé sexuelle, comme le consentement, les normes de genre, l'intervention des témoins et les agressions sexuelles. Le *Projet Microphone* est un outil précieux qui aidera les éducateurs et les jeunes de l'Île à aborder des sujets liés à la violence sexuelle.
- Le milieu scolaire est l'endroit idéal pour améliorer les connaissances en santé mentale puisque la plupart des jeunes fréquentent l'école et que l'adolescent moyen passe plus de 30 heures par semaine en classe. Le programme [Pathway Through Care](#) a été conçu pour aider les écoles à aborder la question de la santé mentale des jeunes d'une manière efficace, structurante et pédagogique. Dans le cadre d'un projet pilote, le [Guide de programme – La santé mentale et l'école secondaire](#), qui mise sur les points forts existants, a été mis à l'essai par des enseignants dans huit écoles intermédiaires. Ce guide fournit un ensemble complet d'outils éducatifs pour permettre tant aux élèves qu'aux enseignants d'améliorer leurs connaissances en santé mentale. Le projet pilote visait notamment les objectifs suivants :
 - promouvoir la santé mentale et réduire la stigmatisation grâce à l'amélioration des connaissances en santé mentale des élèves, des éducateurs et des parents
 - favoriser un accès rapide et approprié aux soins de santé mentale par le dépistage précoce, le triage et l'aiguillage, ou par des interventions en santé mentale sur place
 - renforcer les liens entre les écoles et les fournisseurs de soins de santé
 - offrir aux élèves un cadre dans lequel ils reçoivent des soins de santé mentale et bénéficient d'un soutien continu dans leur milieu scolaire
 - mobiliser les parents et les autres membres de la collectivité pour répondre aux besoins des jeunes en matière de santé mentale.
- Les partenaires du système d'éducation travaillent de concert pour faire en sorte que les éducateurs, le personnel scolaire et les parents aient accès à de l'information sur la législation relative au cannabis, les risques que le cannabis

pose pour la santé et la façon d'aborder le sujet du cannabis avec les jeunes alors que sa consommation est devenue légale et banalisée. Au sein du système d'éducation, on a adopté une approche globale de la santé en milieu scolaire pour examiner les besoins en matière d'information sur le cannabis dans les programmes d'études, les politiques, les partenariats et l'environnement scolaire dans son ensemble. À ce jour, les partenaires du système d'éducation ont mené les activités suivantes :

- passer en revue les résultats d'apprentissage du curriculum pour s'assurer qu'ils sont à jour
- constituer un répertoire de renseignements et de ressources sur le cannabis à l'intention des enseignants, du personnel scolaire, du personnel des commissions scolaires et du personnel ministériel
- distribuer dans les écoles intermédiaires la trousse *Parler cannabis*, qui sera utilisée dans le cadre des rencontres parents-enseignants et d'autres événements
- faire en sorte que les parents aient accès à de l'information et à des ressources par l'entremise de leurs réseaux familial et scolaire
- adopter une nouvelle politique en matière d'alcool et de drogues pour la Direction des écoles publiques de langue anglaise.

En outre, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu, le Bureau du médecin hygiéniste en chef, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, des responsables de l'application des lois et des médecins ont collaboré à neuf séances d'information différentes sur le cannabis, organisées à l'intention des parents dans des écoles de l'Île.

Renforcement des capacités

- Dans le cadre de son [Programme annuel de subventions pour le mieux-être](#), le ministère de la Santé et du Mieux-être et le Bureau du médecin hygiéniste en chef ont financé un certain nombre de projets scolaires axés sur la promotion de la santé et du mieux-être des élèves.
 - [Séances de réflexion sur l'alimentation en milieu scolaire](#) : Organisées par la Direction des écoles publiques de langue anglaise la PEI Home and School Federation, ces séances ont permis à plus de 200 élèves de discuter du sujet de l'alimentation dans les écoles. Elles ont révélé que les élèves souhaitent que les écoles offrent des aliments sains, qu'elles tiennent compte des restrictions alimentaires et de la diversité culturelle, qu'elles réduisent leur empreinte environnementale et qu'elles les invitent à participer à l'élaboration des menus.
 - École Mount Stewart Consolidated : Un programme qui consiste à commencer chaque journée par 20 minutes d'activité physique a permis aux élèves de s'initier à différentes activités physiques, de vivre diverses expériences (comme la création d'un potager à l'école) et de découvrir des moyens pour réduire leur anxiété et leur stress.
 - École Belfast Consolidated : Un projet en milieu scolaire a permis à l'ensemble de la communauté scolaire (parents, élèves et membres de la collectivité) d'améliorer leurs connaissances sur la santé dans le cadre de séances portant sur divers sujets, dont la toxicomanie, la santé mentale, la nutrition et le stress.
- Des [équipes de bien-être scolaires](#), formées notamment de professionnels en toxicomanie et en santé mentale, d'infirmières en santé en milieu scolaire, d'intervenants auprès des jeunes et d'ergothérapeutes, ont été mises sur pied un peu partout dans l'Île. Ces équipes ont permis d'améliorer l'accès des élèves à du soutien, de réduire les temps d'attente pour obtenir des services et d'éliminer les obstacles à l'accès aux services (p. ex. le transport). Grâce à un partenariat entre le ministère de

l'Éducation et de l'Apprentissage continu, le ministère de la Santé et du Bien-être, le ministère du Développement social et du Logement et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, les équipes de bien-être scolaires sont en mesure de favoriser le développement socioaffectif des élèves ainsi que leur réussite et l'amélioration de leurs résultats scolaires. À ce jour, des équipes de bien-être scolaires ont été constituées dans cinq familles d'écoles de la province, et on prévoit en créer trois autres en 2019-2020.

- Afin de faire mieux comprendre l'approche globale de la santé en milieu scolaire et de favoriser son adoption systématique, des séances de formation ont été organisées avec les responsables du Programme de perfectionnement pour dirigeants scolaires offert à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (obligatoire pour tous les membres de directions d'écoles) et les équipes de bien-être scolaires mentionnées précédemment. Ces séances de formation ont porté sur les sujets suivants :
 - le lien qui existe entre la santé des élèves, leur réussite et leurs résultats scolaires
 - le [Cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire](#)
 - le [Cadre d'indicateurs et de mesures de base de la santé en milieu scolaire et du rendement des élèves](#)
 - les [résultats de l'enquête sur les comportements des élèves en matière de santé \(SIPÉSÉ/ECTADÉ\)](#)
 - les incitatifs et les obstacles à la création de communautés scolaires en santé
 - les divers outils, ressources et aides disponibles, notamment le [Planificateur des écoles en santé](#) du CCES, la [Trousse de la santé mentale positive](#) et la [Trousse de l'engagement des jeunes](#).

Pour que les membres de directions d'écoles, les enseignants et les membres de la collectivité puissent agir comme chefs de file et agents de changement au sein du milieu scolaire, il est essentiel que ces intervenants connaissent et comprennent mieux comment ces initiatives sont intrinsèquement liées entre elles et comment elles favorisent la réussite des élèves.



Nouveau-Brunswick

Faits saillants : 2018-2019

- La version à jour des Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique du Nouveau-Brunswick, qui se fonde sur les nouvelles Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport, fournit des renseignements et des ressources utiles pour prévenir les commotions cérébrales, les prendre en charge et en reconnaître les symptômes.
- Le Symposium **provincial sur le cannabis** a réuni des intervenants provenant du système de l'éducation et d'organismes partenaires qui entendent appuyer les jeunes en ce qui concerne le cannabis et sa légalisation.

- Pour favoriser la mobilisation des connaissances tirées du **Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick**, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a organisé des séances :
 - avec le personnel des services aux élèves du secteur francophone pour comprendre les données relatives aux facteurs de protection et de risque associés au développement socioaffectif (bien-être) et aux résultats scolaires
 - avec le personnel des services de surveillance des données et de responsabilisation du secteur anglophone pour discuter des données recueillies et de la façon dont elles peuvent être utilisées.

Introduction

Le programme de santé publique [Apprenants en santé à l'école](#) du Nouveau-Brunswick, lancé en 2000, est offert par les régies régionales de la santé. Il vise à promouvoir la santé et le mieux-être des élèves en créant des environnements sociaux et physiques sains, sécuritaires et positifs. Les infirmières et les diététistes de santé publique travaillent avec les districts scolaires pour mettre en œuvre des initiatives liées à l'approche globale de la santé en milieu scolaire avec le soutien des comités consultatifs en matière de santé, formés d'éducateurs, de parents, de groupes communautaires et de représentants de programmes. Leurs efforts sont appuyés par le ministère du Développement social (MDS), qui parraine la Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick et qui souhaite s'attaquer aux questions de l'activité physique, de la saine alimentation, de la vie sans tabac, de la santé mentale et de la résilience dans les écoles, les collectivités, les lieux de travail et les foyers. Le MDS, en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), a aussi lancé une initiative de collecte des données pluriannuelle, appelée le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick (SMEENB), en vue de mesurer les progrès réalisés et d'aider les écoles à utiliser les résultats qui les concernent pour agir en matière de mieux-être. Le MDS fournit les fonds nécessaires pour employer deux conseillers en mieux-être en milieu scolaire, qui collaborent avec les champions du mieux-être et facilitent leur travail. Ces conseillers soutiennent l'approche globale de la santé en milieu scolaire en remettant des [subventions](#) et des ressources, en offrant de la formation au personnel des écoles et des districts et en établissant des liens entre les écoles et d'autres ressources dans leur collectivité telles que les réseaux de mieux-être. Le MEDPE appuie l'approche globale de la santé en milieu scolaire par l'élaboration de politiques, la planification et la mise en œuvre de programmes d'études, la prestation de services de soutien aux élèves et un engagement à l'égard des écoles communautaires.

Leadership

En mai 2019, le MDS a organisé une **conférence provinciale sur le mieux-être**, à laquelle ont assisté 330 champions du mieux-être provenant d'écoles, de collectivités, de milieux de travail et d'organismes. Dans le cadre de cette conférence ayant pour thème les environnements bienveillants, on a mis en lumière les travaux de recherche et les pratiques optimales concernant les environnements sociaux et



physiques favorables au mieux-être, fourni des outils et des ressources à cet égard, présenté des pratiques prometteuses et des témoignages de réussite dans le domaine ainsi que des pratiques fondées sur des données probantes qui soutiennent les environnements favorables au mieux-être au Nouveau-Brunswick. Un groupe d'experts ont relaté des cas de réussite en matière d'initiatives scolaires et communautaires, dont les suivantes :

1. Collaborer pour mieux s'alimenter! – Apprenti en action – Labo éducatif en alimentation inc. –Rachel Schofield Martin, coordonnatrice, Saine alimentation et entrepreneuriat social, District scolaire francophone Sud
2. Responsabiliser les jeunes à l'égard de leur propre santé mentale – Heather Stordy, coordonnatrice de l'engagement communautaire, et Rebecca Doyle, coordonnatrice des écoles communautaires, District scolaire anglophone Est
3. Pour une bonne santé physique, psychologique et spirituelle – Terri-Anne Larry, directrice, école Natoaganeg (Première Nation d'Eel Ground).

En partenariat avec le Fonds Égale Canada pour les droits de la personne, le MEDPE a organisé le **sommet national Audace 2019 pour les jeunes LGBTQI2S+**. Cet événement d'une durée de trois jours a permis à des jeunes et à des éducateurs de discuter de la situation dans leurs écoles respectives, d'échanger des ressources et de parler de leurs expériences. Il a également donné l'occasion aux participants de célébrer les identités LGBTQI2S+ dans le cadre d'un dîner officiel et d'un bal d'étudiants queers.

Le 2 novembre 2018, le ministère de la Santé a organisé un **Symposium sur le cannabis**. Cet événement a réuni 238 intervenants provenant du système de l'éducation et d'organismes partenaires (directeurs d'école, conseillers en orientation, spécialistes de l'apprentissage, infirmières en santé publique, médecins hygiénistes, travailleurs sociaux, etc.), qui entendent appuyer les jeunes en ce qui concerne le cannabis et sa légalisation. Ce symposium avait pour objectif de mieux faire connaître le cannabis et ses effets sur les jeunes aux personnes qui travaillent au sein du réseau scolaire ou auprès de celui-ci.

Le symposium a permis aux participants d'avoir un aperçu de l'enjeu de la légalisation du cannabis, des effets néfastes de la consommation de cannabis sur la santé et des connaissances sur les outils disponibles et les meilleures pratiques de promotion de la santé et de prévention des maladies. Les divers conférenciers ont réitéré tout au long de la journée qu'il faut mettre l'accent sur l'augmentation des facteurs de protection plutôt que sur la réduction des comportements problématiques, comme la consommation d'alcool et d'autres drogues. Parmi les facteurs de protection, mentionnons les suivants :

- Entretenir une relation stable et bienveillante avec un parent ou un autre adulte de confiance
- Éprouver un sentiment d'appartenance, de solidarité et de soutien social
- Dormir suffisamment, manger sainement et être actif physiquement
- Renforcer son sentiment d'autoefficacité et améliorer ses habiletés en matière de communication et de prise de décisions
- S'investir dans sa vie scolaire
- Manifester des comportements prosociaux
- Éprouver un sentiment de confiance, d'espoir et d'identité culturelle

régies régionales de la santé et du MDS pour discuter d'une **approche coordonnée pour prévenir et contrer le phénomène de vapotage chez les jeunes**. Au cours de cette rencontre, les participants ont échangé sur leurs défis respectifs et les activités qui sont menées, et ont convenu de créer un groupe de travail provincial, sous la direction de la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick, dont le mandat sera de coordonner les efforts supplémentaires déployés pour prévenir et contrer le phénomène du vapotage chez les jeunes.

En collaboration avec des infirmières du programme *Healthy Learner Nurse* (Apprenants en santé à l'école), le MEDPE a lancé un **projet pilote visant à offrir des produits d'hygiène féminine gratuits** dans deux écoles secondaires. On a recueilli des données pour déterminer si l'accès à des produits menstruels gratuits dans les toilettes des femmes et dans les toilettes universelles réduirait le taux d'absentéisme et les retards en classe. Le projet a connu du succès et sera déployé dans un plus grand nombre d'écoles secondaires au cours de la prochaine année scolaire.

En collaboration avec le Centre Pond-Deshpande, le MEDPE et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MEPFT) ont créé un **projet dans le cadre du programme *Capacity for Courage*** qui visait à élaborer un prototype d'immigration économique axé sur l'intégration globale des immigrants au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de ce projet, on a privilégié la culture de l'école dans son ensemble ainsi que les initiatives propices à l'inclusion qui mettent en valeur la diversité des cultures et des origines.



Ontario

Introduction

En 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a dirigé directement plusieurs initiatives pour continuer à favoriser un milieu d'apprentissage sain et inclusif qui répond aux besoins de tous les enfants et élèves. Le ministère de la Santé, le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ainsi que le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales ont également dirigé et appuyé un certain nombre d'initiatives et d'activités, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Leadership

- Durant l'année scolaire 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a lancé le programme pilote d'accompagnement des Autochtones pour l'obtention du diplôme dans 19 conseils scolaires ciblés un peu partout dans la province, et il investira des fonds supplémentaires en 2019-2020 pour élargir ce programme.
 - Ce programme vise à favoriser la persévérance scolaire des élèves autochtones et à les aider à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Il appuie également la transition des élèves autochtones entre les écoles financées par le gouvernement fédéral ou gérées par les Premières Nations et les écoles secondaires financées par la province, d'une part, et les établissements d'enseignement postsecondaire, les

centres de formation et le marché du travail, d'autre part.

- Un des éléments centraux du programme est un accompagnateur qui, par son expérience, est profondément enraciné dans les communautés autochtones et entretient des liens profonds avec leurs cultures.
- L'accompagnateur agit comme mentor et conseiller auprès des élèves, et il leur facilite l'accès aux ressources communautaires et aux mesures de soutien pédagogique.
- En 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a lancé le projet pilote des équipes d'intervention rapide pour les écoles du Nord en collaboration avec le [conseil scolaire du district Keewatin-Patricia](#) pour appuyer le perfectionnement et le déploiement d'éducateurs et de professionnels hautement qualifiés et expérimentés ayant pour mandat d'offrir un soutien temporaire dans les collectivités autochtones éloignées en situation de crise.
 - Les équipes veillent à ce que les écoles demeurent ouvertes et favorisent la réussite scolaire et le bien-être des élèves des Premières Nations.
 - Les équipes sont en mesure de se mobiliser rapidement et de demeurer dans la collectivité jusqu'à ce que la situation redevienne stable ou que de nouvelles équipes y soient déployées.
 - Le ministère de l'Éducation maintient son investissement dans le projet pilote des équipes d'intervention rapide pour les écoles du Nord pendant l'année scolaire 2019-2020.
- Le projet « [En cercle, ensemble](#) » du [Centre ontarien de prévention des agressions \(COPA\)](#) visait à élaborer des ressources sur les conséquences de l'intimidation pour les élèves autochtones et leurs familles. Ces ressources ont été distribuées aux familles, aux enseignants, au personnel scolaire, aux parents et aux membres de la collectivité. Le projet a été conçu pour mieux faire connaître la richesse et la force des cultures autochtones et pour sensibiliser davantage les enseignants et le personnel scolaire à cet égard. L'aide financière la plus récente accordée à ce projet par le Ministère concerne l'année scolaire 2017-2018.
- Depuis 2017, le ministère de l'Éducation de l'Ontario finance la Nation métisse de l'Ontario pour qu'elle mette en œuvre le programme *River*. Ce programme vise à offrir aux élèves autochtones un milieu d'apprentissage sûr, inclusif et culturellement adapté qui reflète leur culture, leur histoire et leur contribution. Il repose sur un modèle de service complet conçu pour améliorer la situation sociale et les résultats scolaires des élèves autochtones et pour favoriser l'éducation et la sensibilisation des élèves non autochtones à la réalité autochtone.
- Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a financé une enquête collaborative portant sur l'éducation autochtone afin de mieux faire connaître et comprendre les stratégies et les ressources visant à améliorer l'apprentissage de tous les élèves, en particulier les élèves d'origine autochtone. En 2018-2019, six conseils



scolaires ont participé à cette initiative, qui s'articulait autour de trois objectifs :

1. améliorer le rendement et le bien-être des élèves;
2. mieux faire connaître et comprendre l'histoire, la culture et les perspectives des peuples autochtones à tout le personnel et aux élèves;
3. mobiliser davantage les parents et les partenaires communautaires autochtones locaux.

Cette initiative était axée sur les mesures suivantes :

- obtenir la participation d'un membre de la communauté autochtone locale à titre de partenaire au sein de l'équipe d'enquête du conseil scolaire;
 - financer les congés accordés aux éducateurs pour leur permettre de faire un apprentissage professionnel par investigation fondé sur une perspective autochtone;
 - établir des liens entre cette initiative et d'autres initiatives et assurer leur harmonisation selon une perspective autochtone;
- favoriser l'échange des enseignements entre tous les participants dans le cadre de réunions régionales, de webdiffusions ou de webinaires, ou au moyen de la diffusion de l'information tirée d'études de cas et de la production de rapports de fin d'année.
 - Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a également lancé le projet pilote *Keeping Students in School*, qui s'inscrit dans la phase II de la Stratégie fédérale de lutte contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs. Dans le cadre de ce projet pilote, le ministère collabore avec 14 écoles réparties dans 10 conseils scolaires (pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020) afin d'examiner de façon critique leurs pratiques en matière de discipline et de les modifier au regard des groupes surreprésentés dans les données sur les suspensions et les renvois.
 - Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a émis une politique intitulée [Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes \(anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie\) dans les écoles \(PPN n°161\)](#). Cette nouvelle politique, entrée en vigueur en septembre 2018, est fondée sur la *Loi Ryan* et la *Loi Sabrina*. Elle exige des conseils scolaires qu'ils adoptent des politiques et des procédures pour aider, dans les écoles, les enfants et les élèves à risque d'anaphylaxie ou souffrant d'asthme, de diabète ou d'épilepsie.
 - Pour appuyer la mise en œuvre de cette politique, on a élaboré diverses ressources qui ont été distribuées dans les conseils scolaires, comme des [exemples de plans de soins](#), une [vidéo à l'intention des éducateurs](#) ainsi qu'une [fiche d'information](#) et une [vidéo](#) à l'intention des parents et des tuteurs.
 - Le programme [Fraîcheur de la ferme](#) aide les écoles à recueillir des fonds en vendant des pommes, des carottes, des oignons, des pommes de terre et des patates douces cultivés en Ontario. Ce programme, financé par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, est le fruit d'un partenariat entre la province de l'Ontario et l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario. Depuis sa création, le programme n'a cessé de croître à la faveur de son élargissement stratégique dans l'ensemble de la province pour englober davantage de régions rurales et éloignées. En 2018, le nombre d'écoles participantes a encore augmenté. Le programme est maintenant offert à toutes les écoles financées par la province et aux écoles gérées par des Premières Nations qui sont accessibles par la route et situées dans le réseau d'agriculteurs et de distributeurs ontariens qui a été créé pour

gérer ce programme saisonnier exceptionnel.

- En 2018, 556 écoles participantes ont vendu collectivement plus de 900 000 livres de fruits et légumes frais et recueilli un montant de plus de 1,1 million de dollars, duquel ont été retenus plus de 0,45 million de dollars pour des initiatives scolaires (le solde étant affecté au paiement des fruits et légumes frais et à la coordination du programme).
- En 2018, six ans après son lancement, le programme était offert pour la deuxième année dans les 72 conseils scolaires de la province, ce qui représente plus de 5000 écoles.
- Depuis 2013, plus de 1700 écoles ont participé au programme [Fraîcheur de la ferme](#) et vendu 3,6 millions de livres de fruits et légumes frais aux familles ontariennes, ce qui représente un montant de plus de 4 millions de dollars.
- Les [Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation](#) sont publiées par le ministère de la Santé. Elles définissent les attentes minimales liées aux programmes et services de santé publique qui sont offerts par les [35 conseils de santé de l'Ontario](#). À la suite de la publication des normes modernisées, entrées en vigueur en janvier 2018, on a publié le document intitulé [Ligne directrice sur la santé en milieu scolaire, 2018](#) en avril 2018.
 - La [Ligne directrice sur la santé en milieu scolaire](#) « vise à fournir une orientation aux conseils de santé dans les approches requises pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de services qui contribuent à procurer une santé optimale aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire grâce à un partenariat et une collaboration avec les conseils scolaires et les écoles ».
 - En août 2018, le ministère de la Santé de l'Ontario a publié de nouveau le [Protocole en matière de dépistage des problèmes de la vue et de santé visuelle, 2018](#), qui comprenait une annexe renfermant des détails opérationnels supplémentaires concernant la mise en œuvre du programme de dépistage, conformément à une exigence de la Norme sur la santé à l'école.
- Plusieurs ministères – Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, Éducation, Travail, Formation et Développement des compétences, Collèges et Universités, Affaires municipales et Logement, Santé, Affaires autochtones, Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – travaillent conjointement à l'élaboration d'une approche progressive pour la mise en œuvre d'initiatives visant la prévention et la prise en charge des commotions cérébrales dans le sport de compétition amateur dans le cadre de l'application de la [Loi Rowan](#).
 - Le 7 mars 2018, l'Ontario a adopté la [Loi Rowan](#).
 - La [Loi Rowan](#) vise à sensibiliser davantage la population aux commotions



cérébrales et à réduire le risque de commotion cérébrale.

- La [Loi Rowan](#), qui a institué une journée annuelle de sensibilisation aux commotions cérébrales ([Journée de la Loi Rowan](#), 25 septembre), rend obligatoire pour les organismes de sport de compétition amateur :
 - de s'assurer que les athlètes, les parents d'athlètes et les entraîneurs confirment tous les ans qu'ils ont pris connaissance des ressources de sensibilisation aux commotions cérébrales;
 - d'établir des protocoles de retrait de l'activité sportive et de retour à l'activité sportive pour faire en sorte que les athlètes soient immédiatement retirés du jeu dès que l'on soupçonne qu'ils ont subi une commotion cérébrale;
 - d'établir un code de conduite en matière de commotions cérébrales qui établit des règles de comportement pour appuyer la prévention des commotions cérébrales pendant la pratique d'un sport.

La nouvelle loi a également modifié la *Loi sur l'éducation*. Les modifications à la Loi sur l'éducation, promulguées le 1^{er} juillet 2019, confèrent au ministre de l'Éducation le pouvoir de prescrire des exigences en matière de commotion cérébrale pour le secteur de l'éducation, conformément à la [Loi Rowan](#). Le ministère de l'Éducation a donc mis à jour le document des [Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales \(NPP n° 158\)](#), afin de le rendre conforme à la *Loi Rowan*. La mise à jour a été émise le 25 septembre 2019.

Développement et échange des connaissances

Les travaux du Réseau d'échange des connaissances pour le bien-être des élèves du ministère de l'Éducation de l'Ontario se sont poursuivis en 2018. Trente-deux documents intitulés [Recherche en bref](#) ont été publiés en anglais et en français. Les domaines d'intérêt actuels comprennent le bien-être, les mathématiques, l'équité et l'éducation autochtone. [La santé mentale au quotidien : une ressource pour la salle de classe!](#) – Cette ressource est conçue pour appuyer les enseignants de la maternelle à la 8^e année en leur fournissant un répertoire de pratiques de grande qualité en matière de santé mentale au quotidien qui s'intègrent facilement à l'enseignement. Elle est le fruit d'une collaboration entre la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario et l'organisme Santé mentale en milieu scolaire Ontario, dont le travail (données probantes/examens) est appuyé par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) dans le cadre du [Programme de soutien au système provincial](#). Cette trousse d'outils stratégiques a été lancée en ligne en septembre 2018.

Renforcement des capacités

En 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a accordé à des écoles secondaires 35 subventions pour la promotion de l'activité physique en milieu scolaire pour leur permettre de mener des projets visant à inciter les élèves du secondaire à faire davantage d'activité physique en dehors des périodes d'enseignement. Voici quelques exemples de projets : achat d'équipements pour permettre aux élèves de pratiquer une nouvelle activité (bicyclettes, skis, etc.); construction d'une patinoire extérieure; aménagement d'une salle de conditionnement physique.

- En 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a accordé des subventions aux conseils scolaires, aux administrations scolaires, aux écoles provinciales et aux écoles d'application pour leur permettre de répondre à leurs besoins de formation relatifs à la légalisation du cannabis récréatif ainsi qu'à la protection et à la sécurité des élèves.
- Le ministère de l'Éducation a diffusé des ressources (p. ex., des fiches d'information) à l'intention des

éducateurs, des parents ou tuteurs et des jeunes pour les sensibiliser davantage au cannabis, prévenir ou retarder la consommation de cannabis chez les jeunes, préconiser une saine prise de décisions et favoriser la sécurité des jeunes. Ces ressources sont accessibles sur les pages destinées au [personnel enseignant](#) et aux [parents](#) du site Web du Ministère portant sur la légalisation du cannabis récréatif.

- En 2018-2019, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a financé l'embauche d'environ 180 travailleurs en santé mentale dans les écoles secondaires de la province. Cette aide permet d'accroître les efforts de sensibilisation et d'éducation à la santé mentale, de favoriser un dépistage et une évaluation plus précoces, d'offrir des services directs de santé mentale dans les écoles et d'assurer en temps opportun l'aiguillage vers les services communautaires de santé mentale.
- Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a financé le projet TEMP (*Treaty Education Mentorship Program*), qui visait à appuyer l'éducation autochtone dans le district de Nipissing en privilégiant l'enseignement sur les traités et la réconciliation. Ce projet, mené par le [Conseil scolaire du district de Near North](#) et le groupe de travail rattaché au *Treaty Education Mentorship Program* de février à décembre 2018, comportait les deux volets ci-dessous.
 - La tenue d'une séance d'apprentissage de trois jours à l'intention de 25 éducateurs (apprenants) autochtones en avril 2018. Cette séance avait pour objectif de mieux faire connaître et comprendre l'enseignement sur les traités dans le district de Nipissing. Maurice Switzer, gardien du savoir et enseignant de la culture, a guidé et encadré les participants en leur offrant du mentorat. Ces 25 apprenants ont été expressément sélectionnés pour faire partie de la prochaine génération d'enseignants sur les traités.
 - La création et la communication de ressources dans le but de mieux faire comprendre les traités et de soutenir la communauté enseignante de la région en diffusant, sur papier et en ligne, les apprentissages acquis et les ressources pertinentes élaborées dans le cadre du projet.

Autres initiatives du ministère de l'Éducation de l'Ontario

- La [First Nations, Métis, and Inuit Education Association of Ontario](#) : Projet de création de ressources et d'activités d'apprentissage – Dans le cadre de la phase I de ce projet, plus de huit aînés et gardiens du savoir ont participé à l'enregistrement d'une série de vidéos éducatives. En 2018, on a produit huit vidéos qui ont été diffusées sur le [site Web](#) (en anglais) de l'association. Ces vidéos visent à favoriser le renforcement des capacités des éducateurs et des élèves.
- Le [Centre des enfants inuits d'Ottawa : Programme Bridging the Gap](#) – Dans le cadre de ce programme, on enseigne aux élèves, aux enseignants, aux administrateurs et aux parents la culture et l'histoire inuites et on prépare les éducateurs à mieux soutenir les élèves inuits. Le programme se compose de quatre volets : des présentations en classe sur la culture inuite; des ateliers d'enrichissement culturel; un soutien individuel pour les élèves; des activités de collaboration et de réseautage avec les enseignants. Il visait notamment à améliorer l'accès des élèves, des familles et des aidants inuits aux services de soutien communautaires ainsi qu'à mieux faire connaître les traditions, cultures, contributions et perspectives inuites aux élèves et aux enseignants à l'élémentaire et au secondaire.
- L'Association des directions d'école de l'Ontario et l'organisation Services aux victimes de Toronto ont mené conjointement le [projet pilote Healthy Relationships in a Digital World](#). En 2018, ce projet a amené les directions et directions adjointes de huit conseils scolaires à participer à l'élaboration d'un outil de référence comprenant des stratégies de prévention et d'intervention en matière de cyberintimidation et de violence. Cet outil sera utile aux écoles dans le cadre de leur processus annuel de planification des améliorations et de leurs activités quotidiennes.
- L'[Ontario Native Education Counselling Association \(ONECA\) : Programme de formation pour conseillers](#)

[autochtones](#) – Ce programme lancé en 1977 vise à fournir une formation aux conseillers autochtones qui offrent des services de counseling aux élèves autochtones. Il aide aussi à mieux faire connaître l’histoire, la culture, la contribution et les perspectives des Autochtones aux éducateurs et au personnel des conseils scolaires afin d’améliorer le soutien destiné aux élèves autochtones. En 2018, l’ONECA a mené une enquête auprès des conseils scolaires francophones et cherché à établir des relations avec les responsables de l’éducation autochtone afin de déterminer comment elle peut favoriser leur perfectionnement professionnel.

- Au cours de la dernière décennie, le ministère de l’Éducation de l’Ontario et le [Centre ontarien de prévention des agressions](#) (COPA) ont travaillé conjointement à l’élaboration de la ressource [Tous ensemble!](#) Il s’agit d’une trousse multimédia visant à susciter la mobilisation des parents et la collaboration entre la maison et l’école dans le but de favoriser l’établissement d’écoles où règnent la sécurité, l’inclusion et la tolérance. Par ailleurs, le ministère a financé le COPA pour lui permettre de créer la ressource [En cercle, ensemble](#), qui constitue une version adaptée de la ressource [Tous ensemble! pour les collectivités et les écoles des Premières Nations, métisses et inuites](#). En 2017-2018, des fonds ont été accordés au COPA pour qu’il adapte à la réalité des collectivités autochtones sa populaire série de contes et de bandes dessinées pour enfants qui accompagne la ressource *Tous ensemble!* Le Ministère a également fourni du financement au COPA pour lui permettre de promouvoir les activités de perfectionnement professionnel au sujet du contenu des ressources afin de favoriser leur mise en œuvre dans les écoles et les collectivités de la province.



Manitoba

Fait saillants : 2018-2019

- **PROJECT 11** : Programme en classe, conçu et appuyé par la True North Foundation des Jets de Winnipeg et évalué en partenariat avec Enfants en santé Manitoba. Ce programme, destiné aux élèves de la maternelle à la 8^e année, permet de sensibiliser les élèves à la santé mentale, à la prévention du suicide et aux moyens de favoriser l’acquisition et la mise en pratique de stratégies d’adaptation positives.
- **Thrival KitsMC – Phase II** : Les Thrival Kits sont le fruit d’une initiative conjointe du Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba et de l’Association canadienne pour la santé mentale (bureau de Winnipeg et du Manitoba). Les trousseaux proposent des activités de promotion de la santé conçues pour aider les enfants de 9 à 11 ans à intégrer de bonnes stratégies d’adaptation à leur quotidien, à gagner en estime de soi, à renforcer leur sentiment d’identité et à avoir plus d’empathie et de compréhension à l’égard des autres.
- **Cliniques pour adolescents** : Ces cliniques continuent d’offrir des services accessibles et confidentiels aux jeunes de 12 à 21 ans et exercent leurs activités dans une perspective pro-choix et de réduction des méfaits qui est favorable à la communauté LGBT2SQ+. Les cliniques pour adolescents forment un réseau de 57 [emplacements](#) répartis dans la province, dont 32 se trouvent dans les écoles du Manitoba et 13 sont financés par le Bureau d’Enfants en santé Manitoba.

Introduction

Fondée en 2000, Écoles en santé est une initiative provinciale de santé en milieu scolaire qui a pour but de promouvoir la santé physique, émotionnelle et sociale des communautés scolaires. L'initiative reconnaît qu'une bonne santé joue un rôle important dans l'apprentissage et que les écoles sont les mieux placées pour exercer une influence positive sur la santé des enfants, des adolescents et de leur famille. L'initiative Écoles en santé témoigne de l'engagement de la province à contribuer aux progrès vers l'amélioration de la santé et des résultats scolaires de tous les élèves. Elle est mise en œuvre grâce à un partenariat entre plusieurs ministères gouvernementaux responsables de l'éducation, de la prévention et de la promotion de la santé et du mieux-être des enfants.

Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba, Éducation et Formation Manitoba ainsi que le Bureau d'Enfants en santé Manitoba soutiennent le bien-être des enfants d'âge scolaire par l'entremise de l'initiative Écoles en santé.

Leadership

En janvier 2019, le gouvernement a annoncé la tenue d'un examen approfondi du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année au Manitoba. Cet examen, qui a été mené par une commission désignée par le gouvernement, était axé sur divers sujets, dont les suivants :

- l'amélioration des résultats des élèves et la responsabilisation quant à l'apprentissage des élèves;
- la gouvernance dans le domaine de l'éducation, notamment les rôles et responsabilités des conseils scolaires et des administrations des divisions scolaires;
- la durabilité et la gestion des ressources financières qui soutiennent ce système, et l'obligation de rendre des comptes à ces égards.

Dans le cadre de cet examen, on a invité les parents, les professionnels de l'éducation, les spécialistes du domaine, les élèves, les groupes concernés (dont les conseils scolaires) ainsi que les citoyens manitobains à participer à des séances de consultation pour faire part de leurs idées pour aider à améliorer le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année. On trouve des renseignements détaillés sur l'examen, notamment les dates des consultations et les documents de travail, sur le site Web d'Éducation et Formation Manitoba : <https://www.edu.gov.mb.ca/revueeducation/index.html>.

On peut aussi consulter un rapport de suivi au sujet du **Sommet sur la littératie et la numératie au Manitoba (2018)** sur le site Web d'Éducation et Formation Manitoba. Ce rapport communique les fruits du sommet provincial sur la littératie et la numératie de janvier 2018 à ses participants et dresse un portrait de la situation pour la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba alors qu'elle entreprend un examen complet du système d'éducation de l'élémentaire et du secondaire. [Littératie et numératie au Manitoba : contextualisation](#) (📎 294 Ko).

La Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba » (2007) est une loi habilitante

TRAVAUX DE RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES INITIATIVES DU MANITOBA

Barker, B., Goodman, A., & DeBeck, K. (2017).

Reclaiming Indigenous identities: Culture as strength against suicide among Indigenous youth in Canada. *Canadian Journal of Public Health, 108(2)*: e208–e210 doi: 10.17269/CJPH.108.5754

Feiss R, Dolinger SB, Merritt M, Reiche E, Martin K, Yanes JA, et al. (2019).

A systematic review and meta-analysis of school-based stress, anxiety, and depression prevention programs for adolescents. *Journal of Youth and Adolescence, 48(9)*, 1668-1685.

Dray, J., Bowman, J., Wolfenden, L., Campbell, E., Freund, M., Hodder, R., & Wiggers, J. (2015).

Systematic review of universal resilience interventions targeting child and adolescent mental health in the school setting: review protocol. *Systematic reviews, 4(1)*, 1.

pour Enfants en santé Manitoba et la stratégie interministérielle à long terme du gouvernement du Manitoba en matière de prévention et d'intervention précoce auprès des enfants et des jeunes. Cette loi autorise Enfants en santé Manitoba à recueillir des données dans différents secteurs au fil du temps et à établir des liens entre celles-ci pour des fins de recherche et d'évaluation.

Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba a appuyé les responsables du programme de promotion de la santé mentale en milieu scolaire de l'Office régional de la santé de Winnipeg. Depuis un certain nombre d'années, les responsables du programme travaillent en étroite collaboration avec trois divisions scolaires de Winnipeg dans le but de favoriser la promotion de la santé mentale dans leurs communautés scolaires respectives. Cette collaboration a mené à l'élaboration d'un **guide de planification pour la promotion de la santé mentale** qui renferme des renseignements et des ressources tirés de la Trousse de la santé mentale positive du CCES. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, ce guide de planification a été mis à l'essai dans 44 écoles de Winnipeg; on prévoit élargir sa portée et poursuivre dans cette voie pendant l'année scolaire 2019-2020.

Le Manitoba continue d'appuyer les programmes annoncés dans le cadre de la stratégie pluriannuelle sur la santé mentale des enfants et des jeunes. Cette stratégie permet de fournir des services de soutien améliorés en matière de santé mentale et de mieux-être destinés à des collectivités entières, des programmes ciblés à l'intention des enfants et des jeunes qui ont besoin d'un soutien supplémentaire ainsi que des programmes intensifs pour les clients les plus vulnérables. Les programmes soutenus dans le cadre de la Stratégie sont décrits ci-dessous.

- **PAX** – Programme fondé sur des données probantes qui vise à favoriser l'apprentissage et la pratique de la maîtrise de soi chez les élèves en milieu scolaire grâce à une collaboration avec l'entourage dans une perspective de paix, de productivité, de santé et de bonheur. Le PAX est une stratégie de promotion de la santé mentale chez les enfants où les enfants participent au changement et déterminent ce qu'ils veulent voir, entendre, ressentir et faire plus souvent ou moins souvent dans leur classe et dans leur vie. Le PAX a été mis en œuvre à l'échelle de la province en 2011 à la suite d'un essai contrôlé randomisé qui a démontré une amélioration des résultats à court terme, particulièrement en ce qui concerne la santé mentale et le bien-être des enfants. Dans le cadre d'une subvention sur cinq ans (2014-2019) accordée par les Instituts de recherche en santé du Canada pour financer les initiatives axées sur la prévention du suicide, le Bureau d'Enfants en santé Manitoba s'est associé au Swampy Cree Tribal Council et à l'Université du Manitoba pour soutenir la création du groupe PAX Dream Makers. Les membres de ce groupe sont de jeunes autochtones âgés de 10 à 21 ans qui participent aux activités de développement communautaire et aux initiatives axées sur la santé mentale menées dans leur collectivité. Cette année, PAX Dream Makers a fait une présentation à l'occasion du forum annuel sur les questions touchant l'éducation des Autochtones, intitulé Shawane Dagošiwīn, pour faire part des réussites et des expériences vécues par ses membres. Le Bureau d'Enfants en santé Manitoba continue de piloter la mise en œuvre et l'évaluation du PAX dans environ 740 écoles de la province. (Depuis 2011)
- **COACH 1 et COACH Expansion** – Programmes fondés sur des données probantes qui offrent des services de soutien intensifs et externes 24 heures par jour aux enfants et aux adolescents qui ont de graves problèmes sur les plans affectif, comportemental et scolaire ou en lien avec leur santé mentale. Le programme *COACH* (MENTOR) offre également des services de soutien pour les parents et les tuteurs. Les programmes *COACH 1* et *COACH Expansion* s'adressent respectivement aux enfants à l'élémentaire et aux jeunes du premier cycle du secondaire pris en charge par les services de protection de l'enfance. On a observé des résultats positifs en ce qui concerne le fonctionnement scolaire, social, affectif, communautaire et comportemental, ainsi que de meilleures relations parents-enfants. (Depuis 2003)
- **Racines de l'empathie et Semaines de l'empathie** – Programmes universels fondés sur des données probantes qui visent à favoriser l'apprentissage socioaffectif et à cultiver l'empathie afin de réduire l'agressivité et l'intimidation. Les programmes Racines de l'empathie et Semaines de l'empathie s'adressent respectivement aux élèves de la maternelle à la 8^e année et aux enfants qui fréquentent un centre de la petite enfance. La recherche révèle une réduction significative de l'agressivité et une

augmentation des comportements prosociaux chez les élèves à la fin du programme et pendant les années qui suivent. (Depuis 2001)

- **High Fidelity Wraparound (HFW)** – Programme fondé sur des données probantes et reposant sur une planification axée sur les points forts qui s’adresse aux enfants et aux jeunes ayant des besoins complexes requérant l’intervention de plusieurs systèmes. Le programme HFW intègre des mesures de soutien officielles et officieuses pour améliorer l’accès aux services appropriés et la coordination de ces services, et aide à combler les lacunes en matière de services pendant les périodes de transition. Le Bureau d’Enfants en santé Manitoba coordonne la formation des fournisseurs de services de santé mentale, d’éducation, de protection de l’enfance et de justice afin d’intégrer de multiples systèmes officiels (école, justice, cliniciens) et officieux (familles, amis, membres de la collectivité). Cette approche permet de créer un plan unique, personnalisé et axé sur les points forts à l’intention des enfants et des adolescents ayant des besoins complexes sur les plans des émotions, du comportement et de la santé mentale. (Depuis 2015)
- **Équipe d’approche et d’intervention** – Équipe qui offre en tout temps dans la collectivité des services axés sur les points forts afin d’améliorer la vie des jeunes qui éprouvent des problèmes profonds et concomitants sur les plans comportemental, socioaffectif et scolaire ou en lien avec leur santé mentale ou physique. L’équipe fournit des services de soutien clinique et scolaire et de mentorat à l’intention des enfants et des adolescents pris en charge par les Services à l’enfant et à la famille. Un aîné agit comme mentor auprès des enfants et des jeunes autochtones et non autochtones pour leur faire découvrir les connaissances, les visions du monde et les traditions culturelles des Autochtones. Cette approche est actuellement soumise à une évaluation : les membres de la cohorte ont été choisis au hasard à partir des listes des quatre ministères faisant état des enfants et des jeunes éprouvant les difficultés les plus complexes. (Depuis 2016)
- **PROJECT 11** – Programme en classe, conçu et appuyé par la True North Foundation des Jets de Winnipeg et évalué en partenariat avec Enfants en santé Manitoba. Dans le cadre de ce programme destiné aux élèves de la maternelle à la 8^e année, on présente des tutoriels virtuels et des concepts fondés sur des données probantes pour sensibiliser les élèves à la santé mentale, à la prévention du suicide et aux moyens de favoriser l’acquisition de stratégies d’adaptation positives. Le programme a été mis en œuvre dans les classes du Manitoba. (Depuis 2014)
- **Protocole d’évaluation et de mise en congé des enfants et adolescents suicidaires** (soit l’un des nombreux protocoles interministériels obligatoires du Comité ministériel pour Enfants en santé) –Ce protocole vise à améliorer la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes et à réduire les idées, tentatives et décès suicidaires au sein de ce groupe ainsi qu’à diminuer les coûts systémiques liés aux interventions en situation de crise (p. ex. évacuation médicale). En outre, il exige un suivi clinique des enfants et des jeunes, dans leur communauté d’origine, après leur passage dans un établissement hospitalier en raison d’idées ou de tentatives suicidaires. Le protocole est mis à l’essai par Hope North (Office régional de la santé du Nord) dans le but de prévenir le suicide chez les enfants et les jeunes de Thompson et des collectivités autochtones et du Nord environnantes. Une évaluation des résultats est en



cours. (Depuis 2015)

- **Morningstar** – Initiative de soutien intégré mise en œuvre dans les écoles secondaires. Cette initiative vise à offrir aux élèves plusieurs niveaux de soutien multidisciplinaire en ce qui concerne la santé mentale et les dépendances, le logement, l'identité culturelle, la pauvreté et la violence. (Depuis 2016)

Développement et échange des connaissances

Éducation et Formation Manitoba et le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba ont collaboré avec Parachute Canada, le ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine et Sport Manitoba pour élaborer un protocole sur les commotions cérébrales qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'harmonisation des protocoles à l'échelle nationale. L'uniformisation des protocoles utilisés par les écoles du Manitoba et les organisations sportives provinciales est une étape importante du processus visant à améliorer l'éducation et la sensibilisation du public aux commotions cérébrales. Cette mesure permet d'assurer la cohérence des protocoles de retrait et de retour pour l'apprentissage et le jeu, et tient compte des objectifs nationaux de collaboration visant à rallier les secteurs du sport, de l'éducation et de la santé sur l'enjeu des commotions cérébrales.

En 2018-2019, le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba et Éducation et Formation Manitoba ont collaboré pour appuyer la collecte de données relatives à l'étude sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire (l'étude HBSC). Les résultats de cette collecte de données serviront à orienter les politiques et les mesures de soutien à l'échelle provinciale visant à améliorer le bien-être des élèves partout au Manitoba.

Le gouvernement du Manitoba a appuyé l'évaluation de la ressource *Everyone Matters*, un site Web consacré à la prévention du suicide chez les jeunes du Manitoba. *Everyone Matters* propose un projet vidéo de 22 minutes « conçu au Manitoba » à l'intention des adolescents en milieu scolaire. Cette vidéo vise à faire mieux connaître les signes avant-coureurs du suicide, à susciter des comportements de recherche d'aide, à favoriser le recours à des stratégies d'adaptation positives et à appuyer la création « d'aides naturelles » pour aiguiller les jeunes vers des ressources de soutien. *Everyone Matters* comprend un guide de l'animateur qui décrit le but de la vidéo, un guide sur la façon d'utiliser la vidéo en classe ainsi que des renseignements sur d'autres mesures qui peuvent être prises pour créer et maintenir des écoles sécuritaires et en santé.

Éducation et Formation Manitoba a publié le nouveau cadre des résultats d'apprentissage en écologie humaine du deuxième cycle du secondaire, qui actualise le programme d'études Aliments et nutrition enseigné dans les écoles du Manitoba. On peut consulter ce document sur le site Web d'Éducation et Formation Manitoba : https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/eco_humaine_9-12/docs/doc_complet.pdf.

Dans le cadre de l'Initiative pour des écoles en santé, le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba et Éducation et Formation Manitoba ont distribué dans toutes les écoles du Manitoba une trousse d'information électronique sur le cannabis ainsi que des ressources d'apprentissage connexes que l'on peut consulter sur le site Web suivant : <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/epes/index.html>.

L'[Instrument de mesure du développement de la petite enfance](#) (IMDPE) est un questionnaire de recensement rempli tous les deux ans par les enseignants de maternelle dans les 37 divisions scolaires publiques et quelques écoles privées et des Premières Nations de la province. L'IMDPE mesure la capacité des enfants à répondre aux attentes appropriées à leur âge sur le plan développemental dans les cinq domaines suivants : santé et bien-être physiques; aptitudes sociales; maturité affective; capacités langagières et de raisonnement; capacités de communication et connaissances générales. Le Bureau d'Enfants en santé Manitoba recueille et analyse les données, puis communique les résultats obtenus. Les données du questionnaire ont été recueillies durant l'année scolaire 2018-2019, et les résultats devraient être

communiqués à l'automne 2019. (Depuis 2003)

La Section des écoles communautaires, qui est rattachée à la Direction générale de l'inclusion des Autochtones d'Éducation et Formation Manitoba, a diffusé le [rapport du Programme des écoles communautaires](#). Une des dispositions de la Loi sur les écoles communautaires charge la Section des écoles communautaires de préparer un rapport sur les activités du programme, qui doit comprendre :

- un sommaire des consultations tenues par la section;
- un sommaire de la performance du programme évalué en fonction des mesures établies par la section à cette fin.

Ce rapport satisfait aux exigences de la loi. Il traite des activités de la Section des écoles communautaires entre octobre 2014 et octobre 2018. Le Programme des écoles communautaires du Manitoba renforce la capacité du système des écoles publiques d'améliorer la santé et le bien-être sociaux, affectifs et physiques des élèves des quartiers défavorisés sur le plan socioéconomique. Il aide les élèves à arriver à l'école prêts à participer au processus d'apprentissage et à profiter pleinement des possibilités éducationnelles offertes.

Renforcement des capacités

La Direction générale de l'inclusion des Autochtones du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba a diffusé un document intitulé [Protocole et orientations sur les cérémonies de purification \(2019\)](#). Ce document est conçu pour aider les divisions scolaires à prendre des mesures pour s'assurer que leurs écoles sont inclusives et tiennent compte des réalités culturelles en intégrant les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la planification et aux programmes scolaires, en partenariat avec la communauté scolaire.

En partenariat avec le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba, Éducation et Formation du Manitoba a organisé une série d'ateliers à l'intention des éducateurs qui portaient sur le document intitulé [Soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans les écoles du Manitoba](#). Ce document vise à faire en sorte que les élèves transgenres ou d'une diversité de genres bénéficient d'un accès équitable à toutes les activités éducatives, parascolaires et sociales de l'école, et ce, d'une manière qui permet de préserver et de protéger leur dignité. La ressource est principalement destinée aux éducateurs ainsi qu'au personnel et aux administrateurs scolaires. Depuis son lancement, le document a suscité une réaction très positive.

Écoles en santé continue d'appuyer la mise à l'essai de l'initiative APPLE Schools dans la division scolaire Swan Valley. Cette initiative de promotion de la santé est financée par l'Agence de la santé publique du Canada. Elle est fondée sur des données probantes et des pratiques exemplaires, et vise à mettre en œuvre l'approche globale de la santé en milieu scolaire dans les écoles. L'initiative APPLE Schools permet de changer la culture scolaire afin d'accroître le bien-être des élèves, des parents et du personnel au sein de leurs communautés scolaires. On peut consulter le rapport annuel 2018 concernant cette initiative sur le site Web suivant : http://www.appleschools.ca/files/APPLESchools_2018Annual_Report_Web.pdf.

Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba continue de soutenir le programme de mentorat Rec and Read. Ce programme de renommée internationale est fondé sur le modèle autochtone du cercle de courage, qui vise à favoriser les points forts, la résilience et la santé des enfants plutôt que de miser sur l'alimentation et l'exercice en particulier. Des élèves et des étudiants issus d'établissements secondaires et universitaires travaillent ensemble à la prestation de programmes parascolaires à l'intention des plus jeunes élèves. Le programme Rec and Read utilise une approche fondée sur les

déterminants sociaux de la santé et tient compte des aspects suivants :

- Éducation et formation professionnelle
- Réseaux sociaux de soutien et environnements sociaux
- Environnements sécuritaires propices à l'activité physique
- Développement sain de l'enfant
- Revitalisation de la culture autochtone.

Le Rainbow Resource Centre continue de bénéficier d'un financement annuel pour maintenir un poste de coordonnateur de l'équité et de l'inclusion en milieu scolaire – LGBT2SQ*. Le titulaire du poste fournit des services d'information et de consultation ainsi que des ressources aux écoles pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des politiques d'équité et d'inclusion.

En 2018-2019, dans le cadre de l'initiative Écoles en santé, le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active et Éducation et Formation ont versé plus de 640 000 \$ en financement annuel par l'entremise de subventions remises aux divisions scolaires, aux écoles privées et aux écoles des Premières Nations ainsi qu'au système scolaire des Premières Nations du Manitoba pour soutenir les activités de promotion de la santé et favoriser la création de communautés scolaires en santé. Les élèves du Manitoba bénéficient de ces subventions qui servent à accroître les occasions de promouvoir l'activité physique, la santé mentale positive et la saine alimentation dans les écoles.

Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba a eu le plaisir de travailler avec tous les ministères et d'offrir son soutien pour favoriser une saine alimentation en milieu scolaire par l'entremise des initiatives décrites ci-dessous.

- [Child Nutrition Council of Manitoba](#)
L'organisme Child Nutrition Council of Manitoba est financé et supervisé par le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, le ministère de l'Éducation et de la Formation et le ministère des Relations avec les Autochtones et le Nord. Il vise à favoriser l'apprentissage et la réussite scolaire des enfants et des jeunes du Manitoba en accordant des subventions aux écoles pour les aider à mettre en place des programmes de déjeuners, de collations et de dîners. En 2018-2019, il a permis de fournir 4,8 millions de repas et de collations à 30 500 enfants d'âge scolaire durant les journées scolaires.
- [Aliments sains dans les écoles Manitoba \(ASEM\)](#)
ASEM est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active et Les diététistes du Canada. Le financement et l'orientation stratégique ont été fournis par le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active alors que la gestion du programme est assurée par Les diététistes du Canada. ASEM a pour objectif d'améliorer la nutrition, la santé et le bien-être des enfants du Manitoba en fournissant un soutien pratique aux écoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sur la nutrition à l'école. En 2018-2019, le programme a permis d'améliorer l'environnement alimentaire dans 20 écoles de la province et d'offrir à plus de 300 éducateurs des ateliers



et des webinaires sur la création de milieux propices à une saine alimentation.

Le groupe de travail sur les initiatives en éducation constitué dans le cadre de la stratégie de prévention du suicide chez les jeunes (YSPSEITT) est dirigé conjointement par le Bureau d'Enfants en santé Manitoba et par Éducation et Formation Manitoba. Il est composé de 15 représentants du gouvernement, du domaine de l'éducation et d'organismes sans but lucratif qui se réunissent pour promouvoir et faciliter les initiatives de promotion du mieux-être dans la province. En 2018-2019, le groupe de travail a soutenu les initiatives décrites ci-dessous.

- **FDF (formation des formateurs) safeTALK** : En décembre 2018, 10 adultes de la région du Nord ont participé à une FDF safeTALK à Thompson, au Manitoba. Dans le cadre de cette activité de sensibilisation au suicide d'une demi-journée, fondée sur des données probantes, on enseigne aux gens à reconnaître les signes avant-coureurs du suicide et à mettre les personnes à risque en contact avec un professionnel compétent.
- **Thrival Kits^{MC} – Phase II** : Les *Thrival Kits^{MC}* sont le fruit d'une initiative conjointe du Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba et de l'Association canadienne pour la santé mentale (bureau de Winnipeg et du Manitoba). Les *Thrival Kits^{MC}* proposent des activités de promotion de la santé conçues pour aider les enfants de 9 à 11 ans à intégrer de bonnes stratégies d'adaptation à leur quotidien, à gagner en estime de soi, à renforcer leur sentiment d'identité et à avoir plus d'empathie et de compréhension à l'égard des autres. L'initiative a été lancée en 2017-2018 avec l'aide financière du YSPSEITT et du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active. En 2018-2019, le YSPSEITT a financé la phase II, qui visait à offrir le programme dans d'autres écoles, à produire une vidéo et à faire une évaluation (à venir).
- **FDF (formation des formateurs) Sources of Strength** : En mars dernier, 14 divisions scolaires de la province ont pris part à la première phase d'une FDF Sources of Strength (SOS). SOS est un programme de prévention du suicide chez les jeunes fondé sur les meilleures pratiques. Il mise sur le potentiel des réseaux sociaux et des pairs pour changer les codes malsains et la culture, et prévenir ultimement le suicide, l'intimidation et la toxicomanie. La planification de la phase II est en cours pour l'offrir durant l'année scolaire 2019-2020.
- **Maintien de <http://everyonemattersmanitoba.ca/>** : Site Web consacré à la prévention du suicide chez les jeunes et destiné aux éducateurs, aux administrateurs scolaires, aux parents et aux élèves. Le site propose un répertoire des programmes offerts au Manitoba, des ressources ainsi que des liens vers des sites et des renseignements connexes qui peuvent être utilisés par les écoles pour promouvoir la santé mentale positive et prévenir le suicide.

Teen Talk, le programme d'information sur la santé à l'intention des adolescents, est offert par l'organisme Klinic Community Health. Teen Talk fournit des services aux adolescents selon une perspective de réduction des méfaits et de prévention par l'éducation. Le programme se concentre sur la sexualité, la santé de la reproduction, l'image corporelle, la sensibilisation à la toxicomanie, la santé mentale ainsi que les questions liées à la diversité et à la violence. Il repose sur la conviction que les adolescents peuvent prendre des décisions et faire des choix plus sains s'ils reçoivent une information exacte sans être jugés. Teen Talk offre des ateliers aux adolescents, un programme de soutien par des pairs ainsi que des formations à l'intention des fournisseurs de services selon une perspective de réduction des méfaits et de prévention par l'éducation.

Les **cliniques pour adolescents** continuent de soutenir la prestation de services de soins de santé primaires et de santé mentale adaptés aux besoins des jeunes grâce à un réseau de 57 [emplacements](#) répartis dans la province, dont 32 se trouvent dans des écoles du Manitoba et 13 sont financés par le Bureau d'Enfants en santé Manitoba. Ces cliniques offrent des services accessibles et confidentiels aux jeunes de 12 à 21 ans, et exercent leurs activités dans une perspective pro-choix et de réduction des méfaits qui est favorable à la communauté LGBT2SQ+. Plusieurs offrent un « guichet unique » de services axés sur le mieux-être et donnent accès à une infirmière autorisée ou praticienne sur place ainsi qu'à des cliniciens en santé mentale,

à des intervenants en toxicomanie, à des conseillers et à des diététistes.

Le **Teen Services Network** (TSN) est affilié aux cliniques pour adolescents. Il s'agit d'un groupe d'environ 140 membres qui travaillent dans le domaine de la santé des adolescents ou qui en font la promotion dans la province. Une liste de diffusion interactive est tenue par le Bureau d'Enfants en santé Manitoba. En outre, les membres du TSN se réunissent trois fois par année : deux fois par l'entremise de Télésanté et une fois dans le cadre d'une activité de perfectionnement professionnel. Le réseau est soutenu par le Bureau d'Enfants en santé Manitoba et dirigé par deux coprésidents : un issu d'une zone rurale et un autre, d'une zone urbaine.

Le [Manitoba First Nations Education Resource Centre](#) (MFNERC) fait la promotion du mieux-être et de la prévention du suicide dans les écoles des Premières Nations du Manitoba. À la suite des rétroactions reçues des communautés des Premières Nations mettant en relief le caractère unique des besoins de leurs peuples, le MFNERC a élaboré une série de leçons qui tiennent compte du mode de vie traditionnel et des traumatismes pour développer l'estime de soi, favoriser la résilience et permettre aux jeunes et aux adultes de renouer avec leur culture et leur spiritualité.

Depuis 2000, le **programme Bridges** instauré à l'école David Livingstone offre du soutien aux élèves atteints de l'ETCAF. Ce programme propose trois classes à effectif réduit, conçues pour améliorer l'apprentissage et répondre aux besoins affectifs et comportementaux des élèves atteints de l'ETCAF. Les stratégies efficaces et les mesures d'adaptation de l'environnement utilisées en classe contribuent à favoriser la réussite et à réduire la frustration des élèves en leur offrant une expérience d'apprentissage plus positive. On renseigne également les élèves sur leur déficience (leurs points forts, leurs points faibles, etc.) d'une manière propice au développement de l'estime de soi et d'une image de soi positive. Les succès obtenus dans le cadre du programme Bridges ont incité la division scolaire de Winnipeg à instaurer plusieurs autres classes à effectif réduit pour les élèves atteints de l'ETCAF.

En 2018-2019, le programme Perspectives d'avenir (**Bright Futures**) a offert du soutien scolaire, social et financier à plus de 3000 élèves manitobains défavorisés, sous-représentés et issus de familles à faible revenu. Ce programme a été établi afin de permettre aux organismes communautaires et aux écoles partenaires de mettre en œuvre des programmes visant à améliorer le taux de diplomation au secondaire, à accroître l'accès aux études postsecondaires et à favoriser la persévérance scolaire. Le fonds du programme s'appuie sur un cadre de développement communautaire qui confère une plus grande autonomie aux organismes communautaires afin qu'ils s'adaptent et répondent aux besoins de la communauté. Des bourses d'études postsecondaires sont attribuées aux élèves pour leur participation, leur engagement et l'achèvement de leurs programmes et de leurs études secondaires.

Communities that Care (CTC) est une approche de mobilisation et de développement communautaire en matière de santé mentale chez les jeunes qui a été proposée dans le cadre de la Stratégie de prévention du suicide chez les jeunes. L'initiative CTC est actuellement active à Swan River, au sein de la Première Nation Sagkeeng et à Elmwood (Winnipeg). Le Manitoba offre du



financement à chaque communauté pour la réalisation des activités CTC.

Le programme éducatif et interactif **Évaluer et classer** permet aux jeunes de visionner une série de publicités antitabac du monde entier et de voter pour celle qui, à leur avis, réussit le mieux à les dissuader de faire usage du tabac. Au total, 12 927 votes provenant de 503 classes de la province ont été reçus en 2018-2019. À l'occasion du 15^e anniversaire, une compilation des meilleures annonces des années antérieures a été présentée. L'annonce « [Addicted to Animal Cruelty](#) » de l'agence Rescue (États Unis) a été désignée comme étant la plus efficace, avec 2494 votes, devançant de justesse les annonces « [Smoking Kids](#) » et « [16 Cancers](#) », qui ont obtenu respectivement 2074 et 2066 votes.

Saskatchewan

Faits saillants : 2018-2019

- Politique [Nourishing Minds: Eat Well – Learn Well – Live Well](#) (2019). Cette politique renouvelée s'appuie sur une approche globale de la santé en milieu scolaire et tient compte des toutes dernières références, ressources, normes nutritionnelles et pratiques en matière de salubrité des aliments ainsi que des points de vue, des considérations culturelles et des perspectives des Premières Nations et des Métis de la Saskatchewan.
- Dans le cadre de l'initiative [Mental Health Capacity Building](#) (MHCB), cinq écoles ont été retenues comme sites pilotes. Cette initiative vise à faire la promotion de la santé mentale positive chez les enfants, les adolescents, les familles et les membres de la collectivité qui interagissent avec les enfants.
- Le ministère de l'Éducation collabore avec [Jeunesse, J'écoute](#) pour faire en sorte que les élèves de la Saskatchewan connaissent mieux les services offerts par l'organisme et y accèdent plus facilement.

Introduction

En Saskatchewan, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé ont à cœur d'utiliser une [approche globale de la santé en milieu scolaire](#) pour aider à guider et à coordonner les interventions gouvernementales et pour encourager l'établissement de partenariats solides entre les familles, le milieu scolaire et la collectivité afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves.

L'approche globale de la santé en milieu scolaire favorise les interventions concertées visant l'amélioration de l'apprentissage, le développement des compétences, la réussite scolaire et la réduction de l'absentéisme chez les élèves. Les principes de cette approche contribuent à l'amélioration de la santé de la population, et favorisent la santé physique, mentale, spirituelle et affective des enfants et des adolescents.

Cette approche met l'accent sur la création de possibilités visant à permettre aux enfants et aux adolescents de vivre dans des milieux d'apprentissage accueillants et équitables où tous les élèves se sentent entourés, respectés et en sécurité.



TRAVAUX DE RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES INITIATIVES DE LA SASKATCHEWAN

McIsaac, J. L. D., Read, K.,
Williams, P. L., Raine, K. D.,
Veugelers, P. J., & Kirk, S.F.
(2017).

Reproducing or reducing
inequity? Considerations for
school food programs. *Canadian
Journal of Dietetic Practice and
Research*, 79(1), 18-22.



Leadership

Pour aider les conseils et divisions scolaires en matière d'élaboration ou de renouvellement de procédures administratives efficaces dans le domaine de la nutrition, le ministère de l'Éducation a collaboré avec le ministère de la Santé pour renouveler la politique intitulée [Nourishing Minds: Eat Well – Learn Well – Live Well](#) (2019). Cette politique s'appuie sur une approche globale de la santé en milieu scolaire et tient compte des toutes dernières références, ressources, normes nutritionnelles et pratiques en matière de salubrité des aliments ainsi que des points de vue, des considérations culturelles et des perspectives des Premières Nations et des Métis de la Saskatchewan. On peut consulter cette politique et l'énoncé de politique intitulé [Nutrition in Saskatchewan Schools](#) ainsi que d'[autres ressources pertinentes](#) sur le site [Saskatchewan.ca](#).

Développement et échange de connaissances

- L'application *Help Me Talk About Math* (Aide-moi à parler des maths) est un outil facultatif d'évaluation en mathématiques destiné aux élèves de 1^{re} année. Cette application pour iPad, qui vise à favoriser l'acquisition de processus mathématiques, permet de recueillir des données auprès des élèves, des fournisseurs de services de garde, des enseignants et des aînés de la collectivité. Les éducateurs et les fournisseurs de services de garde ont un accès immédiat aux résultats grâce à un portail Web facile à utiliser. Dans le cadre de l'évaluation en classe, on utilise le jeu interactif *Askî's Pond* (L'étang d'Askî), offert gratuitement dans l'App Store, des livres sur Askî et ses amis ainsi que la marionnette Askî.



Renforcement des capacités

- Dans le cadre de l'initiative [Mental Health Capacity Building](#) (MHCB), cinq écoles de la Saskatchewan ont été retenues comme sites pilotes. Cette initiative vise à faire la promotion de la santé mentale positive chez les enfants, les adolescents, les familles et les membres de la collectivité qui interagissent avec les enfants. Elle est axée sur :
 - la prévention et la promotion de la santé mentale;
 - le dépistage et l'intervention précoces;
 - la mise en œuvre de mesures pour
 - aider les enfants et les adolescents à mieux gérer leurs émotions et leur santé mentale générale;
 - faire connaître davantage les endroits où trouver de l'aide.

Le projet pilote, qui doit se dérouler de janvier 2019 à juin 2020, s'inspire de l'initiative Mental Health Capacity Build in Schools de l'Alberta et est mené par la Saskatchewan Health Authority avec le concours du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation. La mise en œuvre de l'initiative donne suite aux recommandations formulées dans le document [Working Together for Change: A 10-Year Mental Health and Addictions Action Plan for Saskatchewan](#) (2014) et le document [Saskatchewan's Advocate for Children and Youth's Annual Report 2017](#).

- Le ministère de l'Éducation collabore avec [Jeunesse, J'écoute](#) pour faire en sorte que les élèves de la Saskatchewan connaissent mieux les services offerts par l'organisme et y accèdent plus facilement. Les élèves peuvent joindre [Jeunesse, J'écoute](#) gratuitement, en tout temps, par téléphone, texto ou clavardage au moyen de l'appli mobile ou par le site Web. Dans la foulée de la plus récente entente du ministère avec [Jeunesse, J'écoute](#), on a élaboré une affiche promotionnelle pour indiquer aux élèves les trois moyens qu'ils peuvent utiliser pour joindre l'organisme. De plus, on a récemment mis à jour l'appli mobile Toujours à l'écoute pour permettre aux utilisateurs de joindre l'organisme en un seul clic.
- SaskTel a relancé son programme « Je suis plus fort » sous le nom « [Soyez sympas en ligne](#) ». Le ministère de l'Éducation collabore avec SaskTel pour lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation et faire la promotion de relations saines. Le site Web « Soyez sympas en ligne » :
 - héberge [l'Outil de signalement anonyme en ligne des cas d'intimidation des élèves de la Saskatchewan](#);
 - renferme des [ressources](#) destinées aux élèves, aux éducateurs et aux familles;
 - incite les jeunes qui aimeraient obtenir de l'aide afin de concrétiser leurs idées de prévention de l'intimidation ou de promotion de la gentillesse à participer au [programme de subvention « Soyez sympas en ligne »](#).

Alberta

Faits saillants : 2018-2019

- L'[Alberta Healthy School Community Wellness Fund](#) (Fonds mieux-être de la communauté scolaire en santé de l'Alberta) a permis de fournir du financement à 57 administrations scolaires pour appuyer la mise en œuvre des initiatives axées sur le mieux-être qui sont le plus susceptibles de favoriser des changements durables dans les communautés scolaires.
- Le financement à l'échelle des administrations scolaires aide les écoles au sein de chaque administration à apporter des changements durables qui favorisent une culture du mieux-être et un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de la population d'élèves.
- Ces processus favorisent une transformation durable, car ils sont davantage axés sur les procédures et les politiques que sur les activités.



Introduction

Afin de parvenir aux meilleurs résultats possibles pour nos enfants, le gouvernement de l'Alberta est déterminé à donner à tous les élèves de la province l'accès à des milieux d'apprentissage diversifiés de grande qualité et à leur inculquer des connaissances essentielles pour leur permettre d'acquérir des compétences fondamentales en matière de santé et de mieux-être.

Leadership

- Depuis 2007, le gouvernement de l'Alberta aide les écoles à appliquer l'approche globale de la santé en milieu scolaire du Consortium conjoint des écoles en santé (CCES) afin de favoriser l'amélioration des résultats à l'égard de la santé et de l'apprentissage des élèves. Les initiatives qui en découlent reçoivent du financement du gouvernement de l'Alberta, témoignant d'un leadership fort et d'un partenariat collaboratif entre le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé, le ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine, Alberta Health Services et des organismes communautaires.
- En 2018-2019, le financement des initiatives fondées sur l'approche globale de la santé en milieu scolaire a contribué aux réalisations ci-dessous.
 - L'[Alberta Healthy School Community Wellness Fund](#) a permis de fournir du financement à 57 administrations scolaires pour appuyer la mise en œuvre des initiatives axées sur le mieux-être qui sont le plus susceptibles de favoriser des changements durables dans les communautés scolaires. Le financement à l'échelle des administrations scolaires aide les écoles au sein de chaque administration à apporter des changements durables qui favorisent une culture du mieux-être et un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de la population d'élèves. Le financement à l'échelle des administrations scolaires a servi à la planification, à la coordination et à l'évaluation des initiatives axées sur le mieux-être, et a permis de mettre davantage l'accent sur les procédures, les systèmes et les plans pédagogiques et stratégiques de chaque administration scolaire. Ces processus favorisent une transformation durable, car ils sont davantage axés sur les procédures et les politiques que sur les activités. Les responsables des administrations scolaires ont assuré la liaison entre les écoles et les administrations, adoptant ainsi une approche universelle globale tout en répondant aux besoins particuliers des écoles.
 - L'organisme [Ever Active Schools](#) (EAS) a accru son soutien aux élèves des Premières Nations, métis et inuits ainsi qu'à d'autres groupes à risque dans le cadre d'initiatives misant sur les points forts et axées sur la résilience et la santé des familles. Grâce à 15 projets novateurs, auxquels ont participé 535 communautés, l'organisme a permis d'améliorer les résultats en matière de santé et d'apprentissage pour les enfants et les adolescents. De nombreux projets avaient pour thème l'équité (favoriser la réussite des élèves autochtones, inciter les filles à participer aux activités physiques, faciliter l'accès à l'éducation aux élèves de familles à très faible revenu, etc.).
 - En collaboration avec l'Alberta Healthy School Community Wellness Fund, Ever Active Schools et d'autres partenaires provinciaux et régionaux du domaine de la santé en milieu scolaire, des [responsables de la promotion de la santé d'Alberta Health Services](#) ont planifié et mis en œuvre des initiatives durables fondées sur des données probantes dans le cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Toutes les administrations scolaires de l'Alberta ont accès à un responsable de la promotion de la santé qui peut les aider à créer des communautés scolaires en santé pour les élèves. Grâce aux partenariats établis, Alberta Health Services est en mesure d'appuyer l'élaboration de stratégies et de politiques en matière de mieux-être, de



promouvoir la mise sur pied de comités et de réseaux de collaboration pour orienter les efforts, de faciliter l'évaluation de la santé en milieu scolaire et la planification des mesures à prendre, et de fournir une orientation en ce qui concerne le choix des stratégies fondées sur des données probantes qui permettront d'améliorer la santé des élèves.

Développement et échange des connaissances

- De plus en plus, les administrations scolaires cherchent à trouver des moyens efficaces de collaborer les unes avec les autres afin d'échanger des idées et de partager les coûts du perfectionnement professionnel dans l'ensemble de la province. L'Alberta Healthy School Community Wellness Fund a permis de financer deux projets visant une collaboration avec d'autres administrations.
- D'autres administrations ont pris l'initiative de collaborer sans avoir recours à un financement ciblé. Plusieurs d'entre elles ont collaboré avec des administrations voisines pour organiser des séances d'apprentissage professionnel, des activités pour les élèves ainsi que des événements visant à favoriser l'engagement des familles. Il est réjouissant de constater que les administrations sont maintenant en mesure de sortir du cadre de leurs propres districts pour travailler conjointement à la promotion du mieux-être.

Renforcement des capacités

- Ever Active Schools a contribué à la création de partenariats de collaboration au sein et à l'échelle des secteurs de la santé, de l'éducation, des loisirs et de la vie active afin de travailler directement avec 1083 communautés scolaires et 215 organismes partenaires. L'organisation a appuyé l'élaboration et la prestation de programmes d'études liés au mieux-être par la mise en œuvre de ressources de grande qualité fondées sur des approches interdisciplinaires et axées sur les compétences. Elle a également fait en sorte qu'un plus grand nombre d'écoles en Alberta effectuent des évaluations, établissent des priorités, élaborent des plans et prennent des mesures dans le cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Grâce aux efforts concertés des partenaires provinciaux du domaine de la santé en milieu scolaire, 103 communautés scolaires de l'Alberta ont utilisé les outils validés du Planificateur des écoles en santé pour évaluer le mieux-être dans leurs écoles et prendre des mesures en conséquence.
- Ever Active Schools continue de jeter les bases pour améliorer la santé dans les écoles de l'Alberta. Grâce à l'établissement de partenariats permanents, un réseau d'intervenants clés est en mesure de rejoindre les écoles et d'aider de façon plus stratégique les écoles qui en ont le plus besoin.

Colombie-Britannique

Faits saillants : 2018-2019

- La stratégie provinciale [erase](#) (*Expect Respect and a Safe Education*) a été élargie et inclut maintenant un volet axé particulièrement sur la prévention de la violence liée aux gangs et aux armes à feu, la santé mentale, la consommation de substances, la sécurité en ligne et l'orientation sexuelle et l'identité de genre.



TRAVAUX DE RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES INITIATIVES DE LA C.-B.

Faught, E., Qian, W.,
Carson, V., Storey, K.,
Faulkner, G., Veugelers, P., et
Leatherdale, S., 2019.

« The longitudinal impact of diet, physical activity, sleep, and screen time on Canadian adolescents' academic achievement: An analysis from the COMPASS study. » *Preventive Medicine*, 125, 24-31. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2019.05.007>

Saewyc, E., Poon, C.,
Kovaleva, K., Tourand, J., et
Smith, A. (2016).

School-based interventions to reduce health disparities among LGBTQ youth: Considering the evidence. Vancouver: McCreary Centre Society & Stigma and Resilience Among Vulnerable Youth Centre. <http://apsc-saravyc.sites.olt.ubc.ca/files/2018/04/LGBTQ-School-Based-Interventions-for-BC-Report.pdf>

Thomson, K., Oberle, E.,
Gadermann, A., Guhn, M.,
Rowcliffe, P., Schonert-
Reichl, K., 2018.

« Measuring social-emotional development in middle childhood: The Middle Years Development Index. » *Journal of Applied Development Psychology*, 55. <https://doi.org/10.1016/j.appdev.2017.03.005>

- En collaboration avec le ministère de la Santé et le ministère de la Santé mentale et des Dépendances, le ministère de l'Éducation a présenté la deuxième [conférence sur la santé mentale en milieu scolaire](#) (en anglais seulement) les 4 et 5 février 2019. Cet événement a attiré plus de 500 éducateurs et partenaires communautaires – qui travaillent en collaboration en vue d'améliorer les services de soutien en santé mentale pour les élèves de la province –, dont des représentants des écoles publiques, privées et des Premières Nations, des représentants des autorités sanitaires, des corps policiers, d'organisations non gouvernementales et de plusieurs ministères provinciaux ainsi que des travailleurs en santé mentale auprès des enfants et des adolescents.
- La McCreary Centre Society a diffusé un document intitulé [Balance and Connection in BC: The health and well-being of our youth](#), qui fait état des résultats de l'enquête provinciale sur la santé des adolescents réalisée en 2018. Cette enquête, à laquelle ont participé plus de 38 000 jeunes dans 58 des 60 districts scolaires de la province, est la plus fiable et la plus complète qui ait été menée auprès des jeunes âgés de 12 à 19 ans en Colombie-Britannique.

Introduction

Le gouvernement de la Colombie-Britannique est résolu à faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances, les compétences et les enseignements nécessaires pour mener une vie saine, active et sécuritaire. Pour ce faire, il appuie notamment les initiatives provinciales en matière de santé en milieu scolaire, comme [Healthy Schools BC](#) et [erase](#), qui visent à soutenir les élèves, les éducateurs, les parents, les intervenants des secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que les partenaires communautaires afin de leur permettre de travailler ensemble pour créer des communautés scolaires en santé, sécuritaires et accueillantes.

Leadership

- Le ministère de l'Éducation a mené les activités ci-dessous.
 - [Publication d'un arrêté ministériel](#) qui exige que toutes les écoles publiques offrent aux élèves l'accès à des produits menstruels gratuits dans les toilettes d'ici le 31 décembre 2019. Le Ministère a également fourni 300 000 \$ en fonds provinciaux de démarrage pour améliorer l'accès à ces produits.
 - Présentation de la deuxième [conférence sur la santé mentale en milieu scolaire](#), les 4 et 5 février 2019, en collaboration avec le ministère de la Santé et le ministère de la Santé mentale et des Dépendances. Cet événement a attiré plus de 500 éducateurs et partenaires communautaires – qui travaillent en collaboration en vue d'améliorer les services de soutien en santé mentale pour les élèves de la province –, dont des représentants des écoles publiques, privées et des Premières Nations, des représentants des autorités sanitaires, des corps policiers, d'organisations non gouvernementales et de plusieurs ministères provinciaux ainsi que des travailleurs en santé mentale auprès des enfants et des adolescents.

- [Distribution de 2,2 millions de dollars en subventions pour des initiatives d'action précoce](#) à tous les districts scolaires ainsi qu'à la Federation of Independent Schools Association BC (qui représente les écoles privées de la Colombie-Britannique). Ces subventions devaient servir à renforcer les capacités, à appuyer des stratégies en santé mentale fondées sur des données probantes et à fournir des ressources aux éducateurs, aux élèves et aux familles.

Développement et échange des connaissances

- La McCreary Centre Society a diffusé les deux documents ci-dessous.
 - [Balance and Connection in BC: The health and well-being of our youth](#). Ce document fait état des résultats de l'enquête provinciale sur la santé des adolescents réalisée en 2018. Cette enquête, à laquelle ont participé plus de 38 000 jeunes dans 58 des 60 districts scolaires de la province, est la plus fiable et la plus complète qui ait été menée auprès des jeunes âgés de 12 à 19 ans en Colombie-Britannique. Selon les principales constatations concernant la santé, la plupart des jeunes déclarent avoir une bonne qualité de vie et évaluent leur état de santé général et leur santé mentale comme étant bons ou excellents. Cependant, les évaluations de l'état de santé sont moins bonnes qu'il y a cinq ans, et un plus grand nombre de jeunes disent éprouver un problème de santé mentale, soit un trouble anxieux, des crises de panique, une dépression, un trouble de stress post-traumatique ou un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité.
 - [Starting a conversation: An upstream approach to reducing potentially harmful substance use among BC youth](#). Ce document traite des façons de s'attaquer au problème de la consommation de substances potentiellement nocives chez les jeunes de la Colombie-Britannique par une approche en amont axée sur le renforcement des facteurs de protection internes et externes plutôt que sur la prévention de la consommation précoce ou excessive de substances psychoactives.
- La stratégie provinciale *erase* (*Expect Respect and a Safe Education*) a été élargie et inclut maintenant un volet axé particulièrement sur la prévention de la violence liée aux gangs et aux armes à feu, la santé mentale, la consommation de substances, la sécurité en ligne et l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Les activités menées dans le cadre du processus d'élargissement sont mentionnées ci-dessous.
 - Lancement d'un [nouveau site Web erase](#) et d'un [outil de signalement en ligne amélioré](#) permettant aux élèves de faire état de leurs préoccupations liées à la sécurité.
 - Prestation de plus de 200 séances de formation sur la sécurité en ligne qui ont été suivies par plus de 24 000 élèves dans l'ensemble de la province. Ces séances ont permis aux élèves de reconnaître l'importance d'avoir une bonne réputation numérique et de protéger leur vie privée en ligne, et de découvrir les ressources *erase* à leur disposition.
 - Affectation d'une somme de 1,12 million de dollars à la mise en œuvre



d'un [plan d'action pour la prévention de la violence liée aux gangs et aux armes à feu \(maternelle à 12^e année\)](#), en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère de la Sécurité publique, le solliciteur général, la BC School Superintendents Association et le Boys Club Network. Ce plan d'action comprenait des séances de formation pour le personnel des districts scolaires et les partenaires communautaires, des séances de sensibilisation pour les parents et les élèves, des rapports mensuels sur l'activité des médias sociaux liés aux gangs et aux armes à feu ainsi que des programmes parascolaires pour les jeunes à risque dans 12 collectivités prioritaires.



- Création d'un [collectif provincial \(maternelle à 12^e année\)](#) pour appuyer des initiatives et des politiques qui tiennent compte de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre dans les écoles de la Colombie-Britannique. Le BC SOGI Educator Network a été élargi et englobe maintenant les 60 districts scolaires que compte la province, et toutes les [ressources destinées aux parents sur le site Web SOGI 1 2 3](#) ont été traduites en mandarin et en pendjabi.
- En collaboration avec Anxiety Canada, et avec la contribution d'éducateurs de la Colombie-Britannique, le ministère du Développement de l'enfance et de la famille a créé des ressources regroupées sous l'appellation [EASE \(Everyday Anxiety Strategies for Educators\)](#). Ces ressources comprennent des ateliers destinés aux éducateurs ainsi que des stratégies de prévention de l'anxiété fondées sur des données probantes. Ces stratégies sont adaptées pour tous les élèves de la maternelle à la 7^e année et conçues pour être intégrées facilement aux routines et pratiques en place dans les salles de classe.
- Les programmes parascolaires en art et en sport offerts dans le cadre de l'[After School Sport and Arts Initiative](#), qui est administrée par le ministère du Tourisme, des Arts et de la Culture, a fait l'objet d'une évaluation triennale. Selon les données recueillies, tous les enfants participants, responsables des programmes, parents/aidants et membres du personnel scolaire considèrent que les programmes ont des effets positifs importants. Ces programmes contribuent grandement à l'épanouissement des enfants sur les plans physique, créatif, affectif, social et cognitif ainsi qu'au renforcement des communautés scolaires.
- Le [Canadian Institute for Substance Use Research](#) a élaboré et diffusé plusieurs [guides et idées de leçons sur le cannabis](#) (en anglais seulement). Ces leçons portent sur des matières de la 7^e à la 12^e année, notamment l'anglais, les sciences humaines, l'éducation physique et l'éducation sur la santé.

Renforcement des capacités

- Lancée en 2011, l'initiative [Healthy Schools BC](#) encourage les intervenants des secteurs de la santé et de l'éducation, les élèves et les partenaires communautaires à collaborer à la création de milieux scolaires plus sains en se fondant sur une [approche globale de la santé en milieu scolaire](#). Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation, DASH BC (direction des agences pour la santé scolaire de la C.-B.), les autorités sanitaires, les partenaires du milieu de l'éducation et d'autres

intervenants clés.

- Des subventions régionales de Healthy Schools BC ont permis à des intervenants des secteurs de la santé et de l'éducation de collaborer à la mise en œuvre d'initiatives axées sur la santé en milieu scolaire et visant particulièrement à promouvoir la santé mentale et le bien-être ainsi que les pratiques autochtones en matière de mieux-être.
- Des subventions aux écoles des Premières Nations de Healthy Schools BC ont permis à des écoles des Premières Nations d'instaurer des pratiques autochtones en matière de mieux-être dans l'ensemble du milieu scolaire.
- En partenariat avec l'initiative [WellAhead](#) de la Fondation McConnell, [DASH BC](#) a aidé les districts scolaires à intégrer l'enjeu du bien-être dans leurs cultures, structures et priorités respectives.
 - Six districts scolaires ont participé à la deuxième année de l'initiative d'encadrement en matière de bien-être mental, qui consiste à jumeler des conseillers/mentors avec des équipes de district scolaire (réunissant un cadre supérieur, un conseiller scolaire ou un enseignant du district et un représentant de l'autorité sanitaire régionale partenaire) pour appuyer les approches axées sur la promotion du bien-être auprès des élèves et du personnel scolaire dans l'ensemble des districts.
 - Six districts scolaires ont reçu des subventions pour la promotion du bien-être mental qui leur ont permis de collaborer avec les autorités sanitaires régionales partenaires à la mise en œuvre d'initiatives visant à favoriser le bien-être mental du personnel et à améliorer, par le fait même, celui de tous les membres de la communauté des districts scolaires.

Gouvernement du Canada

Faits saillants : 2018-2019

- Dans son 5^e/6^e rapport sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le Canada expose pour la première fois le point de vue des enfants et des adolescents dans son mémoire présenté au Comité. Ce rapport fait état d'un vaste éventail d'initiatives qui témoignent des importants progrès réalisés au regard de la mise en œuvre de la Convention au Canada.
- Les Services nationaux de la jeunesse de la GRC tiennent à jour le site Web du [Centre de prévention du crime chez les jeunes](#), un guichet unique qui offre à tous les Canadiens du matériel d'information et de sensibilisation adapté à l'âge en vue de prévenir la criminalité et la victimisation chez les jeunes.
- Le budget fédéral de 2018 prévoit 10 millions de dollars sur cinq ans pour l'Agence de la santé publique du Canada afin d'aider les Canadiens noirs, notamment les jeunes, leur famille et leur collectivité, à se doter de connaissances, de capacités et de programmes mieux adaptés à leur culture en



TRAVAUX DE
RECHERCHE
S'INSCRIVANT DANS LE
CADRE DES INITIATIVES
FÉDÉRALES

Leatherdale, S.T., Brown, K.S.,
Carson, V., Childs, R.A.,
Dubin, J.A., Elliot, S.J., &
Thompson-Haile, A., 2014.

The COMPASS study: a
longitudinal hierarchical
research platform for
evaluating natural
experiments related to
changes in school-level
programs, policies and built
environment resources. *BMC
Public Health*. 14:331. [https://
doi.org/10.1186/1471-2458-
14-331](https://doi.org/10.1186/1471-2458-14-331)

Wolfe, D. A., Crooks, C.,
Jaffe, P., Chiodo, D., Hughes,
R., Ellis, W., ... & Donner, A.
(2009).

A school-based program to
prevent adolescent dating vi-
olence: A cluster randomized
trial. *Archives of pediatrics &
adolescent medicine*, 163(8),
692-699.

Lys, C. L., Logie, C. H., & Oku-
mu, M. (2018).

Pilot testing Fostering Open
eXpression among Youth
(FOXY), an arts-based HIV/
STI prevention approach
for adolescent women in
the Northwest Territories,
Canada. *International journal
of STD & AIDS*, 29(10), 980-
986.

Hammond, D. (2011).

Health warning messages on
tobacco products: a review.
Tobacco control, 20(5), 327-
337.

ce qui a trait à la santé mentale et à ses déterminants.

Introduction

L'Agence de la santé publique du Canada représente le gouvernement fédéral et appuie les travaux du CCES à titre consultatif et financier.

Leadership

- Le 28 janvier 2019, le Canada a présenté son 5^e/6^e rapport sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Ce rapport comprend des renseignements fournis par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'organisations de la société civile et d'organisations autochtones, ainsi que des renseignements recueillis lors de consultations menées auprès d'enfants et d'adolescents du Canada. Le Canada y expose pour la première fois le point de vue des enfants et des adolescents dans son mémoire présenté au Comité. Ce rapport fait état d'un vaste éventail d'initiatives qui témoignent des importants progrès réalisés au regard de la mise en œuvre de la Convention au Canada. Au niveau fédéral, les politiques et les programmes abordés visent notamment la réduction de la pauvreté chez les enfants, la santé mentale des jeunes, la prévention de la violence sexiste, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones, l'engagement des jeunes, le cannabis et la commercialisation d'aliments malsains.
- En novembre 2018, à Toronto, l'administrateur en chef de la santé publique du Canada a organisé un forum à l'intention des intervenants en milieu scolaire. Cet événement a réuni de nombreux intervenants du Canada venus établir des liens et coordonner les efforts de collaboration en vue de favoriser la création de milieux scolaires sains et de prévenir la consommation problématique de substances. Le CCES était représenté au Forum, qui regroupait des représentants d'organismes de santé publique, des groupes d'étudiants et de jeunes, des administrateurs scolaires, des chercheurs, des organismes communautaires et des représentants gouvernementaux.
- Dans le cadre de la [Stratégie canadienne sur le tabac](#), le gouvernement du Canada s'attaque au problème de santé publique que pose le tabagisme. Pour ce faire, il prévoit investir 330 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour respecter son engagement de réduire considérablement le tabagisme au Canada. La stratégie est axée sur des mesures fédérales à long terme visant à aider les Canadiens à cesser de fumer et à protéger les jeunes et les non-fumeurs de la dépendance à la nicotine. Le gouvernement collabore avec les intervenants concernés, les provinces et les territoires, les peuples autochtones et toute la population canadienne dans le but de réduire la consommation de tabac à moins de 5 % d'ici 2035.
- Dans le cadre de la [Stratégie nationale sur la jeunesse](#), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) entreprend chaque année un travail de mobilisation auprès des jeunes dans le but de réduire la criminalité et la victimisation tant chez les délinquants que chez les victimes. Cette stratégie énonce les sujets auxquels la GRC accordera la priorité ainsi que les types de programmes qui seront mis en œuvre. Elle fournit également une orientation pour la réalisation de

diverses activités : coordination d'un [Comité consultatif national sur la jeunesse](#) formé de 150 jeunes venant d'un peu partout au Canada; organisation d'un [atelier de perfectionnement en leadership pour les jeunes](#) d'envergure nationale; animation de séances de formation pour les jeunes policiers; tenue de séances de discussion en direct avec la GRC ([DiscussionsGRC](#)); participation à des campagnes comme la campagne « [Laisse faire le cellulaire](#) »; etc. La GRC et la Société canadienne de la Croix-Rouge ont conclu un protocole d'entente en vue de travailler ensemble pour sensibiliser davantage le public au phénomène de l'intimidation et à l'importance d'établir des relations saines.

- Grâce au financement accordé dans le budget de 2017, Sport Canada a collaboré avec le Cercle sportif autochtone (CSA) pour s'assurer que l'organisme avait la capacité d'assumer un rôle de leadership dans le domaine du sport autochtone. Le CSA s'est associé à l'Association canadienne des entraîneurs pour offrir aux peuples autochtones la possibilité de participer à des activités de perfectionnement professionnel du Programme national de certification des entraîneurs, lequel est offert dans le cadre du Module à l'intention des entraîneurs d'athlètes autochtones. Le CSA a également collaboré avec la Société du sport pour la vie afin d'élaborer un volet autochtone pour le programme de perfectionnement à long terme des athlètes, appelé « Parcours du développement à long terme du participant autochtone », et de pouvoir ainsi offrir des ressources et des ateliers aux communautés autochtones.
- Le budget de 2018 prévoit des investissements récurrents de 9,5 millions de dollars par année à l'appui d'initiatives sportives culturellement pertinentes pour le développement social dans les collectivités autochtones. Au cours de la dernière année, une équipe de travail formée de représentants de Sport Canada et du CSA a fait en sorte d'intégrer les voix des Autochtones au cœur du processus conjoint d'élaboration d'un cadre de financement pour un nouveau programme appelé « Sport au service du développement social dans les communautés autochtones ». Le financement accordé dans le cadre de ce programme est destiné aux organismes sportifs autochtones des provinces et des territoires. Y sont admissibles les gouvernements autochtones, les communautés autochtones ainsi que les organismes de prestation de services sans but lucratif autochtones et non autochtones. Une partie de ce financement devrait profiter aux enfants et aux adolescents en milieu scolaire. L'initiative a été lancée en mai 2019.

Développement des connaissances

- Au début de 2019, Santé Canada a lancé une nouvelle [campagne nationale de sensibilisation](#) aux méfaits et aux risques du vapotage. Dans le cadre de cette campagne, qui cible particulièrement les jeunes, on utilise différents médias, notamment les réseaux sociaux et la publicité payée, pour joindre les Canadiens, inviter les jeunes à réfléchir aux conséquences du vapotage et fournir aux parents et autres adultes de confiance des outils et des ressources pour les aider à discuter avec les jeunes des risques du vapotage pour la santé. Par ailleurs, Santé Canada finance une [tourné nationale de sensibilisation](#) dans environ 150 écoles et lieux communautaires pour présenter les messages véhiculés par la campagne et susciter des conversations. Des [trousses de sensibilisation aux risques du vapotage](#) (renfermant des affiches bilingues, des autocollants électrostatiques pour miroirs dans les toilettes, des fiches d'activités pour les élèves ainsi qu'une fiche de conseils pour les enseignants) sont aussi mises à la



disposition des écoles et des collectivités qui ne sont pas en mesure d'accueillir la tournée. La campagne se poursuivra jusqu'au début de 2020.

- Les Services nationaux de la jeunesse de la GRC tiennent à jour le site Web du [Centre de prévention du crime chez les jeunes](#), un guichet unique qui offre à tous les Canadiens du matériel d'information et de sensibilisation adapté à l'âge en vue de prévenir la criminalité et la victimisation chez les jeunes (p. ex. plans de leçon, feuillets de renseignements, fiches d'autoévaluation, vidéos). Les Services nationaux de la jeunesse publient également un bulletin mensuel ainsi que le Compte rendu trimestriel des tendances jeunesse.
- Le Centre de surveillance et de recherche appliquée (CSRA) de l'Agence de la santé publique du Canada a appuyé par son financement et sa collaboration l'analyse des données [COMPASS](#) issues d'une enquête longitudinale menée en milieu scolaire et gérée par l'Université de Waterloo. Le CSRA a aidé financièrement un boursier postdoctoral du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, un étudiant diplômé du Programme des adjoints de recherche ainsi qu'un participant du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant de l'Université de Waterloo. Les priorités du programme de recherche COMPASS portaient sur la consommation de substances, en particulier le cannabis, l'alcool et, plus récemment, les opioïdes, ainsi que sur les prédicteurs de la santé mentale. Le CSRA a appuyé la planification de la recherche ainsi que la collaboration avec le Réseau pour la prévention de la consommation problématique de substances du Centre pour la promotion de la santé en mettant en contact les utilisateurs des connaissances du réseau avec les chercheurs du programme COMPASS. De plus, le CSRA a financé en partie l'élargissement de la collecte de données au Nunavut.

Renforcement des capacités

- La GRC préside un groupe de travail interministériel sur l'engagement des jeunes. Les membres de ce groupe se réunissent tous les trimestres pour entendre des conférenciers provenant d'organismes de premier plan au service des jeunes qui font part de pratiques exemplaires et des plus récentes initiatives ministérielles. Le groupe de travail rassemble des représentants de plus de 15 ministères et organismes.
- En 2019, dans le cadre de son Programme sur l'usage et les dépendances aux substances, Santé Canada a annoncé le lancement d'un nouveau fonds de [microfinancement](#) triennal de 600 000 \$ pour appuyer les efforts de sensibilisation individuels, scolaires ou communautaires visant à informer la population des effets du cannabis et du vapotage sur la santé. Les microsubventions accordées dans le cadre de ce programme témoignent des efforts déployés par le gouvernement du Canada – en collaboration avec les provinces, les territoires, les organisations autochtones et communautaires et d'autres partenaires – pour diffuser de l'information claire, cohérente et fondée sur des données probantes concernant la santé et la sécurité en lien avec la consommation de cannabis et le vapotage.
- En 2018-2019, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a annoncé le financement d'un certain nombre de projets visant à offrir et à évaluer des interventions novatrices de promotion de la santé pour prévenir la violence



dans les fréquentations chez les jeunes et à outiller les professionnels du domaine de la santé et des domaines connexes (dont les enseignants et les administrateurs scolaires) pour combattre ce type de violence. Ces projets ont été financés dans le cadre du programme Prévenir la violence fondée sur le sexe : perspective du milieu de la santé, lequel s'inscrit dans la [Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe](#) et est dirigé par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres. Le programme de l'ASPC comprenait une sollicitation ciblée de projets visant à répondre aux besoins des jeunes LGBTQ+ tout en tenant compte du fait que cette population est plus exposée à la violence fondée sur le sexe.

- En partenariat avec l'Université Western, l'Agence de la santé publique du Canada a élaboré un [ensemble de ressources](#) pour doter les communautés scolaires de stratégies visant à prévenir la consommation problématique de substances grâce à des initiatives en milieu scolaire axées sur l'amélioration de la résilience et du bien-être des élèves. Les ressources s'articulent autour de trois grands thèmes : 1) promouvoir le bien-être; 2) créer des environnements accueillants; 3) offrir des programmes efficaces. Ces ressources comprennent entre autres des documents infographiques, des notes de recherche, des notices d'information et des vidéos sur tableau blanc. Le CCES a joué un rôle clé dans l'élaboration de ces ressources, notamment en étant représenté au sein du Comité directeur du projet et en fournissant une rétroaction sur les premières versions des ressources lors d'une réunion du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire du CCES, à Ottawa en novembre 2018.
- Le programme *Investissement dans la prévention de la violence familiale* de l'ASPC permet toujours de soutenir 22 [projets pluriannuels](#) visant à améliorer les résultats en santé pour les survivants de violence familiale. Les projets communautaires financés dans le cadre de ce programme permettent d'intervenir auprès de diverses populations, notamment les enfants et les adolescents, grâce à des initiatives comme un programme sportif qui tient compte des traumatismes chez les jeunes vulnérables, des programmes scolaires pour les adolescentes du Nord, des programmes de soutien parental pour les familles victimes de violence, le soutien par les pairs pour les jeunes de la rue et des programmes artistiques et culturels autochtones offerts dans les maisons d'hébergement pour femmes.
- La Stratégie d'innovation de l'Agence de la santé publique du Canada est un programme national qui permet de financer la mise à l'essai et la mise en œuvre d'interventions fondées sur des données probantes en matière de promotion de la santé des populations. En 2018-2019, ce programme a permis de soutenir au Canada 11 projets qui visaient le maintien d'un poids santé et d'une santé mentale positive et qui prévoyaient notamment des interventions axées sur la santé en milieu scolaire. Au nombre des projets financés en 2018-2019, mentionnons les suivants :
 - Le projet *Départ Santé* vise à favoriser une saine alimentation et l'activité physique dans les milieux d'apprentissage de la petite enfance. En 2018-2019, les responsables du projet ont établi des partenariats pour intégrer le module de formation en ligne *Départ Santé* aux modules en ligne du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du



- Le projet *Fourth R* vise à mobiliser et à responsabiliser les jeunes au sein du système scolaire dans le cadre de divers programmes portant sur les relations saines. Des programmes *Fourth R* ont été mis en œuvre dans plus de 5000 écoles et organismes communautaires du Canada. Dans le cadre du projet *Fourth R*, les principaux enseignements sur l'élargissement des interventions en milieu scolaire ont été recensés à l'intention des organisations qui souhaitent entreprendre ce processus dans un document intitulé « Pratiques prometteuses : Accroissement de la portée des programmes scolaires » (https://www.csmh.uwo.ca/docs/PP5-Scale-Up_FR.pdf).
- En 2018-2019, l'Agence de la santé publique du Canada a lancé un nouvel appel de propositions dans le cadre du Fonds d'innovation pour la promotion de la santé mentale (FI-PSM) (nouvelle version de la Stratégie d'innovation). Ce programme vise à améliorer la santé mentale des personnes et des communautés ainsi qu'à réduire les obstacles systémiques à la santé mentale des populations canadiennes. Le FI-PSM permettra de soutenir une vingtaine de projets dans l'ensemble du pays afin de mettre à l'essai et de mettre en œuvre des interventions fondées sur des données probantes en matière de promotion de la santé des populations, y compris des interventions en milieu scolaire.
- Dans son budget de 2018, le gouvernement a annoncé l'octroi, dès 2018-2019, de 10 millions de dollars sur cinq ans à l'Agence de la santé publique du Canada pour appuyer le développement de connaissances et de capacités ainsi que la conception de programmes culturellement appropriés qui traitent de la santé mentale et de ses déterminants pour les communautés noires, avec une emphase sur les jeunes, leurs familles et leurs collectivités.
- Le 31 mai 2018, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs ont publié un document intitulé [Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs](#). Ce cadre stratégique englobe six domaines prioritaires : les normes culturelles; les espaces et lieux; l'engagement du public; les partenariats; le leadership et l'apprentissage; et les progrès. Les gouvernements appuient et mettent en œuvre des activités liées aux politiques et aux programmes qui sont conformes aux principes et aux objectifs de la Vision commune et qui s'inscrivent dans leurs programmes stratégiques, leurs priorités et leurs efforts respectifs.
- Le programme *Partenariats plurisectoriels pour promouvoir les modes de vie sains et prévenir les maladies chroniques* de l'Agence de la santé publique du Canada permet de financer des projets qui consistent à mettre à l'essai ou à élargir la portée des interventions visant à favoriser les changements de comportement qui auront une incidence favorable sur la santé des Canadiens. Les projets doivent cibler au moins un des facteurs de risque habituels (inactivité physique ou sédentarité, mauvaise alimentation, tabagisme, etc.) associés à plusieurs maladies chroniques comme le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires. Ils doivent également comprendre des partenariats multisectoriels, une capacité de financement de contrepartie à parts égales (1 pour 1) de sources non publiques et une capacité d'obtenir des résultats mesurables. À l'heure actuelle, le programme appuie 30 projets axés



notamment sur l'acquisition de saines habitudes alimentaires dans les familles, les écoles ou les collectivités; la pratique de l'activité physique chez les enfants, les jeunes, les aînés, les hommes et les femmes; ainsi que l'utilisation de la technologie pour favoriser l'adoption et le maintien d'un mode de vie plus sain. Voici des exemples de projets :

- Dans le cadre du projet « Défi des petits chefs », mené en collaboration avec Corus Entertainment, l'organisation Repaires jeunesse du Canada (anciennement désignée *Clubs garçons et filles du Canada*) offre des programmes communautaires d'éducation nutritionnelle. Elle organise également un concours national annuel de recettes ainsi qu'un important événement pour inspirer, responsabiliser, informer et motiver les enfants et les jeunes de 7 à 12 ans et leurs familles en vue de les inciter à acquérir des connaissances et des expériences pratiques pour planifier, acheter et préparer des repas et des collations sains.
- L'Université Dalhousie, en collaboration avec des partenaires provinciaux et des établissements scolaires, fera la promotion de l'activité physique et d'une saine alimentation auprès des élèves de la 1^{re} à la 9^e année des sept centres éducatifs régionaux anglophones de la Nouvelle-Écosse, de la commission scolaire provinciale francophone et des écoles du réseau scolaire Mi'kmaw-Kina'matnewey. À l'aide du modèle *Health Promoting Schools* de la Nouvelle-Écosse, les écoles appuieront les politiques et les pratiques qui visent à améliorer le bien-être des élèves, à encourager les communautés scolaires physiquement actives et à promouvoir des environnements alimentaires sains. Les enfants et les jeunes seront encouragés à devenir des agents de changement, à faire preuve de leadership dans le cadre de diverses activités (sur les terrains de jeu à titre de « meneurs », dans le cadre de programmes de marche, d'ateliers de cuisine, etc.) et à contribuer à la mise en œuvre de mesures d'amélioration pour créer des communautés scolaires en santé.
- En 2018-2019, Sport Canada a versé environ 1,1 million de dollars en contributions à des organismes nationaux de sport et de services multisports, pour financer divers projets et activités de participation au sport destinés principalement aux jeunes en milieu scolaire. En outre, dans le cadre d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires, Sport Canada a également fourni une aide financière de quelque 1,4 million de dollars (montant égalé par les provinces et les territoires) pour la tenue d'activités faisant la promotion du mieux-être chez les jeunes en milieu scolaire.

Perspective d'avenir

En près de 15 ans, les ministères de l'Éducation et de la Santé/du Mieux-être qui forment le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) ont fait du concept de la santé dans les écoles une approche globale reconnue et mobilisatrice. Il reste cependant encore beaucoup à faire. De fait, l'approche globale de la santé en milieu scolaire, dans laquelle s'inscrivent le rendement scolaire, la santé et le bien-être des élèves et du personnel, n'est pas appliquée dans toutes les

écoles du pays. Toutefois, les douze provinces et territoires membres du CCES se sont engagés à reconnaître le rôle essentiel du mieux-être pour chaque membre de la communauté scolaire; les changements ainsi apportés ont permis d'améliorer la santé en milieu scolaire dans les divers contextes géographiques et culturels du Canada.

En 2018-2019, le CCES s'est appuyé sur les bases jetées au cours des premières années : les ressources et les outils ont continué de faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation, et ils ont été adaptés en fonction de l'évolution des besoins; les partenariats établis avec d'autres intervenants clés du domaine de la santé en milieu scolaire ont été maintenus et renforcés; la collaboration intersectorielle soutenue entre les provinces et territoires membres du CCES visant à surmonter les obstacles systémiques à l'amélioration du bien-être, de la santé et du rendement scolaire des élèves a fortement contribué au développement et à la mobilisation des connaissances qui appuient les démarches d'amélioration dans l'intérêt de tous.

Au moment de la publication du présent rapport annuel, le CCES poursuit son travail au sein des secteurs de la santé et de l'éducation, et entre ceux-ci, afin de mieux faire connaître l'approche globale de la santé en milieu scolaire et de faire valoir son rôle à titre d'autorité gouvernementale dans ce domaine et dans celui de la promotion de la santé, du bien-être et du rendement scolaire des élèves.



Annexe A: Entente

Entente 2015-2020 du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES)

Historique

ATTENDU QUE, en 2005, les ministères de l'Éducation et de la Santé provinciaux et territoriaux et le ministère fédéral de la Santé ont établi le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) dans le but de privilégier une approche globale et concertée de la promotion de santé en milieu scolaire, et que le CCES s'est vu confié un second mandat de cinq ans par les sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé le 19 juin 2009 et par les sous-ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation le 3 septembre 2009;

ET ATTENDU QUE, en vertu de cette entente (« l'Entente ») conclue par les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation et de la Santé et/ou du Mieux-être, appelés ci-après « les Parties », le Consortium conjoint pour les écoles en santé (« le CCES ») est maintenu en place (2015-2020);

LES PARTIES CONVIENNENT des modalités régissant leurs relations qui sont énoncées ciaprès.

1.0 But du CCES

1.1 Le but du CCES est d'être le catalyseur qui resserrera la collaboration entre les Parties et renforcera leur capacité de mieux atteindre leurs objectifs mutuels, et d'appuyer des mandats communs quant à la promotion de la santé des enfants et des jeunes dans les écoles canadiennes.

1.2 Parce qu'il reconnaît que chaque province ou territoire a mis en place des initiatives de promotion de la santé en milieu scolaire, le CCES offre une tribune aux principaux représentants des ministères gouvernementaux responsables de la santé et de l'éducation afin de :

- resserrer la coopération des ministères, des organismes, des agences et d'autres intervenants qui soutiennent les écoles en santé;
- renforcer les capacités des secteurs de la santé et de l'éducation à travailler dans le cadre d'une collaboration plus efficace et plus efficiente;
- favoriser la compréhension et l'appui du concept et des avantages d'une approche globale de la santé en milieu scolaire.

1.3 Trois résultats à long terme sont associés à la réalisation de la vision du CCES :

- capacité du système, collaboration et efficacité accrues;
- coordination accrue de la recherche;
- action intersectorielle accrue entre la santé et l'éducation.

2.0 Entrée en vigueur et durée de l'entente

2.1 Cette Entente entre en vigueur le 1^{er} avril 2015 et le restera jusqu'au 31 mars 2020.

3.0 Structure de gouvernance

Porte-parole du Consortium

3.1 La Colombie-Britannique a été le porte-parole du Consortium et l'hôte de son Secrétariat pendant le premier mandat de cinq ans (2005-2010). L'Île-du-Prince-Édouard a été le porte-parole du Consortium et l'hôte de son Secrétariat pendant le second mandat de cinq ans (2010-2015). Les Parties ont convenu que l'Île-du-Prince-Édouard serait le porte-parole et l'hôte du Secrétariat du CCES pendant toute la durée de la présente Entente.

Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et Conférence des sous-ministres de la santé

3.2 Le CCES est régi par le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME) et la Conférence des sous-ministres de la santé (CSMS).

3.3 La CSMS invite l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à nommer un fonctionnaire de même rang pour la représenter dans le cadre des discussions relatives au CCES. Ce représentant agit à titre consultatif.

3.4 Les sous-ministres de la Santé et de l'Éducation de la province ou du territoire porte-parole assurent la liaison entre le CCES et leurs bureaux respectifs sous-ministériels. Ils peuvent nommer un autre sous-ministre du même secteur d'une autre administration pour assumer la fonction du leadership.

3.5 À titre d'organes de régie, le CCSME et la CSMS offrent une orientation stratégique au Consortium de la façon suivante :

- ils établissent un Comité de gestion comme comité opérationnel du CCES;
- ils offrent des renseignements et une orientation stratégiques au Comité de gestion;
- ils approuvent le plan stratégique de cinq ans que présente le Comité de gestion au CCSME et à la CSMS;
- ils examinent et acceptent le rapport annuel et les états financiers que leur remet le Comité de gestion;
- ils déposent le rapport annuel à une réunion intergouvernementale annuelle des ministres de la Santé et à une réunion intergouvernementale annuelle des ministres de l'Éducation.

3.6 Les sous-ministres chargés de la liaison communiquent les décisions du CCSME et de la CSMS au président du Comité de gestion.

4.0 Comités du CCES

Comité de gestion

4.1 Le Comité de gestion constitue le principal forum au sein duquel se tiennent des discussions et se prennent des décisions au niveau de la direction en ce qui concerne les travaux du CCES. Ses membres sont nommés par les sous-ministres de chaque administration membre, et ils occupent généralement un poste au niveau de la direction supérieure au sein des ministères de la Santé ou de l'Éducation.

4.2 Le Comité de gestion est présidé par un membre du Comité de gestion de l'administration porte-parole.

4.3 Le rôle et les responsabilités des Comités de gestion sont énoncés dans son cadre de référence

(annexe 2).

Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire

4.4 Les membres du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire travaillent en collaboration pour faire progresser les travaux du CCES et des provinces et territoires membres par le repérage précoce et l'analyse d'enjeux, de lacunes, de tendances et de questions d'intérêt.

4.5 Les membres du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire sont nommés par chaque administration membre du CCES.

4.6 Le Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire est coprésidé par un coordonnateur de la santé en milieu scolaire de l'administration porte-parole et par un coordonnateur de la santé en milieu scolaire d'une autre administration membre. Les coprésidents informent le Comité de gestion sur la progression des travaux du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire.

4.7 Le Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire est tenu de rendre compte au Comité de gestion. Chaque coordonnateur de la santé en milieu scolaire est tenu de rendre compte à son administration respective de la manière établie par celle-ci.

4.8 Le rôle et les responsabilités du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire sont énoncés dans son cadre de référence, qui a été approuvé par le Comité de gestion.

5.0 Secrétariat du CCES

5.1 Les Parties conviennent de poursuivre les activités du Secrétariat (« le Secrétariat ») du CCES.

5.2 Le Secrétariat coordonne les activités du CCES et lui offre ainsi qu'à ses membres un soutien sur les plans de l'administration, des politiques, de la planification, de la logistique et de la communication, sous la direction du directeur général.

5.3 Le Secrétariat constitue le principal point de contact des membres du CCES et communique activement avec les autres organismes concernés.

5.4 En collaboration avec les provinces et territoires membres du CCES, le Secrétariat fait valoir l'importance du caractère représentatif du CCES et de l'incidence de ses résultats pour les collectivités lors de rencontres, de conférences et de consultations qui ont lieu un peu partout au pays.

5.5 L'administration porte-parole est l'hôte du Secrétariat du CCES. Elle est responsable de l'embauche, de la supervision et de l'évaluation du directeur général du Secrétariat.

5.6 Le directeur général est responsable de l'embauche, de la supervision et de l'évaluation du personnel du Secrétariat.

5.7 Le directeur général gère le budget du CCES conformément aux politiques financières de l'administration porte-parole.

6.0 Ajout d'un membre provincial ou territorial au CCES

6.1 Le CCES peut inviter une entité gouvernementale à se joindre à lui sous réserve qu'elle devienne partie à cette Entente. La participation est assujettie au versement d'une cotisation calculée selon la formule énoncée dans l'Entente de partage des coûts.

7.0 Retrait d'une administration provinciale ou territoriale du CCES

7.1 Une Partie peut se retirer de l'Entente en faisant parvenir un préavis écrit de 90 jours aux sous-ministres de liaison de l'administration porte-parole.

7.2 En cas de retrait, la Partie est tenue de payer la part de la cotisation de l'exercice financier, calculée au prorata, lui incombant pendant l'exercice financier au cours duquel elle se retire du CCES.

8.0 Financement

8.1 Les Parties conviennent de financer le salaire, les avantages sociaux, les frais de déplacement et de programmes se rattachant aux obligations de leurs représentants respectifs qui siégeaient au Comité de gestion.

8.2 Les Parties conviennent de financer le salaire, les avantages sociaux et les frais de programmes se rattachant aux obligations des membres du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire. Le CCES rembourse les frais de déplacement aux réunions de comité d'un membre du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire par administration. Le CCES rembourse les frais de déplacement pour les réunions du Comité de gestion d'un coprésident du Comité des coordinateurs de la santé en milieu scolaire.

8.3 En outre, les Parties conviennent d'assurer le financement selon l'annexe 1 de cette Entente. Les obligations financières des Parties sont assujetties chaque année au financement fédéral accordé pour l'année en question, tel que spécifié à l'annexe 1. L'administration porte-parole fait parvenir l'avis de cotisation aux membres au plus tard le 15 avril de chaque année visée par l'Entente; les cotisations doivent être versées dans les 30 jours suivant la réception de l'avis, et elles sont comptabilisées séparément par l'administration porte-parole.

8.4 Nonobstant toute autre disposition de la présente Entente, toute contribution monétaire par une Partie est assujettie aux conditions suivantes :

- les crédits budgétaires définis par la loi applicable de l'administration de la Partie concernée (la « loi de crédits »), sont suffisants pour permettre à la Partie concernée, lorsque ces sommes sont nécessaires en vertu de la présente entente, de procéder au paiement;
- le Conseil du Trésor, ou tout autre organe décisionnel similaire de la Partie concernée, ne contrôle pas ou ne limite pas, en vertu de la loi de crédits, les dépenses engagées relativement aux crédits budgétaires mentionnés à l'alinéa a).

8.5 Le CCES peut chercher d'autres sources de financement pour lui permettre de respecter des modalités de financement négociées dans le cadre de cette Entente.

9.0 Provisions générales

Annexes

9.1 Les annexes de la présente Entente ont la même force exécutoire que le corps de cette Entente. Tout renvoi à cette Entente comprend les annexes.

Modification de l'Entente

9.2 Cette Entente peut être modifiée en tout temps par consentement unanime des Parties.

Résiliation de l'Entente par consentement mutuel

9.3 Cette Entente peut être résiliée en tout temps par consentement unanime des Parties.

9.4 La résiliation de cette Entente ne change d'aucune manière les droits, les devoirs et les obligations réunis par les Parties avant son entrée en vigueur.

9.5 La propriété intellectuelle acquise en vertu de cette Entente devient la propriété de la province ou du territoire porte-parole au moment de la résiliation. La province ou le territoire porte-parole accorde des licences aux Parties selon lesquelles ces dernières pourront jouir pleinement de la propriété intellectuelle acquise dans le cadre de cette Entente.

Droits et responsabilités juridiques

9.6 La création du Consortium ne constitue pas un pouvoir réglementaire et ne donne lieu à aucune diminution des responsabilités des ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation, ni des ministères provinciaux ou territoriaux de la Santé.

9.7 L'Entente impute des droits et responsabilités juridiques aux Parties à l'égard des paragraphes 2 (durée), 8 (retrait) et 9 (financement).

Évaluation

9.8 Les Parties conviennent de procéder à d'autres évaluations du CCES, selon les directives du Comité de gestion.

Annexe 1: Entente de partage des coûts

Les coûts d'exploitation du CCES et du Secrétariat sont répartis entre les administrations fédérales, provinciales et territoriales :

- La contribution annuelle de l'Agence de la santé publique du Canada s'élève à 250 000 \$;
- Les provinces et les territoires versent une somme égale, ventilée comme l'indique le tableau ci-après.

Les fonds sont engagés pour une période de cinq ans à partir du 1^{er} avril 2015.

Les contributions des administrations provinciales ou territoriales sont calculées d'après une cotisation annuelle fixe de 2 000 \$, à laquelle s'ajoute une somme variable calculée proportionnellement à leur population totale. Les administrations ayant une population inférieure à un pour cent ne versent que la portion fixe.

Ventilation proportionnelle de la contribution provinciale et territoriale

Province/ Territoire	Population totale	% Popu- lation	Fixe	Variable	Contribution totale
AB	4,216,875	15%	\$2,000	\$34,551	\$36,551
C.-B.	4,703,939	17%	\$2,000	\$38,542	\$40,542
MB	1,298,591	5%	\$2,000	\$10,640	\$12,640
N.-B.	754,164	3%	\$2,000	\$6,179	\$8,179
T.-N.-L.	528,190	2%	\$2,000	\$4,328	\$6,328
T.N.-O.	44,253	0%	\$2,000	\$0	\$2,000
N.-É.	945,121	3%	\$2,000	\$7,744	\$9,744
NU	37,026	0%	\$2,000	\$0	\$2,000
ON	13,850,090	50%	\$2,000	\$113,482	\$115,482
Î.-P.-É.	146,679	1%	\$2,000	\$1,202	\$3,202
SK	1,138,879	4%	\$2,000	\$9,332	\$11,332
YK	37,288	0%	\$2,000	\$0	\$2,000
Fédéral					\$250,000
Total	27,701,095	100%	\$24,000	\$226,000	\$500,000

Annexe 2 : Cadre de référence : Comité de gestion

Préambule

Le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES) a été créé en 2005 par les ministres et sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé et les ministres et sous-ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation. Le CCES a pour mission d'offrir du leadership et de faciliter l'adoption d'une approche globale et concertée de la santé en milieu scolaire en renforçant la capacité des secteurs de l'éducation et de la santé à travailler ensemble. En outre, il renforce la capacité des secteurs de l'éducation et de la santé des provinces et territoires à promouvoir conjointement le sain développement des enfants et adolescents dans les écoles.

Le CCES est régi par le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et la Conférence des sous-ministres de la santé. En vertu de l'Entente, ces comités doivent établir un Comité de gestion comme comité opérationnel du CCES et approuver son cadre de référence.

Mission

Le Comité de gestion constitue le principal forum au sein duquel se tiennent des discussions et se prennent des décisions au niveau de la direction en ce qui concerne les travaux du CCES. Il offre une tribune pour l'échange d'informations et l'examen d'enjeux stratégiques liés à la mission du Consortium.

Le Comité de gestion est chargé de veiller à la réalisation de la mission du Consortium. Il est tenu de rendre compte au Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et à la Conférence des sous-ministres de la santé des progrès réalisés quant à l'atteinte des buts du Consortium.

Le Comité de gestion fournit une orientation au Secrétariat, qui est l'unité opérationnelle créée dans le cadre de l'Entente pour coordonner les activités courantes du Consortium.

Principes

Le Comité de gestion est guidé par les principes énoncés ci-dessous.

- **Partenariat** : Les membres appuient les décisions qui renforcent les partenariats entre les administrations et entre les secteurs traditionnels de la Santé et de l'Éducation.
- **Collaboration** : Les membres travaillent ensemble dans un esprit de collaboration et appuient les décisions qui répondent aux besoins des membres de toutes les administrations, et non seulement à ceux des membres de leur propre administration.
- **Intégration** : Les membres appuient les décisions qui favorisent l'intégration des buts et objectifs en matière de santé et d'éducation.
- **Efficacité** : Les membres appuient les décisions fondées sur des pratiques efficaces.
- **Communication ouverte** : Les membres partagent des informations avec les autres membres en toute transparence lorsque ces informations peuvent avoir une incidence sur la capacité du Consortium d'atteindre ses buts.
- **Promotion** : Les membres appuient activement les buts du Consortium au sein de leur propre administration.
- **Mobilisation et diligence** : Les membres répondent aux exigences opérationnelles du Secrétariat en participant aux activités du Consortium et en veillant à ce que les décisions soient prises en temps

opportun.

Mandat et objectifs

Le Comité de gestion constitue le principal forum au sein duquel se tiennent des discussions et se prennent des décisions au niveau de la direction en ce qui concerne les travaux du CCES. Dans le cadre de son mandat, qui est de faire progresser les priorités stratégiques du Consortium communiquées par le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et la Conférence des sous-ministres de la santé, il :

- favorise les échanges sur des idées, des possibilités et des préoccupations en lien avec des enjeux nouveaux ou actuels;
- assure la supervision et l'encadrement de projets importants qui sont approuvés par le Consortium et exécutés par le Secrétariat;
- fournit des conseils et établit des liens utiles entre les objectifs du Consortium et les enjeux particuliers des administrations en ce qui concerne la santé et l'éducation;
- participe à des discussions et prend des décisions au sujet de questions stratégiques ou opérationnelles, s'il y a lieu, dans le but d'aider le Secrétariat à faire progresser le programme du Consortium, conformément au plan stratégique et au plan d'activités annuel;
- offre au besoin une tribune pour discuter de questions qui ne concernent pas la santé et l'éducation.

Le Comité de gestion assume les responsabilités opérationnelles suivantes :

- préparer un plan stratégique quinquennal qui doit être approuvé par le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et la Conférence des sous-ministres de la santé, et mis à jour au besoin;
- fournir un leadership et un encadrement au Secrétariat (p. ex. offrir une orientation et établir des priorités);
- fournir un leadership et un encadrement au Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire (p. ex. offrir une orientation et établir des priorités);
- approuver le plan et le budget annuels de fonctionnement préparés par le Secrétariat;
- superviser les aspects financiers et administratifs du Consortium, conjointement avec l'administration porte-parole (qui agit à titre d'hôte du Secrétariat);
- définir les responsabilités du directeur général du Secrétariat en fonction du plan et du budget annuels de fonctionnement;
- participer à l'embauche et à l'évaluation du directeur général du Secrétariat;
- approuver un rapport annuel et des états financiers préparés par le Secrétariat, et les présenter au Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et à la Conférence des sous-ministres de la santé au plus tard le 31 juillet de chaque exercice financier;
- approuver le cadre de référence du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire;
- approuver chaque année le mandat, les plans de travail et le cadre de référence des comités externes et des groupes de travail jugés nécessaires par les membres du Comité pour mener à bien les travaux du Consortium. Les groupes de travail et sous-comités ad hoc et externes sont tenus de rendre compte directement au Comité de gestion et de lui présenter un rapport sur les plans de travail.

Membres et procédures

Membres : Les membres du Comité de gestion sont nommés par les sous-ministres de chaque administration membre, et ils occupent généralement un poste de haut rang au sein du ministère de la Santé ou de l'Éducation.

Le Comité de gestion invite l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à nommer un fonctionnaire de haut rang pour la représenter dans le cadre de ses discussions. Ce représentant agit à titre consultatif et il n'est pas membre du Comité de gestion.

Président du Comité : Le Comité de gestion est présidé par un membre du Comité de gestion de l'administration porte-parole.

Réunions : Le Comité de gestion se réunit au moins quatre fois par année, dont deux fois en personne. Le Comité se réunit également au besoin pour fournir une supervision et une orientation sur des enjeux importants.

Les coprésidents du Comité des coordonnateurs de la santé en milieu scolaire assistent à tour de rôle aux réunions du Comité de gestion.

Le directeur général du Secrétariat assiste aux réunions du Comité de gestion.

Suppléant aux réunions : Un suppléant peut assister à une réunion à la place d'un membre, mais il doit être habilité à prendre des décisions en son nom durant cette réunion.

Décisions : Le Comité est un organe décisionnel. La moitié au moins des administrations membres doivent être représentées pour que le quorum soit atteint. Les décisions ou recommandations sont prises par consensus (terme défini ci-dessous). Tous les membres ont leur mot à dire. Les points de vue divergents font l'objet d'une discussion approfondie. S'il n'est pas possible d'en arriver à un consensus, c'est la majorité qui décide. Les différents avis sont consignés dans le compte rendu de la réunion.

Le Comité suit la procédure décrite ci-après pour parvenir à un consensus sur une question, pour prendre une décision et pour formuler une recommandation. Il fixe un délai pour la prise de la décision ou la formulation de la recommandation en fonction de l'urgence de la situation.

Chaque membre exprime sa position selon l'échelle à quatre niveaux suivante :

Niveau 1 : J'appuie cette décision sans réserve; niveau 2 : J'appuie cette décision avec réserve; niveau 3 : J'ai besoin de plus d'informations; niveau 4 : Je ne peux pas appuyer cette décision.

Un consensus est atteint si tous les membres expriment une position de niveau 1 ou 2. Les membres peuvent justifier leur position pour les fins du compte rendu de la réunion.

Si un membre a besoin de plus d'informations (niveau 3), il doit expliquer clairement de quels renseignements ou arguments il a besoin pour déterminer sa position.

Si un membre ne peut pas appuyer la décision (niveau 4), il doit essayer d'offrir une solution qui répond à ses besoins et à ceux des autres membres du groupe. Tous les membres doivent chercher des améliorations possibles ou des solutions de rechange pour faire en sorte que les objectifs du groupe soient atteints.

Les membres doivent répondre aux demandes d'informations ou de commentaires dans les délais convenus, à défaut de quoi ils n'auront plus la possibilité de participer aux décisions connexes.

Communications : Le Secrétariat du CCES conserve les comptes rendus des réunions du Comité de gestion, y compris les comptes rendus de ses décisions, et les transmet aux membres du Comité de gestion.

Reddition de compte et présentation de rapports : Le Comité de gestion a une obligation redditionnelle envers le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et la Conférence des sous-ministres de la santé.

Au plus tard le 31 juillet, le Comité de gestion doit présenter au Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et à la Conférence des sous-ministres de la santé un rapport annuel comprenant les états financiers. Ce rapport annuel doit contenir des informations sur les progrès réalisés par le Consortium quant à l'atteinte de ses buts et objectifs qui sont énoncés dans le plan stratégique quinquennal approuvé par le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation et la Conférence des sous-ministres de la santé.

Budget du Comité de gestion : Les coûts administratifs associés aux réunions sont prévus au budget du CCES. Les frais de déplacement et d'hébergement des membres sont assumés par chaque administration.

Durée : Permanent conformément à l'Entente.

Annexe B : États des revenus, des dépenses et du surplus d'exploitation du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé

Exercice se terminant le 31 mars 2019			
	2019		2018
Revenus			
Cotisations	250 000 \$		250 000 \$
Agence de la santé publique du Canada	250 000 \$		250 000 \$
Autres revenus	535 \$		1 544 \$
Total	500 535 \$		501 544 \$
Dépenses			
Leadership	54 890 \$		43 347 \$
Développement et échange des connaissances	28 843 \$		41 733 \$
Renforcement des capacités	6 849 \$		58 590 \$
Surveillance, évaluation et reddition de comptes	9 888 \$		7 461 \$
Exploitation	349 115 \$		324 676 \$
Total	449 584 \$		475 807 \$
Surplus/(Déficit) d'exploitation	50 951 \$		25 737 \$
Surplus/(Déficit) accumulé - Ouverture	328 140 \$		302 403 \$
Surplus/(Déficit) accumulé - Clôture	379 091 \$		328 140 \$

- ❖ Le surplus accumulé à l'ouverture et à la clôture résulte d'une réduction des initiatives de projets durant chacune des périodes de renouvellement du mandat du CCES ainsi que de la vacance de divers postes au sein du Secrétariat.

Annexe C: Plan stratégique 2015-2020

Contexte

En 2005, les ministères responsables de la santé et de l'éducation au Canada ont lancé une nouvelle initiative visant à améliorer la santé et l'apprentissage des enfants et adolescents d'âge scolaire : le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES). Ils étaient conscients que, selon les statistiques, les jeunes couraient le risque de souffrir de divers problèmes physiques, psychologiques et comportementaux et que ces problèmes pouvaient entraîner des répercussions majeures, non seulement sur l'apprentissage mais aussi sur les coûts des soins de santé.

Aujourd'hui, le CCES est formé de représentants des ministères de l'Éducation et des ministères responsables de la Santé ou du Bien-être de 12 des 13 provinces et territoires. Le gouvernement fédéral appuie les travaux du Consortium à titre consultatif et financier par l'entremise de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPH).

Le CCES est particulièrement bien placé pour susciter et faciliter la collaboration entre les secteurs de la santé et de l'éducation. Le Consortium offre du leadership et du soutien aux administrations membres en permettant aux secteurs de la santé et de l'éducation de collaborer de façon plus efficace et efficiente tout en renforçant la capacité du système pour favoriser la promotion et l'intégration de la santé en milieu scolaire. Le CCES est considéré par ses membres comme une plateforme stable sur laquelle ils peuvent compter alors que les priorités, les programmes et les tendances ne cessent de changer.

Le Consortium se concentre sur les domaines prioritaires des ministères de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux et du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) – lesquels ont tous une incidence importante sur les résultats en matière de santé et d'apprentissage des élèves, notamment le poids santé, la santé mentale et la réussite scolaire. Ses travaux donnent lieu à de nombreux gains d'efficacité et améliorations que l'on n'aurait pu obtenir autrement :

- mobilisation et échange des connaissances;
- coordination améliorée des programmes d'élaboration des politiques et de recherche;
- élaboration de ressources et d'outils factuels et conviviaux.

Les travaux du CCES visent à promouvoir l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Il s'agit d'un cadre de référence reconnu internationalement qui permet d'améliorer les résultats scolaires des élèves tout en abordant la question de la santé dans les écoles d'une manière planifiée, intégrée, holistique et durable. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les programmes de santé scolaire conçus selon le modèle de l'approche globale de la santé en milieu scolaire sont les plus efficaces, puisqu'il a été démontré qu'ils permettaient d'améliorer considérablement les résultats des élèves en matière de rendement, de comportement et de santé.

À l'échelon des provinces et des territoires, on propose de nouvelles façons de soutenir l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Par exemple, reconnaissant que les élèves sont mieux placés pour réussir sur le plan académique lorsqu'ils ont le soutien de milieux favorisant leur santé mentale et physique, une image positive d'eux-mêmes, un sentiment d'appartenance ainsi que les compétences nécessaires pour faire des choix positifs, les ministères de l'Éducation et les ministères responsables de la Santé ou du Bien-être partout au pays déploient des efforts pour transformer et renouveler le système d'éducation en intégrant, dans les objectifs opérationnels et stratégiques de base ainsi que dans les activités de planification, des objectifs qui autrefois étaient associés à la santé.

Vision

Épanouissement des enfants et adolescents canadiens au sein de communautés scolaires engagées à favoriser un apprentissage, une santé et un bien-être sans pareils.

Mission

Travailler en collaboration au sein des systèmes d'éducation et de santé afin de favoriser l'apprentissage, la santé et le bien-être des enfants et adolescents dans les communautés scolaires.

Valeurs

Collaboration

Diversité et inclusion

Équité

Pratique fondée sur des données probantes

Innovation

Résultats à long terme

Trois résultats à long terme sont associés à la réalisation de la vision du CCES :

- capacité du système, collaboration et efficacité accrues;
- coordination accrue de la recherche;
- action intersectorielle accrue entre la santé et l'éducation.

Objectifs et stratégies

Objectif 1 : Leadership

Faire progresser les principes de l'approche globale de la santé en milieu scolaire grâce aux recherches et à l'adoption de politiques et de pratiques.

Stratégies

Stratégie 1 : Soutenir la collaboration intersectorielle des ministères de l'Éducation et des ministères responsables de la Santé et du Bien-être.

Stratégie 2 : Renforcer les partenariats en place et harmoniser les initiatives avec les travaux du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires.

Stratégie 3 : Mobiliser de nouvelles organisations partenaires des domaines de la santé, du mieux-être et de l'éducation.

Stratégie 4 : Explorer la possibilité de mobiliser d'autres secteurs outre ceux de la santé, du mieux-être et de l'éducation.

Stratégie 5 : Renforcer la notion d'inclusion dans les travaux du CCES pour répondre aux besoins des diverses populations.

Objectif 2 : Développement et échange des connaissances

Enrichir les connaissances, les partager et en tirer parti afin de favoriser l'apprentissage, la santé et le bien-être des enfants et des adolescents au Canada.

Stratégie

Élaborer une stratégie générale de recherche et de partage des connaissances.

Objectif 3 : Renforcement des capacités

Faire en sorte que les administrations membres puissent faire progresser une approche globale de la santé en milieu scolaire afin de favoriser au mieux l'apprentissage, la santé et le bien-être.

Stratégies

Stratégie 1 : Promouvoir des initiatives provinciales et territoriales efficaces et efficientes en élaborant et en adaptant des outils et des ressources qui favorisent l'adoption de l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

Stratégie 2 : Promouvoir des initiatives provinciales et territoriales efficaces et efficientes en coordonnant l'échange et la diffusion de connaissances entre les secteurs et entre les administrations.

Stratégie 3 : Inciter les partenaires externes à adopter une approche globale de la santé en milieu scolaire dans leurs travaux et dans l'élaboration de ressources.

Objectif 4 : Suivi, évaluation et reddition de compte

Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'évaluation globale des objectifs, des stratégies et des plans d'action énoncés dans le plan stratégique du CCES de 2015-2020.

Stratégie

Élaborer un cadre d'évaluation et un plan de suivi pour l'ensemble des activités du CCES de même que pour les ressources et outils créés pour soutenir l'approche globale de la santé en milieu scolaire.

Annexe D : Coordonnées des personnes-ressources des administrations membres et de soutien, et liens aux sites Web

Colombie-Britannique

Coordonnateurs de la santé en milieu scolaire :

Scott Beddall

Directeur, Mieux-être et sécurité
Ministère de l'Éducation
Tél. : 250-514-4961

Scott.Beddall@gov.bc.ca

Daniel Naiman

Manager, Physical Activity and Health
Promoting Schools
Healthy Living and Health Promotion Branch
BC Ministry of Health
420 – 700 West Pender St.
Vancouver, (Colombie-Britannique), V6C 1G8
Tel: 778- 572-3877

Daniel.Naiman@gov.bc.ca

Christie Docking

Analyste principale des politiques
Écoles favorisant la santé
Ministère de la santé

Direction de la promotion de la santé et d'un mode de vie sain

1515, rue Blanshard, 4-2

C.P. 9646, succ. gouv. prov.

Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9P1

Tél. : 250-952-1956

Christie.Docking@gov.bc.ca

Santé en milieu scolaire :

Écoles saines et sécuritaires : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/program-management/safe-caring-and-orderly-schools?keyword=school&keyword=health>

Stratégie provinciale *erase* : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/erase>

Initiative Healthy Schools BC : <https://fr.healthyschoolsbc.ca/>

Alberta

Coordonnatrice de la santé en milieu scolaire :

Patricia Martz

Gestionnaire, Santé et mieux-être en milieu

scolaire

Alberta Health/Alberta Education
Place ATB, 24e étage, bureau 2433
10025, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1S6
Tél. : 780-427-5249
Télééc. : 780-422-5474

patricia.martz@gov.ab.ca

Santé en milieu scolaire :

https://www.alberta.ca/programs-of-study.aspx?utm_source=redirector

<https://education.alberta.ca/sant%C3%A9-globale-en-milieu-scolaire/?searchMode=3>

<http://www.albertahealthservices.ca/info/Page7123.aspx> (Étapes à suivre pour créer des communautés scolaires en santé)

<https://www.ualberta.ca/alberta-healthy-school-community-wellness-fund/comprehensive-school-health/>

<https://everactive.org/comprehensive-school-health/>

Saskatchewan

Coordonnatrices de la santé en milieu scolaire :

Anna Grumbly

Conseillère, Mieux-être des élèves
Unité du soutien aux élèves
Ministère de l'Éducation
2220, avenue College
Regina (Saskatchewan) S4P 4V9
Tél. : 306-787-4350

Anna.grumbly@gov.sk.ca

Helen Flengeris

Gouvernement de la Saskatchewan
Conseillère, Promotion de la santé
Ministère de la Santé
Direction de la santé publique
3475, rue Albert
Regina (Saskatchewan) S4S 6X6
Tél. : 306-787-3079

Helen.Flengeris@health.gov.sk.ca

Santé en milieu scolaire :

<http://www.saskatchewan.ca/government/education-and-child-care-facility-administration/services-for-school-administrators/student-wellness-and-wellbeing> (Approche globale de la santé en milieu scolaire, écoles bienveillantes et respectueuses, lutte contre l'intimidation, maîtrise de la technologie numérique, saine alimentation dans les écoles)

<http://www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning/first-nations-and-metis-education> (Amélioration des résultats scolaires des élèves des Premières Nations et métis)

<http://www.saskatchewan.ca/government/education-and-child-care-facility-administration> (Lien vers les programmes d'études des écoles de la Saskatchewan – Anglais et français)

<http://www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning/anti-bullying> (Lutte contre l'intimidation)

<http://www.saskatchewan.ca/residents/health> (Mieux-être et prévention)

Manitoba

Coordonnateurs de la santé en milieu scolaire :

Jennifer Wood

Conseillère, Écoles en santé
Unité de prévention et d'équité en santé
Santé publique
Santé, Aînés et Vie active
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Tél. : 204-788-6369

Télééc. : 204-948-4748

Jennifer.Wood@gov.mb.ca

Stephen Howell

Conseiller, Éducation physique et éducation à la santé
Éducation et Formation Manitoba
Tél. : 204-945-6943

Stephen.Howell@gov.mb.ca

Santé en milieu scolaire :

www.gov.mb.ca/healthyschools (Anglais)

www.gov.mb.ca/healthyschools/index.fr.html

(Français)

www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/physhlth/index.html (Anglais)

www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/epes/index.html (Français)

www.edu.gov.mb.ca/k12/esd/ (Anglais)

www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html (Français)

Ontario

Coordonnatrice de la santé en milieu scolaire :

Jennifer Munro-Galloway

Conseillère principale en politiques

Unité des écoles saines

Direction de la santé et de la sécurité dans les écoles

Ministère de l'Éducation

Tél. : 416-294-4862

jennifer.munro-galloway@ontario.ca

Santé en milieu scolaire :

www.ontario.ca/healthyschools (Anglais)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/healthyschools.html> (Français)

www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/elementary/health.html (Anglais)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health.html> (Français)

www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/health.html (Anglais)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health.html> (Français)

<http://www.health.gov.on.ca/en/public/programs/concussions/> (Anglais)

<http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/concussions/default.aspx> (Français)

Nouveau-Brunswick

Coordonnatrices de la santé en milieu scolaire :

Sylvia Reentovich

Conseillère, Mieux-être

Ministère du Développement social

Édifice Sartain MacDonald

C.P. 6000, 551, rue King

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Tél. : 506-457-7362

Sylvia.Reentovich@gnb.ca

Beth Morrison

Analyste des politiques

Politiques et affaires législatives

Ministère de l'Éducation et du Développe-

ment de la petite enfance

Tél. : 506-238-0639

Télé. : 506-453-3111

Beth.morrison@gnb.ca

Santé en milieu scolaire :

http://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/social_development/wellness/content/school.html (Anglais)

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/Mieux-etre/content/ecoles.html (Français)

Nova Scotia

Coordonnatrices de la santé en milieu scolaire :

Kari Barkhouse

Gestionnaire, Communautés en santé, science et système unité de rendement

Santé publique

Bureau 200, Bridgewater (Nouvelle-Écosse) B4V 2K7

Tél. : 902-543-2431

Kari.Barkhouse@nshealth.ca

Natalie Bakody

Conseillère, Éducation à la santé et éducation physique

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Programmes et services, Développement personnel et mieux-être

2021, rue Brunswick

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9

Tél. : 902-424-6134

Natalie.Bakody@novascotia.ca

Santé en milieu scolaire :

<http://nshps.ca/>

Île-du-Prince-Édouard

Coordonnateurs de la santé en milieu scolaire :

Sterling Carruthers

Spécialiste de la santé en milieu scolaire

Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu

250, rue Water, bureau 101

Summerside (Île-du-Prince-Édouard) C1N 1B6

Tél. : 902-438-4134

Télé. : 902-438-4062

sdcaruthers@edu.pe.ca

Rosanne McQuaid

Conseillère principale en soins infirmiers

Politiques et programmes

Ministère de la Santé et du Mieux-être

Édifice Sullivan

Tél. : 902-368-6748

rmcquaid@ihis.org

Santé en milieu scolaire :

<http://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/communautes-scolaires-en-sante>

Terre-Neuve-et-Labrador

Coordonnatrices de la santé en milieu scolaire :

Peggy Orbasli

Conseillère en promotion de la santé

Division de la vie saine, du sport et des loisirs

Ministère des Enfants, des Aînés et du Développement social

C.P. 8700

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6
Tél. : 709-729-3939

PeggyOrbasli@gov.nl.ca

Ellen Coady

Spécialiste du développement des programmes de santé, d'études familiales, d'économie domestique et d'éducation physique

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

C.P. 8700

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6

Tél. : 709-729-6051

Télé. : 709-729-1400

ellencoady@gov.nl.ca

Santé en milieu scolaire :

<https://www.cssd.gov.nl.ca/healthyliving/index.html>

Nunavut

Coordonnatrice de la santé en milieu scolaire :

Shara Bernstein

Coordonnatrice, Programme de soutien aux élèves

Ministère de l'Éducation

Gouvernement du Nunavut

C.P. 1000, succ. 960

Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Tél. : 867-975-5611

Télé. : 867-975-5610

sbernstein@gov.nu.ca

Santé en milieu scolaire :

<https://www.gov.nu.ca/fr/education/information/programmes-detudes-et-materiel-pedagogique>

Territoires du Nord-Ouest

Coordonnatrice de la santé en milieu scolaire :

Elaine Stewart

Coordonnatrice, Santé, mieux-être et soutien aux élèves

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

C.P. 1320

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9

Tél. : 867-767-9342, poste 71291

Télééc. : 867-873-0109

Elaine_stewart@gov.nt.ca

Santé en milieu scolaire :

<https://www.gov.nt.ca/fr/service-directory/%C3%A9ducation-formation>

<https://www.gov.nt.ca/fr/service-directory/sant%C3%A9-bien-%C3%AAtre>

Yukon

Coordonnateurs de la santé en milieu scolaire :

Ian Parker

Gestionnaire, Promotion de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux

305, rue Jarvis, 2^e étage

Whitehorse (Yukon) Y1A 2H3

Tél. : 867-456-6576

Télééc. : 867-456-6502

Ian.Parker@gov.yk.ca

Liza Manolis

Conseillère auprès des communautés scolaires

Ministère de l'Éducation

1000, boul. Lewes

Whitehorse (Yukon) Y1A 3T9

Tél. : 867-667-5130

Liza.Manolis@gov.yk.ca

Santé en milieu scolaire :

<http://www.hss.gov.yk.ca/fr/healthpromotion.php>

Agence de la santé publique du Canada

Suzy Wong

Analyste principale des politiques

Unité de politique et de partenariats des jeunes

Agence de la santé publique du Canada

785, avenue Carling

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Tél. : 613-853-9336

suzy.wong@canada.ca

Adrian Puga

Gestionnaire, Unité de politique et de partenariats des jeunes

Agence de la santé publique du Canada

785, avenue Carling

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Tél. : 343-549-2077

Adrian.puga@canada.ca

Santé en milieu scolaire :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/enfance-adolescence/programmes-initiatives/sante-scolaire.html>

<https://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/public-health-topics/school-health/>





Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé

Collaboration des gouvernements dans les secteurs de la santé et de l'éducation

Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé
Centre Holman, bureau 101
250, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 1B6
Tél: 902-438-4895
Télé: 902-438-4889
www.jcsh-cces.ca
inquiry@jcsh-cces.ca